

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Cours de Philosophie à l'usage des Classes de Philosophie et de Mathématiques et des Classes préparatoires aux grandes Écoles, par A. CUVILLIER, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de philosophie :

Manuel de Philosophie (*Édition pour les Classes de Philosophie et de Première supérieure*) :

Tome I. *Introduction générale, Psychologie*. Un volume in-8°.
Tome II. *Logique, Morale et Philosophie générale*. Un volume in-8°.

Appendices. *Psychologie expérimentale, Science du langage, Esthétique, Logique formelle*. Un volume in-8°.

Manuel de Philosophie (*Édition pour les Classes de Mathématiques et les Classes préparatoires aux Écoles Polytechnique et de Saint-Cyr et à l'Institut agronomique*). Un volume in-8°.

La Dissertation de Philosophie au Baccalauréat. Un volume in-8°.

Petit Vocabulaire de la Langue philosophique. Un volume in-8°.

DU MÊME AUTEUR :

Introduction à la Sociologie. Un volume in-16 (Collection Armand Colin). Récompensé par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 1937.

COURS DE PHILOSOPHIE
à l'usage des Classes de Philosophie et de Mathématiques
et des Classes préparatoires aux grandes Écoles

PAR
A. CUVILLIER

Ancien élève de l'École normale supérieure, Professeur agrégé de philosophie.

LA DISSERTATION
DE PHILOSOPHIE
AU
BACCALAURÉAT

3^e Édition, revue et augmentée.



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1940

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

AVERTISSEMENT

La dissertation constitue l'exercice principal des études philosophiques. Au baccalauréat de philosophie, elle décide en majeure partie de l'admissibilité. Il importe donc d'y apporter tous ses soins.

I. CHOIX DU SUJET. — La première question qui se pose est celle du choix entre les trois sujets qui sont toujours proposés à l'examen.

Pour cela, il est nécessaire, cela va de soi, de lire *avec la plus grande attention* les énoncés en en pesant bien tous les termes. Il arrive trop souvent qu'ayant cru reconnaître dans un des trois sujets une question sur laquelle ils ont quelques idées, des candidats se lancent à l'étourdie sur une fausse piste et traitent une question à côté de la question proposée. Nous reviendrons sur ce point.

Ceci fait, on peut procéder par élimination. Quoique les programmes de 1925 aient un peu diminué l'étendue du cours de philosophie, il arrive encore que, dans certaines Académies, on propose des sujets en marge ou même nettement en dehors du programme. C'est ainsi que les programmes de 1902 comportaient les articles suivants qui ont été supprimés dans les programmes de 1925 : « Classification et hiérarchie des sciences. — Rôle de la déduction dans les sciences de la nature. — La classification. » Les questions de morale théorique qui s'y trouvaient posées sous la forme scolastique que dénonçait dès 1903 M. Lévy-Brühl¹ : « Les mobiles de la conduite et les fins de la vie humaine : le plaisir, le sentiment et la raison ; l'intérêt ; le devoir et le bonheur », etc., toutes ces questions ont disparu des programmes actuels ou s'y trouvent présentées sous une forme plus moderne. De même les notions de psychologie expérimentale, de psychologie patho-

1. *La Morale et la Science des mœurs*, p. 61. M. Lévy-Brühl faisait remarquer l'analogie de cette façon de traiter les questions morales avec la tendance des philosophes pré-socratiques à expliquer les faits physiques « en rapprochant ou en séparant le sec et l'humide, le froid et le chaud, ou les atomes ».

logique, d'esthétique, de logique formelle, de science du langage, de sociologie se trouvent rejetées au programme à option et ne devraient pas faire l'objet de dissertations à l'écrit. On se convaincra cependant, en examinant quelques-uns des sujets cités ci-dessous¹ et dont nous avons pourtant traité un certain nombre pour tirer d'embarras les candidats, que ces règles ne sont pas toujours rigoureusement observées. Les candidats ont le droit strict de laisser ces questions de côté.

Un candidat avisé aura aussi le bon sens d'éviter certains sujets qui, sans être formellement en dehors du programme, sont cependant trop spéciaux ou trop difficiles pour être traités convenablement par des élèves de philosophie ou de mathématiques. Un élève qui n'a fait qu'une année de sciences naturelles (puisque nos programmes n'en comportent ni en première ni en seconde et que ce qui se fait dans les classes inférieures à la seconde, ne peut guère servir pour de telles questions) n'aura pas l'outrecuidance de prétendre résoudre des problèmes qui exigent une connaissance approfondie de l'état actuel de la biologie, tels que celui du sujet 423 ou des sujets analogues². Nous en dirons autant des sujets sur le rôle de la *probabilité* et le *déterminisme statistique* dans les sciences de la nature³. La philosophie ne doit pas être l'art de discourir, sans compétence aucune, sur n'importe quoi.

1. Voir ci-dessous les sujets 35, 39, 72, 85, 240, 278 à 281, 321, 355, 358, 362 à 364, 535, 536, 537, 540, 541 et 543. Cf. les sujets suivants : *La classification joue-t-elle un rôle dans les sciences physico-chimiques ?* (Math., Lille, juill. 1930); *Divers aspects de la classification dans les sciences de la nature : rôle qu'elle joue dans chacune d'elles* (Math., Toulouse, juill. 1931); *Le bonheur doit-il être considéré comme une fin suprême ?* (Toulouse, oct. 1926); *L'expérimentation en psychologie* (Strasbourg, juill. 1926; Montpellier, oct. 1926; Toulouse, oct. 1927; Paris, juill. 1929); *Que savez-vous de l'aphasie ?* (Toulouse, juill. 1931); *Rôle et valeur d'une doctrine esthétique dans un système total de philosophie* (Toulouse, juill. 1932); *De la modalité des jugements* (Toulouse, juill. 1927); *De la définition en général et de ses principales formes* (Toulouse, oct. 1928); *Qu'est-ce qu'un sophisme ? Indiquez quelques formes de raisonnement sophistique* (Toulouse, oct. 1932); *De la déduction dans les sciences expérimentales* (Toulouse, oct. 1932); *Que peut-on supposer de l'origine du langage ?* (Nancy, oct. 1930); *En quel sens et dans quelle mesure peut-on dire que la faculté du langage est innée à l'homme ?* (Paris, juill. 1933); *Origine du pouvoir* (MATH., Alexandrie, oct. 1930); *Valeur de l'explication sociologique des phénomènes religieux* (MATH., Besançon, juill. 1932); *Quels sont les rapports de l'économie politique, de la psychologie et de la morale ?* (MATH., Toulouse, oct. 1929); *Quel est le rôle de l'argent dans la vie économique et sociale ?* (MATH., Toulouse, oct. 1926).

2. *Les phénomènes de la vie sont-ils explicables en totalité par les phénomènes physico-chimiques ?* (Math., Lille, oct. 1929); *Les fonctions vitales de relation, de nutrition et de reproduction s'expliquent-elles entièrement par un déterminisme physico-chimique ?* (Caen, juill. 1931).

3. Et, à plus forte raison, ces deux sujets qui ne pourraient être convenablement traités que par des spécialistes : *Comparer la méthode monographique et la méthode statistique en sociologie* (Math., Grenoble, oct. 1929); *Que savez-vous des applications du calcul des probabilités et de la statistique à l'étude des faits sociaux ? Ont-elles une portée pratique ?* (Math., Rennes, juill. 1931). On remarquera que les éléments du calcul des probabilités ne sont pas plus au programme de la Classe de Mathématiques qu'à celui de la Classe de Philosophie.

Les candidats se rappelleront également que, si l'on peut exiger d'eux la connaissance des divers points de vue possibles sur une question, des diverses doctrines et des arguments à l'appui, leur liberté intellectuelle doit demeurer entière et qu'on n'a pas le droit de leur imposer à l'avance une solution¹.

Heureusement, ces éliminations faites, le choix est encore en général assez large. Tout en se tenant en garde contre les dangers que nous venons de signaler, les candidats ne devront cependant pas rechercher systématiquement le sujet facile, le pur sujet de cours, où l'on se borne trop souvent à « réciter », mais au contraire les sujets où, tout en utilisant les connaissances acquises, on peut faire preuve de réflexion personnelle. Rien n'est plus fastidieux que ces copies qui toutes répètent, avec plus ou moins de bonheur, la leçon apprise, et comme on sait gré au candidat qui introduit dans son développement une note un peu originale !

II. DÉTERMINATION DU SUJET. — Une fois le choix arrêté, on s'efforcera de déterminer nettement les limites du sujet et de bien le distinguer des sujets connexes. On devra surtout se tenir en garde contre les analogies purement verbales. Ainsi les sujets 408 à 410 sur l'idée de *probabilité* ne doivent pas être confondus avec le problème du rôle de l'*hypothèse*, ce qui est une tout autre question. De même, les sujets 453 à 474 montrent que, sur les rapports de la *morale* et de la *science*, bien des problèmes très différents peuvent se poser ; de même les sujets 324 à 328 ne sont pas absolument les mêmes. — Prenons un autre exemple : le sujet 444 qui a été donné à Paris (mathématiques) en juillet 1933. Ce sujet : la détermination des *causes* en histoire, doit être d'abord nettement distingué du problème de l'établissement des *faits* historiques (analyse des documents, critique historique, etc.). Une confusion grossière que certains candidats, paraît-il, n'ont pas su éviter, était celle de la notion de *causes* avec la notion des *sources*. D'autre part, il ne s'agissait pas d'énumérer les causes possibles : psychologiques (individuelles ou collectives), économiques, géographiques, etc., d'un événement, ce qui transformait la dissertation philosophique en un devoir d'histoire : il s'agissait de montrer *par quelles méthodes* on peut déterminer ces causes, prouver qu'elles sont bien les causes de l'évène-

1. « L'homme, a dit Pascal, n'est ni ange, ni bête, et le malheur est que qui veut faire l'ange, fait la bête ». Vous prendrez acte de cette pensée pour définir l'équilibre supérieur qui constitue la vie morale, et la condition primordiale du perfectionnement individuel, qui est la vertu d'humilité (Grenoble, juill. 1927; cf. au contraire Nancy, juill. 1930: *Deux sentiments opposés, l'orgueil et l'humilité, semblent avoir inspiré tour à tour les moralistes. Lequel vous semble le plus propre à assurer l'accomplissement du devoir ?*); — *Peut-on formuler une morale si l'on ne croit pas à la liberté humaine ?* (Poitiers, oct. 1929); — *La morale sans métaphysique est-elle encore la morale ?* (Toulouse, juill. 1925); — *Une philosophie sans métaphysique est-elle encore la philosophie ?* (Toulouse, juill. 1932), etc.

ment en question, et d'examiner la valeur de ces méthodes (*comment et dans quelle mesure*, disait le texte). Enfin ce problème ne devait pas être confondu avec celui de la philosophie de l'histoire : si la notion de cause est inséparable de celle de loi, la prétention, qui fut celle de la philosophie de l'histoire, de déterminer la loi générale du développement de l'humanité est différente de la recherche des causes d'un événement particulier, singulier, seule en question ici. — Prenons de même le sujet 171 donné également à Paris (philosophie) en juillet 1933 : *Dépend-il de nous de toujours éviter l'erreur ?* Il fallait ici aussi se tenir en garde contre certaines confusions, par ex. celle de l'erreur et des cas anormaux ou pathologiques, confusion qui a été cependant commise par certains candidats. Le sujet n'était pas non plus un sujet de morale : responsabilité, culpabilité de l'erreur. Il ne devait pas davantage dévier vers l'établissement d'une définition de la vérité, l'examen des arguments du scepticisme, la classification des sophismes, etc. L'erreur n'est pas non plus l'ignorance. De même, une connaissance relative n'est pas nécessairement une connaissance erronée. Le sujet était, à notre avis, un sujet de psychologie dans lequel il fallait surtout examiner les différents facteurs de la croyance et montrer par suite dans quelle mesure celle-ci dépend de nous. La notion logique d'erreur pouvait ici faire dévier un peu le développement. Aussi convenait-il de ne pas se laisser prendre à ce traquenard.

III. — PLAN ET DÉVELOPPEMENT. — Lorsque le problème à traiter a été nettement délimité, on peut passer à l'établissement du plan. Il va de soi qu'il n'existe pas ici de règles invariables : il n'y a pas de recette pour confectionner une dissertation de philosophie. Tantôt on ira d'abord à la « chasse aux idées » ; on les notera à mesure qu'elles apparaîtront, et on s'efforcera ensuite de les faire entrer dans un plan logiquement ordonné. Tantôt au contraire ce sont les grandes lignes du plan qui se présenteront les premières à l'esprit. Ce second procédé est, en général, de beaucoup préférable. En tous cas, quel que soit le procédé adopté, il faut bien se rendre compte que l'importance de la composition, du plan est plus grande encore dans une dissertation de philosophie que partout ailleurs. En règle générale, on n'abandonnera jamais une idée avant de l'avoir développée complètement, avant de lui avoir fait rendre, si l'on peut ainsi parler, tout ce qu'elle peut rendre, et l'on ne reviendra pas sur cette idée après être passé à une autre. Une telle négligence révélerait une élaboration insuffisante du plan ; le plus souvent, les élèves commencent trop vite à rédiger, avant d'avoir charpenté solidement leur développement.

Bien souvent, l'introduction devra être consacrée à la position de la question. Les problèmes philosophiques sont souvent des problèmes à

côté desquels on passe sans s'en douter, des problèmes dont on ne prend pas conscience (voir le sujet n° 4). L'introduction aura donc pour objet, non pas, bien entendu, de soulever des problèmes artificiels, mais de faire comprendre en quoi consiste le problème, de l'expliciter.

Dans le développement lui-même, on s'abstiendra de procéder par simple affirmation, comme beaucoup de candidats ont tendance à le faire. Il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver. Le plus souvent, cette preuve peut s'établir par analyse de l'idée (voir par ex. sujet 252). Mais cette analyse elle-même a toujours intérêt à s'appuyer sur des exemples concrets et aussi précis que possible. Encore ne suffit-il pas d'énumérer des exemples (trop souvent, sous prétexte de donner des exemples, des élèves transforment certains paragraphes d'une dissertation de logique en un devoir de physique, de chimie ou de sciences naturelles). Il faut que l'exemple serve de thème à l'analyse, que la pensée travaille sur les exemples (voir les sujets 200, 283, 482, etc.).

Chaque paragraphe sera résumé en une conclusion partielle, et la conclusion générale condensera en formules aussi concises et rigoureuses que possible le résultat de ces divers développements.

IV. LA FORME. — Contrairement à ce que pensent parfois les élèves, la forme d'une dissertation philosophique doit être particulièrement soignée. Non qu'il faille rechercher un style fleuri, brillant ou oratoire (ce dernier écueil est à éviter particulièrement dans les dissertations de morale). On évitera de même les formules toutes faites ou trop vagues, ainsi que les formules tranchantes qui révèlent une absence d'esprit critique et la méconnaissance de la complexité des problèmes. Le style philosophique doit être, avant tout, un style sobre, ferme et précis. On ne fera appel aux termes techniques indispensables que dans la mesure strictement nécessaire à la propriété du langage, et l'on se tiendra également éloigné du verbalisme vide et banal et de ce style prétentieux, intolérable surtout chez des jeunes, qui donne aux idées les plus simples l'apparence d'être des idées profondes en les enveloppant de formules hermétiques.

V. INDICATIONS PRATIQUES. — Les sujets qui suivent sont groupés dans l'ordre des chapitres de notre *Manuel de Philosophie*. Ils sont tous — sauf le sujet 7 donné à titre d'exemple pour les débutants — empruntés aux sujets proposés à la 2^e partie du Baccalauréat depuis l'année 1925. Sauf indication contraire, ils ont tous été donnés au Baccalauréat de Philosophie. Pour les principaux d'entre eux, nous avons indiqué un plan, parfois assez détaillé. Pour les autres, réunis sous la rubrique « sujets analogues », nous nous sommes contentés de

quelques indications sommaires et de références, soit aux sujets traités, soit au *Manuel* (pour les sujets du Baccalauréat Mathématiques, les références paginales au tome II sont identiques à celles de l'édition pour la classe de Mathématiques). — Quelques termes dont il y a lieu de bien préciser le sens sont accompagnés du signe *; ce signe renvoie à l'article correspondant de notre *Petit Vocabulaire de la Langue philosophique*.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

OBJET ET CARACTÈRE DE LA PHILOSOPHIE

1. — *Existe-t-il une différence entre la connaissance scientifique et la connaissance philosophique ?*
(Bacc. philosophie, Toulouse, oct. 1931).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE: bien déterminer la conception de la philosophie à laquelle on se ralliera; car, si, en tout état de cause, il doit y avoir une différence entre la connaissance scientifique et la connaissance philosophique, cette différence ne sera pas la même selon la conception adoptée. On peut d'ailleurs examiner les différents cas possibles.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — Primitivement confondues, science et philosophie se sont peu à peu distinguées l'une de l'autre (*Manuel*, tome I, pages xviii-xx). Quelle différence précise existe-t-il donc entre elles?

I. — SCIENCE ET MÉTAPHYSIQUE.

A) On peut d'abord identifier la philosophie avec la métaphysique ontologique.

La différence serait alors que la science est une connaissance *relative*: expliquer, pour elle, c'est établir des *lois*, c'est-à-dire des *relations* entre les phénomènes ou entre les éléments des phénomènes (*Manuel*, t. II, p. 120-124), — tandis que la métaphysique serait une connaissance de *l'absolu*, c'est-à-dire de l'essence même des choses (ontologie), de leurs causes premières et de leurs causes finales (*Manuel*, t. I, p. xxv-xxvi; t. II, p. 505-507, p. 540, etc.).

B) Mais cette conception est discutable:

1°) parce qu'on peut soutenir que la science nous fait connaître, elle aussi, une certaine *réalité* (t. II, p. 172);

2°) parce qu'il n'est pas certain que la connaissance de l'absolu soit possible (t. II, p. 517, p. 520-524, p. 546).

II. — SCIENCES SPÉCIALES ET PHILOSOPHIE GÉNÉRALE.

A) On peut, avec Aug. Comte, réduire la philosophie à n'être que « l'étude des généralités des différentes sciences, conçues comme soumises à une méthode unique ».

Tandis que les sciences poussent l'étude de leur objet « jusque dans ses spécialités les plus détaillées », — le rôle de la philosophie serait de remédier aux dangers de cette spécialisation en *coordonnant* les sciences. La philosophie ne se distinguerait plus de la science que par son caractère d'*unité* et de *généralité* plus élevé (*Manuel*, t. I, p. xxix-xxx). Formule de Spencer, *ibid.*, p. xxx.

B) Conception discutable, car :

1°) il semble que les sciences se coordonnent d'elles-mêmes (t. II, p. 56-57);

2°) il y a des problèmes autres que les problèmes purement positifs (t. I, p. xxxii-xxxiv, et t. II p. 510).

III. — SCIENCE POSITIVE ET PHILOSOPHIE NORMATIVE*.

On peut enfin concevoir la philosophie comme une théorie des *valeurs* humaines.

La science énonce des faits ou des relations entre les faits (jugements de *réalité*). La philosophie apprécie la valeur de la connaissance ou de la conduite humaine (jugements de *valeur*) : elle consiste alors essentiellement dans la *logique* (complétée par la *critique de la connaissance*) et la *morale*. La science donne des *lois* ; la philosophie, des *règles* (*Manuel*, t. I, p. xxxii-xxxvi).

IV. — CONCLUSION.

Cette dernière conception peut, semble-t-il, être, en tout état de cause, acceptée. Elle peut se concilier, soit avec l'une, soit avec l'autre des deux premières. Si la critique de la connaissance montre que la connaissance de l'absolu est possible, la philosophie comprendra, outre la logique et la morale, la métaphysique (§ I). Dans le cas contraire, la philosophie, sans avoir, à proprement parler, le rôle que lui attribuait Comte, peut cependant (outre son rôle normatif : logique et morale) être regardée comme une synthèse provisoire des acquisitions présentes et passées de la science et une anticipation de ses acquisitions futures (t. II, p. 546).

SUJETS ANALOGUES

2. — *Comment concevez-vous les rapports de la science et de la philosophie? La philosophie doit-elle tenir compte de faits et d'idées étrangers au domaine scientifique?* (*Bacc. mathématiques, Lyon, oct. 1931*).

Voir le sujet n° 1, et le *Manuel*, édition Mathématiques, p. 12-14.

Sujet plus général que le précédent puisqu'il s'agit des *rapports*, c'est-à-dire des ressemblances et des différences et aussi des *influences réciproques* de la science et de la philosophie (cf. *Manuel*, t. I, p. xxxvi-xxxvii).

Quant à la seconde question, nous répondrions pour notre part : 1°) qu'il n'existe pas de *faits* « étrangers au domaine scientifique » ; — 2°) que la philosophie doit tenir compte d'*idées* différentes de celles de la science dans la mesure où son *point de vue* est différent de celui de la science (cf. sujet précédent).

3. — *Qu'est-ce que l'esprit philosophique? Vous le comparerez à l'esprit scientifique et vous en déterminerez la valeur* (*Bacc. philosophie, Grenoble, oct. 1926*).

Deux éléments principaux :

1°) *l'esprit critique* (cf. *Manuel*, t. II, p. 51-52), mais en un sens un peu différent de celui où il entre dans l'esprit scientifique, par suite de la différence de point de vue entre science et philosophie (sujet n° 1, § III) : il s'agit surtout ici d'appliquer la réflexion critique aux *valeurs* courantes ;

2°) *l'esprit de synthèse* (*Manuel*, t. I, p. xxiv, cf. sujet n° 1, § II).

Quant à sa valeur, nous l'estimerions très haute, mais moyennant une double réserve :

1°) il ne faut pas que la réflexion critique soulève des problèmes artificiels, mais qu'elle s'applique aux problèmes nés de la vie elle-même (cf. *Manuel*, t. I, p. xxxiii et xxxiv ; t. II, p. 11 et 15, p. 232, etc), ni que l'esprit de synthèse dégénère en constructions arbitraires (t. II, p. 34) ;

2°) il faut se rendre compte que l'esprit philosophique n'est pas le propre du philosophe, mais que tout homme le possède dans la mesure où il réfléchit sur sa pensée et sur sa conduite.

4. — *La philosophie a-t-elle un objet propre et une méthode particulière?* (*Bacc. philosophie, Besançon, juill. 1925*).

Non, à notre avis, si on l'identifie avec la métaphysique et si l'on y fait entrer la psychologie, la sociologie, etc. De la philosophie ainsi conçue, on peut dire avec M. GOBLOT (*Le système des sciences*, 213) qu'elle n'est « qu'un résidu : c'est la partie de la connaissance humaine qui n'a pas encore réussi à revêtir les caractères et à prendre la valeur de la science ».

Oui, au contraire, si l'on entend par philosophie les disciplines *normatives* (sujet n° 1, § III) : logique, critique de la connaissance, morale, etc. Sa méthode propre est la « prise de conscience » (*Manuel*, t. I, p. 29 ; t. II, p. 15 pour la logique, p. 315 pour la morale). « Le philosophe est celui qui découvre des problèmes là où le commun des hommes n'en voit pas ou nie qu'il y en ait » (Essertier).

5. — *Comment concevez-vous les rapports de la science et de la philosophie ?* (Bacc. philosophie, Lyon, juill. 1933 ; — Caen, juill. 1935).

Voir le sujet n° 1.

6. — *Le sens commun considère volontiers la philosophie comme totalement dénuée d'utilité pratique. Pourtant on a vu des hommes d'État redouter la libre spéculation philosophique et s'efforcer d'en entraver l'exercice, reconnaissant ainsi, au moins implicitement, son efficacité. Comment chacune de ces deux opinions sur la valeur pratique de la philosophie peut-elle s'expliquer, et laquelle jugez-vous, pour votre part, la plus proche de la vérité ?* (Bacc. philosophie, Caen, juill. 1935).

La réflexion philosophique consiste à se poser des problèmes qui restent, le plus souvent, inaperçus de la pensée courante (voir sujet 4, fin), ce qui explique la première opinion. Mais, étant essentiellement une prise de conscience des problèmes qui nous intéressent le plus, pratiquement, à savoir ceux qui concernent la valeur de la connaissance et de la conduite humaines, elle possède, en réalité, une efficacité majeure : d'où la seconde opinion, qui est la plus clairvoyante.

PSYCHOLOGIE

PREMIÈRE SECTION

LE POINT DE VUE SUBJECTIF EN PSYCHOLOGIE

7. — *Commenter cette réflexion de J.-J. Rousseau : « Penser est un art qui s'apprend, comme tous les autres, même plus difficilement. »*

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : 1°) définir le sens de « penser »* : il s'agit ici de la pensée au sens étroit, de la pensée réfléchie et organisée, de la pensée logique (sens 2 du Vocabulaire), et non de la pensée au sens large où ce mot désigne la totalité de la vie mentale ;

2°) définir le sens de « art »* : le mot n'est pas pris ici au sens spécialement esthétique, mais plutôt au sens de « technique » ; la pensée est comparable à un métier, à un « art mécanique » pour lequel un apprentissage est nécessaire ; en ce sens (Vocabulaire, sens 1), art s'oppose à la fois au savoir purement théorique et à la pratique purement spontanée ;

3°) il y aura lieu de se demander pourquoi cet art s'apprend « plus difficilement » que tous les autres.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — La pensée semble, à première vue, nous être naturelle. Elle est souvent présentée comme l'apanage de l'homme (Pascal : l'homme, « roseau pensant », etc.). Mais ceci ne veut point dire nécessairement qu'elle soit une donnée première, qu'elle ne nécessite aucun effort ni aucun apprentissage. Rousseau nous dit au contraire : « Penser... ». D'ailleurs il y a pensée et pensée (cf. la citation de Greenwood, *Manuel*, tome I, p. 58).

I. — ON APPREND A PENSER.

La pensée qui nous est naturelle, la pensée spontanée est en effet très loin de la pensée logique (utiliser ici les descriptions de la vie psychique de James et Bergson, *Manuel*, tome I, chap. 1).

A) Elle est *très vague, inconsistante, incohérente*. La pensée qui ne nous coûte aucun effort, est celle de la *réverie* et du *rêve*... Sans doute, cette pensée n'est pas totalement « *décousue* » : il y a souvent à la base du rêve, par ex., une unité de ton *affectif* qui donne la clef des images qui s'y déroulent (*Manuel*, t. I, p. 345, obs. XXXVIII). Mais cette unité est d'ordre assez inférieur : l'affectivité n'est bien souvent que le reflet de la vie du corps. Il ne faut pas confondre cette continuité tout affective avec la continuité logique, avec la constance de la volonté et du caractère (t. I, p. 55, § 4^o). — Elle est d'ailleurs elle-même sujette à discussion : instabilité mentale et affective de l'enfant, passage du rire aux larmes, etc. (cf. t. I, p. 375, note 1, et p. 629). — Opposer à cet état la *cohérence logique* de la pensée réfléchie.

B) La pensée spontanée est très *subjective*, elle est enfermée en elle-même, *égocentrique* ou même *autistique*. Elle est faite d'impressions tout individuelles, sans adaptation à la réalité extérieure (*Manuel*, t. I, p. 51-52, p. 94, p. 438, p. 682, etc.). — Opposer à ce caractère l'*objectivité* de la pensée réfléchie et notamment de la pensée scientifique (t. II, p. 39 et p. 49).

C) A un degré plus élevé, la pensée spontanée devient un simple *reflet de la vie sociale*. Elle est faite de clichés, de préjugés, de mots d'ordre acceptés sans même qu'on s'interroge sur leur valeur (tout vient à point à qui sait attendre ; charité bien ordonnée commence par soi-même, etc.), de notions mal définies, dont le contenu n'a jamais été analysé de façon distincte (comme le sont trop souvent les notions de morale courante). — Opposer à cette passivité de la pensée spontanée l'*attitude critique* de la pensée réfléchie (t. I, p. 466-468) et notamment de la science (t. II, p. 51-53).

II. — COMMENT ON APPREND A PENSER.

A) C'est un « art », c'est-à-dire qu'il s'oppose au savoir purement théorique, purement livresque. Ce n'est pas en apprenant par cœur des règles de logique qu'on deviendra un penseur. Ceci est utile, mais ne suffit pas, de même que, pour un « art mécanique » quelconque, il est fort bon de connaître la théorie de la machine qu'on emploie, mais qu'il y faut aussi la *pratique*.

L'éducation de la pensée ne peut donc se faire à *vide*. Il faut penser sur quelque chose : contact avec le monde, réfléchir sur la vie. Bénéfice intellectuel que Descartes a retiré de ses voyages (cf. *Discours de la Méthode*, 1^{re} partie, fin).

On apprend à raisonner par la pratique de la déduction mathématique, à observer et à induire par la pratique de la méthode

expérimentale. D'où utilité des exercices pratiques, des manipulations, etc.

B) C'est un « art », c'est-à-dire qu'il s'oppose à la pratique spontanée, non réfléchie. Importance de la « prise de conscience » (t. I, passim, notamment p. 568-569). Les voyages n'apprennent rien à qui ne prend pas la peine d'observer ni de juger. De même, la science n'est instrument de culture qu'à la condition qu'on ne pratique pas ses méthodes mécaniquement, mais qu'on réfléchisse sur ces méthodes même, sur leurs principes, leurs postulats, leurs règles, leurs conditions d'application, leur valeur : les mathématiques n'enseignent à raisonner qu'à celui qui prend conscience du processus de la démonstration, etc.

III. — PLUS DIFFICILEMENT.

Pour deux raisons principales :

A) Souvent on manque ici de contrôle extérieur : la pensée étant à la fois instrument et objet, il sera plus difficile de rectifier ses erreurs que de faire saisir, par ex., à un ouvrier un défaut de fabrication ou à un dessinateur une faute de perspective. Ici le « modèle » n'existe pas.

B) En ce domaine, on ne peut dire que l'apprentissage soit jamais terminé. La pensée ne progresse qu'en se critiquant sans cesse elle-même, et le penseur qui s'imaginerait être arrivé au terme de son effort, aboutirait à la mort de toute vie intellectuelle (cf. *Manuel*, t. I, p. 461, obs. LXXXI).

IV. — CONCLUSION.

Quelle que soit la difficulté de cet effort, il faut le soutenir cependant pour mériter le nom d'homme : « Toute la dignité de l'homme consiste en la pensée » (Pascal).

8. — Valeur de la méthode introspective en psychologie (Grenoble, oct. 1933).

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — A) Définir l'introspection. La distinguer : 1^o de la simple conscience (elle suppose une conscience *réfléchie*, un retour sur soi, et un effort d'analyse) ; — 2^o de l'examen de conscience moral.

B) Rôle attribué par l'ancienne psychologie et même par Ribot, Binet, etc., à l'introspection (*Manuel*, t. I, p. 32-33). Contesté aujourd'hui par la psychologie « objective », spécialement par la psychologie de réaction (*ibid.*, p. 87-89).

I. — SA PORTÉE.

A) Elle nous fait saisir directement les faits psychiques par la voie subjective; elle nous fournit ainsi un *donné*, point de départ indispensable pour la psychologie subjective (nous n'interprétons les mots du langage psychologique, les manifestations des états d'âme d'autrui, que par rapport à notre expérience personnelle, etc.), et peut-être pour toute psychologie (de même que l'optique *vg.* n'existerait sans doute pas si nous n'avions pas de sensations visuelles). — Mais ce n'est qu'un *donné*, sur lequel doit s'exercer, par d'autres voies, l'analyse.

B) Elle nous fournit un champ d'expérience *continuellement* à notre disposition: l'astronome peut attendre longtemps une éclipse, le passage d'une comète, etc., pour pouvoir l'observer, tandis qu'en nous-mêmes..... — Mais que vaut cette observation?

II. — SES LIMITES.

A) Elle manque de *généralité*:

— 1°) par son *étendue* insuffisante (*Manuel*, t. II, p. 183):

a) elle n'atteint que le sujet capable de s'observer lui-même, *i. e.* selon la formule fameuse de Ribot, *l'homme, adulte blanc et civilisé*; importance prise par cette idée depuis les travaux de Lévy-Brühl et de Piaget qui nous ont révélé les caractères propres de la mentalité primitive et de la mentalité infantile (t. I, p. 20);

b) à la limite même, ses résultats seraient purement *individuels*: méprises commises ainsi par certains psychologues (t. II, p. 183, n. 1).

Sans doute, on peut faire appel au témoignage des autres sur leur propre introspection. Mais ici intervient le langage avec tous ses dangers, on perd donc les bénéfices de l'observation *directe*, — et l'on n'obtient toujours des renseignements que sur l'homme *d'une certaine civilisation, d'un milieu social déterminé*.

— 2°) par sa *profondeur* insuffisante:

a) elle laisse échapper les états *inconscients* ou *subconscients* (t. I, p. 51); importance de cette idée, du point de vue bergsonien (t. I, p. 43, p. 58, etc.) et du point de vue freudien (t. I, p. 158);

b) elle ne peut s'appliquer aux états *violents*, qui absorbent toute la conscience (émotions fortes, passions, etc.).

B) Elle manque d'*objectivité*. C'est une observation dans laquelle le *sujet observant* et l'*objet observé* ne font qu'un. Par suite:

1°) ce n'est pas une véritable *connaissance*, car toute connaissance implique distinction du sujet et de l'objet. Ici il y a plutôt intuition, fusion du sujet et de l'objet (cf. *Manuel*, t. II, p. 544 et 545). Aussi l'introspection ne nous informe-t-elle pas des *causes* de nos états d'âme, elle nous présente comme *simple* ce qui est *complexe*, etc. (t. II, p. 182; et p. 190, la citation d'EGGER);

2°) elle altère le fait à étudier (*Manuel*, t. II, p. 178). « Le fait de

prendre conscience d'une opération psychologique modifie celle-ci dans sa nature » (Pierre Janet; cf. *Manuel*, t. II, p. 118). Loi du *décalage* de PIAGET: « Prendre conscience d'une opération, c'est la faire passer du plan de l'action sur celui du langage, c'est la réinventer en imagination pour pouvoir l'exprimer en mots » (*Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*, 282).

3°) d'où danger, ici bien plus que partout ailleurs (faute d'un contrôle objectif), des *idées préconçues* (*Manuel*, t. II, p. 178-179).

III. — CONCLUSION.

L'introspection n'a, en psychologie, qu'un rôle très limité:

1°) elle fournit à la psychologie subjective un *donné*, point de départ de la recherche;

2°) comme méthode d'analyse, elle ne convient qu'aux opérations supérieures, pleinement conscientes (*Manuel*, t. I, p. 103). Exemples: traduction en termes de conscience des notions de *sujet* et d'*attribut* dans le jugement (t. I, p. 474), des notions d'*extension* et de *compréhension* dans le concept (t. I, p. 503), etc.

SUJETS ANALOGUES

9. — *L'introspection* (Lyon, juill. 1925).

10. — *La psychologie peut-elle se contenter de la méthode introspective?* (Clermont-Ferrand, oct. 1925).

11. — *A quelles conditions l'introspection est-elle objective et quelle est son importance en psychologie?* (Caen, juill. 1927).

[Le mot *objective* est ambigu. Il faut le prendre ici au sens 3 de notre *Petit Vocabulaire*. Ne pas confondre avec le sens du même mot dans le sujet n° 19]. Voir le sujet n° 8, § II B.

12. — *Que faut-il entendre en psychologie par la conscience?* (Clermont-Ferrand, oct. 1925).

Voir *Manuel*, t. I, p. 26-30 et p. 668-670.

13. — *Peut-on avec les psychologues du siècle dernier définir la psychologie « la science des faits de conscience »? Quelle est la caractéristique du fait psychique?* (Alger, juill. 1926).

Voir *Manuel*, t. I, p. 26-27, p. 32, p. 48-52, p. 63-64 et p. 89. Voir aussi le sujet n° 24.

14. — *L'école de Victor Cousin professait que la conscience psycho-*

logique est infallible. Que faut-il penser d'un tel postulat? (Alger, oct. 1929).

Outre le sujet n° 8, voir *Manuel*, t. II, p. 182.

15. — Qu'appellez-vous « instant présent »? Qu'est-ce qui distingue, pour l'introspection, le présent vécu du passé ou de l'avenir? (Paris, juill. 1938).

Bien remarquer que la question est posée du point de vue *subjectif*. Or, de ce point de vue, il y a une différence essentielle entre le passé ou l'avenir, qui sont représentés à la conscience, — représentation qui est une construction intellectuelle (*Manuel*, t. I, p. 394, 408-410, 580-582), — et l'instant présent, qui est vécu et agi, — « ce que j'appelle mon présent, c'est mon action imminente » (Bergson, *Données immédiates*, 152), — qui participe au caractère mouvant de la vie et est saisi par intuition immédiate.

16. — Qu'est-ce que l'intensité des faits psychiques? (Martinique, oct. 1931).

Voir *Manuel*, t. I, p. 46-47, p. 54-55, et appendices, p. 8-10. — Cf. aussi t. I, p. 255-256 (l'intensité d'une émotion peut se déterminer par l'intensité de certaines réactions organiques).

LE POINT DE VUE OBJECTIF EN PSYCHOLOGIE

17. — Comment concevez-vous les rapports de la conscience avec l'organisme corporel? (Lille, juill. 1927).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : bien délimiter la question ; il ne s'agit pas ici du problème métaphysique des rapports de « l'âme » et du « corps », conçus comme deux « substances » distinctes. Le problème est beaucoup plus positif. On peut s'inspirer ici de notre *Psychologie*, chap. II, § I, C. Mais la question est posée de façon un peu différente : dans notre *Manuel*, elle est envisagée surtout sous l'aspect méthodologique (t. I, p. 78) ; ici au contraire, elle est posée sur le terrain doctrinal.

PLAN

Examiner les différents points de vue possibles.

I. — POINT DE VUE DU SENS COMMUN (SPIRITUALISME DUALISTE).

La conscience réside-t-elle dans l'organisme (et spécialement dans le cerveau), « ainsi qu'un pilote en son navire », suivant l'expression d'Aristote reprise par Descartes ?

Solution inconcevable et verbale (*Manuel*, t. I, p. 78 ; et t. II, p. 613 et p. 618, note 1).

II. — PARALLÉLISME.

A tout fait de conscience correspond un fait organique, et inversement. Non seulement cette prétendue solution dépasse les faits établis (t. I, p. 80 et 82). Mais, en réalité, elle ne résout rien : car cette correspondance serait elle-même à expliquer, et l'on retomberait alors dans les solutions classiques (t. II, p. 612, note 1).

III. — ÉPIPHÉNOMÉNISME (MATÉRIALISME STATIQUE).

La conscience est un « reflet » de la vie organique, spécialement de la vie cérébrale.

Encore une solution verbale : « reflet » ne signifie rien de précis (t. I, p. 84).

IV. — POINT DE VUE BIOLOGIQUE ET DYNAMIQUE.

Éliminer le point statique (la conscience et le corps conçus comme des choses inertes) et le point de vue dualiste (t. I, p. 74, p. 79, p. 81, p. 84-85 ; et t. II, p. 611, p. 617, etc.). Ne pas oublier que l'organisme corporel est, avant tout, vivant : c'est un ensemble d'actions virtuelles. Véritable rôle du cerveau : il n'est pas de « contenir » ou de « produire » la conscience, ce qui ne signifie rien ; il est simplement de coordonner ces actions organiques.

Cf. Pierre JANET, *Les stades de l'évolution psychologique* (cours 1925-1926), p. 357-358 : « On disait autrefois que le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile. C'est enfantin. Un cerveau séparé de l'être vivant est incapable de pensée et d'action. Le cerveau est un des éléments d'un circuit extrêmement complexe que nous appelons l'action... En réalité l'homme pense avec tout son corps : il pense avec ses mains, ses pieds, ses oreilles aussi bien qu'avec son cerveau. Il est absolument ridicule de dire que sa pensée dépend d'une partie de lui-même : c'est comme si on disait que notre habileté manuelle dépend de nos ongles. L'activité psychologique est une activité d'ensemble et non pas une activité locale. Le cerveau est tout simplement un ensemble de commutateurs... Ce n'est pas le cerveau qui détermine l'activité psychologique, il ne fait que la régler. » — Cf. aussi la définition de la psychologie d'après Piéron (*Manuel*, t. I, p. 89).

D'où lois d'A. REY et de CLAPARÈDE (*ibid.*, p. 90 et 91). A rapprocher de la formule de BERGSON : « La conscience est la lumière immanente à la zone d'actions possibles et d'activités virtuelles qui entoure l'action effectivement accomplie par l'être vivant », etc. (cf. *ibid.*, p. 42).

18. — *Quelle est la part du social dans la vie psychologique ?* (Rennes, juill. 1934).

PLAN

I. — LES FAITS.

Conditions sociales des faits psychiques (*Manuel*, tome I, p. 93-96). Montrer l'influence des formes sociales sur la vie intellectuelle, affective et active de l'homme. Insister sur l'importance du langage (*ibid.*, p. 95, et *Appendices*, p. 29-33). Indiquer que cette influence de la vie sociale s'exerce surtout sur les formes supérieures de la vie mentale : « Volonté et raison sont les deux splendides présents que la société dépose dans notre berceau », écrit le Dr Ch. Blondel (cf. *Manuel*, t. I, p. 570-571 et 624-625).

II. — INTERPRÉTATION ET DISCUSSION.

Développer les réserves indiquées dans notre *Manuel*, tome I, p. 100-101, et insister :

A) sur le rôle de l'élément *psycho-organique* : montrer que même les fonctions supérieures de l'esprit plongent leurs racines dans la vie organique (facteurs biologiques de la raison : *ibid.*, I, p. 565-566, et de la volonté, *ibid.*, I, p. 621-623) ;

B) sur le rôle de l'élément *personnel et proprement psychologique* (dans la raison : *ibid.*, p. 574, et dans la volonté : *ibid.*, p. 626-628).

Voir aussi le sujet n° 177.

SUJETS ANALOGUES

19. — *Que faut-il entendre par « psychologie objective » ?* (Strasbourg, juill. 1927).

« Objective » est pris ici au sens 4 de notre *Petit Vocabulaire* (cf. au contraire le sujet n° 11). Même en ce sens, cette expression vague comporte plusieurs acceptions. Distinguer avec soin :

A) ce que RIBOT (*De la méthode dans les sciences*, I, 278) appelle « la méthode objective ou d'observation extérieure », qui s'oppose à la pure introspection et qu'il subdivise en :

1°) méthode objective *directe* qui consiste à interpréter les signes extérieurs de la vie psychique chez les autres êtres par analogie avec notre propre expérience ;

2°) méthode objective *indirecte* qui porte sur les produits de l'activité mentale (langues, œuvres littéraires et artistiques, histoire).

B) d'une façon plus générale, la psychologie qui a recours aux « méthodes objectives », telles que psycho-physiologie, psychologie pathologique, psychosociologie, etc. (*Manuel*, t. I, p. 15-20) ;

C) la *psychologie de réaction* qui, appliquée d'abord au psychisme animal (t. I, p. 17), a été étendue à la psychologie humaine : psychologie du *comportement* de PIÉRON, psychologie de la *conduite* de Pierre JANET et, en un sens plus étroit, *behaviorism* américain (t. I, p. 87-89) ; — la différence avec les points de vue précédents est que l'observation extérieure n'est plus un moyen indirect d'étudier la conscience d'autrui, mais que ce point de vue de la psychologie de conscience est ici définitivement écarté ;

D) en un sens plus étroit encore, l'étude des réflexes conditionnés : « psychologie objective » de BECHTEREV, et surtout de PAVLOV et de WATSON.

20. — *Rapports de la pensée et du cerveau* (Lyon, oct. 1932).

Voir sujet n° 17, particulièrement le § IV.

21. — *Quelles relations y a-t-il entre les faits psychologiques et les faits physiologiques ?* (Paris, session spéciale, mars 1940).

Voir sujet n° 17, et *Manuel*, t. I, p. 63-93.

22. — *Peut-on étudier la vie psychique sans se préoccuper du corps ?* (Bordeaux, juill. 1927).

A) Dans la *définition* même du fait psychique, il faut tenir compte du corps (*Manuel*, t. I, p. 63-64).

B) Il existe des *conditions organiques* de la pensée (*Manuel*, t. I, p. 65-71 et p. 75-77). Préciser par quelques exemples : sensations (*ib.*, p. 163-164, p. 183-185), émotions (*ib.*, p. 251-256). Même dans une fonction aussi élevée que la raison, il faut tenir compte, sinon de conditions anatomiques et physiologiques, du moins des besoins fondamentaux de l'être vivant : point de vue biologique (*ib.*, p. 90-92 et p. 565-566).

C) Certains psychologues réduisent même aujourd'hui la psychologie à l'étude du *comportement* (voir sujet n° 24).

23. — *Qu'entend-on par le comportement d'un être ? Peut-on définir la psychologie comme la science du comportement humain ? Et l'étude de ce comportement suffit-elle à épuiser l'analyse psychologique ?* (Alexandrie, oct. 1932).

1) Voir sujet n° 19, C, et *Manuel*, t. I, p. 88-89 et p. 103.

24. — *Qu'est-ce qu'un fait psychique ? La psychologie est-elle autre chose qu'un point de rencontre de la physiologie et de la sociologie ?* (Toulouse, juill. 1932).

I. — Le fait psychique peut se définir :

A) du point de vue *subjectif*, comme fait de conscience (*Manuel*, tome I, p. 26) ;

B) du point de vue *objectif*, comme un fait de comportement global (*ibid.*, p. 89).

II. — De l'un ou de l'autre point de vue, notre conscience ou notre comportement sont soumis à une double influence : 1° celle de l'organisme (*ibid.*, p. 63-78) ; — 2° celle de la société (voir sujet, n° 18, § I).

C'est pourquoi le Dr Blondel a pu définir le psychique « le point de rencontre de l'organique et du social » (*ibid.*, p. 705, n. 2).

III. — Discuter cette conception en montrant l'importance de l'élément proprement psychologique (voir sujet n° 18, § II B, et le Manuel, t. I, p. 102 et p. 705-706).

25. — *La conscience et la société* (Grenoble, oct. 1936).

Sujet n° 18, à compléter par quelques indications sur les conditions sociales de la prise de conscience (Manuel, t. I, p. 467).

26. — *Expliquer et discuter cette affirmation d'un sociologue contemporain : « Dans la vie mentale de l'homme, tout ce qui n'équivaut pas à une simple réaction de l'organisme aux excitations qu'il reçoit, est nécessairement de nature sociale »* (LÉVY-BRÜHL) (Rennes, juill. 1927).

Voir sujet n° 24, § II, et sujet n° 25. — On pourrait examiner la question sur un exemple particulièrement typique : les *tendances*. Même des tendances complexes comme les *tendances esthétiques* impliquent un élément organique (Manuel, t. I, p. 144 et 262 ; *appendices*, p. 41-44). Mais elles dépendent surtout d'influences collectives : caractère social de l'art (Manuel, t. I, p. 264 ; *appendices*, p. 44-52). Toutefois, ici plus que partout ailleurs peut-être, il faut tenir compte d'un élément proprement psychologique, personnel (Manuel, t. I, p. 264 ; *appendices*, p. 52-54). Cf. le sujet 177.

CLASSIFICATION DES FAITS PSYCHIQUES

27. — *En quoi consiste la différence spécifique de la vie affective et comment celle-ci maintient-elle son originalité, tout en dépendant de l'intelligence, des tendances et de la volonté ?* (Caen, oct. 1931).

PLAN

Exemples de faits affectifs. Leur différence* spécifique par rapport aux autres faits psychiques ?

I. — Montrer brièvement comment ils dépendent :

A) de l'intelligence (Manuel, t. I, p. 239-242 et p. 246) ;

B) des tendances (*ibid.*, p. 127 et p. 225-231) ;

C) de la volonté : celle-ci peut favoriser ou refouler certains sentiments (*ibid.*, p. 257) ; elle peut aussi organiser la vie affective (par opposition à l'instabilité affective telle qu'on la trouve vg. chez l'enfant qui passe du rire aux larmes : insuffisance de coordination).

Voir aussi le sujet n° 81.

II. — Toutefois la vie affective jouit d'une indépendance relative :

A) par rapport à l'intelligence, qui tend à la représentation objective des choses (Manuel, t. I, p. 109, et t. II, p. 5-6). L'affectivité élémentaire, sous ses formes les plus frustes, semble fort peu pénétrée de représentations (vg. formes élémentaires du sentiment ou de l'émoi esthétiques : t. I, p. 144 et p. 262) ;

B) et donc, par rapport à la volonté, puisque celle-ci est une forme intellectualisée de l'activité, consciemment dirigée vers l'adaptation au réel : opposition de l'émotivité et de la volonté (t. I, p. 615).

C) Il est vrai que, dans ce cas, l'affectivité semble être sous la dépendance assez étroite de tendances organiques. Elle s'en distingue cependant parce que la tendance, quelle qu'elle soit, est orientée vers l'acte. De même que l'intelligence est représentation de l'objet, l'activité, réfléchie (volonté) ou non (tendance), est dirigée vers l'objet. L'état affectif marque au contraire la façon dont le sujet est affecté par celui-ci (t. I, p. 109).

Sans doute (cf. t. I, p. 63), toute la vie psychique peut être définie, comme le fait Titchener, « la totalité de l'expérience humaine en tant qu'elle dépend du sujet qui l'éprouve ». Mais le propre de l'état affectif est justement de traduire le retentissement intérieur, chez le sujet, de la représentation ou de l'action. « Le plaisir, écrit HAMÉLIN, exprime la manière dont le sujet sent qu'il se porte après s'être assimilé l'objet. » C'est « l'appréciation¹ par le sujet lui-même, et à son point de vue de sujet, de l'état dans lequel l'a mis la satisfaction d'une tendance » (*Éléments principaux de la représentation*, 440-441).

1. [Toutes réserves faites cependant sur ce mot qui semble indiquer un jugement proprement dit et qui implique, à notre avis, une interprétation trop intellectualiste.]

DEUXIÈME SECTION

SENSIBILITÉ ET ACTIVITÉ TENDANCES ET MOUVEMENTS

28. — *Le réflexe et son rôle dans la vie mentale*
(Dijon, juill. 1927).

PLAN

I. — QU'EST-CE QUE LE RÉFLEXE ?

- A) Le réflexe simple (*Manuel*, t. I, p. 133).
B) Les réflexes supérieurs. Insister sur la loi de coordination (*ibid.*, p. 135-136). Rôle de la conscience? (p. 136).
C) Les réflexes conditionnés (p. 137).

II. — SON RÔLE DANS LA VIE MENTALE.

Position de la question : le réflexe comme type de l'activité automatique ; notre activité est-elle tout entière automatique ?

A) Importance de l'activité réflexe, même chez l'homme : comportements héréditaires (*ibid.*, p. 136-137) ; les mouvements volontaires eux-mêmes sont faits, en partie, de mécanismes associés (p. 141 et p. 621-623).

B) Mais : 1°) même le réflexe simple implique déjà *une réaction propre de l'organisme* (qui se manifeste par la disproportion de l'excitation et de la réaction, par la spécificité de la réaction, etc. : *ibid.*, p. 132 et 133). Opposer cette conception à celle de Lœb (p. 297-298).
Notion de dynamisme ;

2°) variabilité des réflexes supérieurs : association de plus en plus *plastique*, de plus en plus modifiable (p. 137-138) ; base physiologique de la liberté (p. 660) ;

3°) subordination aux centres supérieurs (cerveau) ; phénomène de

l'inhibition (p. 135) ; son importance dans l'acte volontaire (p. 612 et 622).

III. — CONCLUSION.

Importance de l'automatisme dans notre comportement. Son utilité (pourvu toutefois qu'il soit soumis au *contrôle* de la volonté). Mais cet automatisme lui-même ne doit pas être conçu de façon trop simple.

29. — *Qu'est-ce qu'une tendance ?* (Nancy, juill. 1931 ;
— Lille, oct. 1931).

PLAN

I. — Montrer que *l'affectivité* suppose à sa base une forme élémentaire et subconsciente de l'*activité* qu'on appelle la *tendance* (*Manuel*, t. I, p. 127).

Idée que tout être vivant est un ensemble de tendances (p. 288 et 290). Rapport de l'idée de *tendance* avec celle de *fonction* (p. 142, note 2).

II. — Définition de la *tendance* comme « un mouvement ou un arrêt de mouvement à l'état naissant » (Ribot). Exemple du *carناسier*. Importance des mouvements dans la vie psychique (p. 128-129).

III. — La *tendance* et les formes plus complexes de l'activité :

A) la *tendance* et l'instinct proprement dit (p. 278) ;

B) la *tendance* et le désir (p. 127) ;

C) la *tendance* et la passion (p. 269) ;

D) la *tendance* et la volonté (p. 614 et 616).

Organisation, spiritualisation et socialisation des *tendances* (p. 160).

Conclusion. — « L'appétit* [au sens large] est l'essence même de l'homme » (Spinoza).

SUJETS ANALOGUES

30. — *L'activité réflexe et l'activité consciente* (Lyon, juill. 1927 ;
— Aix, juill. 1932).

Insister sur l'importance des *représentations* (action idéo-motrice) dans l'activité consciente (*Manuel*, t. I, p. 140 et p. 616-617).

31. — *L'acte réflexe, l'acte instinctif et l'acte volontaire* (Martinique, juill. 1932).

Voir le sujet n° 28, et le sujet n° 29, § III.

32. — *Les conditions motrices des phénomènes de conscience* (Candidats à double examen, Dijon, oct. 1930).

33. — *Dites ce que vous savez de la tendance. Montrez son rôle dans la vie affective et dans la vie active. Analysez la tendance que vous connaissez le mieux. Indiquez les conditions psychiques, physiologiques et sociologiques qui influent sur son développement* (Rennes, juill. 1927).

S'inspirer, pour la dernière partie, du sujet n° 26. On peut prendre comme exemple la tendance esthétique (voir *Manuel*, t. I, p. 144, p. 262, p. 264, et *Appendices*, p. 41-54).

34. — *Comment se manifestent les tendances et comment parvient-on à les classer ?* (Besançon, juill. 1931).

Elles se manifestent par des mouvements et par des états affectifs (*Manuel*, t. I, p. 127-128). Principe de la classification (voir *ibid.*, p. 102-103) : A) *appétits*, où domine l'élément *psycho-organique* et qui se classent comme les fonctions physiologiques (p. 142-143) ; — B) *tendances sociales*, parmi lesquelles : 1° les *tendances inter-individuelles*, à la base desquelles domine encore l'élément *organique* (p. 147-148) ; 2° les *tendances sociales proprement dites*, où l'élément organique s'efface devant l'élément *psycho-social* (p. 154) ; — C) *tendances personnelles et idéales* : pourquoi on peut les classer ensemble (p. 157).

SENSATIONS ET IMAGES

35. — *En quoi consistent les sensations, et peut-on les mesurer ?* (Clermont-Ferrand, oct. 1925).

PLAN

I. — NATURE DE LA SENSATION.

Analyser brièvement les conditions physiques et physiologiques de la sensation (*Manuel*, t. I, p. 163-164).

De cette analyse, il résulte que la sensation n'est pas, comme on le croit le plus souvent par une sorte d'empirisme naïf, un simple décalque du fait physique qui l'a provoquée. Entre l'excitation et la sensation, s'interpose un phénomène corporel, extrêmement complexe puisqu'il met en jeu d'abord ces organes si finement différenciés que

sont nos *sens*, puis nos *nerfs*, et enfin cet organe si prodigieusement complexe qu'est notre *cerveau*. Tous ces organes ne doivent pas être considérés comme un miroir qui reproduirait sans déformation l'événement extérieur. Ils sont vivants, donc doués d'une réactivité propre, et l'on comprendra mieux encore ceci si l'on songe que l'organisme, d'après ce que nous apprennent les physiologistes contemporains, doit être regardé comme un réservoir d'énergies, qui absorbe, transforme ou amplifie celles qui lui viennent du milieu extérieur.

Montrer que cette réactivité propre de l'organisme se manifeste, dans la sensation, par la loi du seuil, les lois dites (à tort) psychophysiques de Weber et Fechner et la loi de spécificité (*Manuel*, t. I, p. 183-184).

Conclure que la sensation n'est que le retentissement subjectif, dans la conscience, — à travers tous ces intermédiaires, — d'une impression faite sur un organe sensoriel.

II. — MESURE DE LA SENSATION.

Difficulté qu'il y a à mesurer un tel phénomène. Objections de Bergson (*Manuel*, t. I, p. 47, β et γ). Discussion (*ibid.*, p. 54-55). Rappeler qu'au surplus la mesure n'a pas pour objet de traduire l'essence absolue des choses, mais qu'elle est *toujours* plus ou moins conventionnelle. La vraie difficulté est ici d'établir un rapport direct, comme avait voulu le faire Fechner, entre l'excitation physique (qui, elle, est mesurable) et le processus conscient (voir *Manuel*, *appendices*, p. 7-8).

36. — *Pour quelles raisons le rêve est-il considéré par la psychologie moderne comme un phénomène particulièrement significatif ?* (Lyon, juill. 1936).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : bien voir comment se pose la question ; il ne s'agit pas d'une simple description de l'état de rêve ; on demande d'indiquer quelle signification peut avoir le rêve pour la psychologie générale.

PLAN

Peu d'intérêt que les psychologues d'autrefois ont accordé à l'étude du rêve. Pourquoi ? Cette étude ne peut-elle servir à la connaissance générale de l'esprit ?

I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU RÊVE.

A) Le rêve proprement dit se produit dans l'état de *sommeil*. On a proposé bien des explications *physiologiques* du sommeil, dans le détail

desquelles on n'a pas à entrer ici. Mais *psychologiquement* le sommeil se caractérise par la désadaptation de l'esprit au réel : « Dormir, c'est se désintéresser » (Bergson).

B) De là, ce défilé d'images mouvantes, hallucinatoires (prises pour la réalité) qui caractérise le rêve (*Manuel*, t. I, p. 204). De là aussi l'illogicité et l'incohérence du rêve : phénomènes d'*extériorisation* ou d'*introjection* (*ibid.*, p. 439); — phénomènes d'*ambivalence* (*ibid.*, p. 43, et cf. p. 498, n. 1).

II. — INDUCTIONS TIRÉES DE L'ÉTUDE DU RÊVE.

A) L'étude du rêve nous apprend :

1°) le caractère *dynamique* de la pensée : il n'y a pas d'images-clichés ; l'image du rêve comme type de l'image pure (*Manuel*, t. I, p. 208);

2°) l'existence en nous d'un fonds de *pensée illogique*, d'une « absurdité fondamentale » (Bergson, *Données immédiates*, p. 101); ses caractères : mobilité, — continuité, — durée concrète : le sentiment du temps dans le rêve (*Manuel*, t. I, p. 46, n. 1);

3°) l'*influence du corps, de la vie organique* sur ces formes de pensée : rôle des sensations externes et de la cœnesthésie dans le rêve (*ibid.*, p. 204-205 et p. 169, n. 1);

4°) la place, assez inférieure, et cependant l'importance de l'*élément émotif* dans notre vie mentale : a) l'*émotivité* est plutôt exagérée dans le rêve ; cas de ces rêves « où nous n'imaginons rien que de très ordinaire et au travers desquels résonne pourtant je ne sais quelle note originale » (Bergson, *ouv. cité*, p. 6); — b) l'état affectif n'en donne pas moins, bien souvent, au rêve son unité et suscite les images (*Manuel*, t. I, p. 345-346, obs. XXXVIII et XXXIX); — c) existence, dans le rêve, d'une mémoire affective (*ibid.*, p. 245).

B) L'étude du rêve nous montre à quoi se réduirait la « spiritualité » humaine sans les fonctions supérieures de l'esprit.

1°) La pensée du rêve est une pensée *autistique*, désocialisée. Comparaison avec la pensée morbide (*ibid.*, p. 94), notamment en ce qui concerne le sentiment du temps (*Manuel*, t. II, p. 564).

2°) Dans le rêve : a) pas de distinction du *réel* et de l'*imaginaire* : la « fonction du réel » (*ibid.*, t. I, p. 117) n'existe qu'aux degrés supérieurs de la vie de l'esprit ; — b) pas de distinction du *subjectif* et de l'*objectif* (phénomènes d'*extériorisation* et d'*introjection*) : la personnalité n'est donc pas une donnée première (*ibid.*, p. 682); — c) pas de *mémoire* (*ibid.*, p. 406-407, et cf. ci-dessous sujets 136 et 137) : celle-ci n'est donc pas la simple reviviscence du passé ; — d) pas de *volonté* : les désirs refoulés reparaissent (*ibid.*, p. 158); or la volonté est inhibition, arrêt (*ibid.*, p. 612); — e) pas de *raison* : une chose peut être autre chose qu'elle-même ; le principe d'identité n'est donc pas inhérent à la pensée (*ibid.*, p. 560, citation de Janet).

Ces fonctions supérieures de l'esprit ne sont donc pas des données primitives. Elles sont construites, — disons mieux : elles sont *conquises* par l'homme.

III. — CONCLUSION.

Où se trouve la vraie vie spirituelle : dans l'ascension vers la pensée claire, non dans le retour aux formes les plus brumeuses du psychisme. Équivoque de la formule : « vie profonde » (cf. *Manuel*, t. I, p. 52, citation de Piaget, et t. II, p. 495, citation de Brunshvicg).

SUJETS ANALOGUES

37. — *La sensation* (Dijon, juill. 1937).

38. — *Comment sommes-nous renseignés sur l'état de nos organes, sur l'activité de notre propre corps et sur ses déplacements dans le milieu extérieur?* (Clermont-Ferrand, juill. 1932).

Voir *Manuel*, t. I, p. 138-139, 168-173, 440-441.

39. — *On a dit : « Il n'y a de science que du mesurable. » Vous semble-t-il que l'étude de la sensation justifie ou infirme une telle conception?* (Réunion, juill. 1931).

Voir sujet n° 35, § II.

40. — *L'image. Quelle en est la nature? Dans quelles opérations psychologiques y a-t-il lieu de signaler plus particulièrement l'intervention des images et quel y est leur rôle?* (Grenoble, juill. 1925).

Voir *Manuel*, t. I, p. 191-192, 194-197, 201-203, 488-495.

41. — *Les types imaginatifs* (Lyon, juill. 1927).

Voir *Manuel*, t. I, p. 192-194.

42. — *Le pouvoir moteur des images; son importance en psychologie* (Alger, juill. 1928).

Voir *Manuel*, t. I, p. 129, p. 138, p. 195, p. 205, p. 584-585.

43. — *Qu'entend-on par les formes inférieures de l'imagination et quelles en sont les lois?* (Strasbourg, oct. 1929).

Voir *Manuel*, t. I, p. 202-208, p. 345, p. 350, p. 580-581, p. 593.

44. — *Sous quelles formes différentes peut se manifester l'activité spontanée de l'imagination?* (Bordeaux, juill. 1930).

Cf. le sujet précédent.

CUVILLIER. — *La diss. de phil. au bacc.*

45. — *L'esprit est-il, comme on l'a dit, un polyèdre d'images ?* (Clermont-Ferrand, juill. 1930).

Voir *Manuel*, t. I, p. 201-202, et p. 492-495.

46. — *Le rêve* (Aix, juill. 1931).

47. — *La psychologie de la rêverie* (Strasbourg, juill. 1931).

Pour ces deux sujets, voir *Manuel*, t. I, p. 203-205.

Pour le premier, voir en outre le sujet n° 36.

LES ÉTATS AFFECTIFS ÉLÉMENTAIRES

48. — *Dans quelles conditions se produisent le plaisir et la douleur ?* (Montpellier, oct. 1930).

Le sujet est traité dans le *Manuel*, tome I, pages 225-232.

49. — *Expliquer et discuter cette pensée de Ribot : « La douleur que nous cause un furoncle et la souffrance exprimée par Michel-Ange dans ses poésies de ne pas réaliser l'idéal sont de même nature »* (Besançon, oct. 1930).

PLAN

POSITION DE LA QUESTION.

Bien préciser la thèse de Ribot : « La douleur physique n'est pas un genre dont la douleur morale serait une espèce. La thèse que je soutiens, c'est que la douleur est toujours identique à elle-même, qu'elle a ses conditions d'existence propres, que les innombrables modalités qu'elle nous présente dans l'ordre physique et dans l'ordre moral tiennent à l'élément sensoriel ou intellectuel qui la suscitent et qu'elle enveloppe » (*Psychologie des sentiments*, p. 48).

I. — IDENTITÉ DES CONDITIONS de la douleur physique et de la dou-

leur morale (*Manuel*, t. I, p. 217-219). Elles se traduisent toutes deux par une *dépression*, à la fois organique et mentale (*ibid.*, p. 219-222). Elles s'expriment de la même façon (*ibid.*, p. 251).

II. — Ribot lui-même appuie sa thèse en retraçant L'ÉVOLUTION DE LA DOULEUR MORALE depuis sa forme la plus simple où elle est le plus proche de la douleur physique, jusqu'à ses formes les plus complexes (*Psych. des sentiments*, 44-46) :

A) douleur morale liée à une représentation très simple, à une image concrète (douleur de l'enfant qui a dû une première fois avaler un remède désagréable ou se faire extraire une dent et qui, obligé de recommencer, se représente la douleur à venir) ;

B) douleur liée à des représentations complexes (nouvelle d'une mort, d'une maladie, d'une ambition frustrée) ; — douleur éprouvée par sympathie ;

C) chagrin lié à des représentations idéales, à de purs concepts (douleur de l'homme religieux qui ne se sent pas assez fervent, du métaphysicien tourmenté par le doute, du poète et de l'artiste qui ont conscience d'une création avortée).

Il y a donc passage continu d'une forme à l'autre.

III. — On peut cependant faire les RÉSERVES suivantes :

A) distinguer l'élément douloureux (ou, plus exactement, désagréable) au sens large de la *sensation* de douleur proprement dite, qui semble avoir ses conditions propres (*Manuel*, t. I, p. 212) ;

B) même si l'on prend le mot « douleur » au sens large, il faut observer que l'enrichissement de l'élément intellectuel enrichit et diversifie considérablement l'élément douloureux (*ibid.*, p. 242 et p. 258). Un élément nouveau intervient : des représentations *collectives* (notion d'un idéal).

SUJETS ANALOGUES

50. — *De la douleur morale. Ses rapports et différences à l'égard de la douleur physique ; ses principales modalités* (Toulouse, oct. 1929).

Voir le sujet précédent.

51. — *Nature et rôle de la douleur dans la vie humaine* (Grenoble, oct. 1928).

Voir les sujets précédents, et *Manuel*, t. I, p. 232-233.

LES ÉTATS AFFECTIFS COMPLEXES

52. — *Les lois de formation des sentiments complexes* (Candidats à double examen, Lille, juill. 1925).

Sujet traité dans le *Manuel*, t. I, p. 239-243. Insister sur l'importance du facteur intellectuel (cf. le sujet n° 54, § II).

53. — *Existe-t-il une mémoire affective?* (Rennes, juill. 1932; — Lille, oct. 1932; — Rennes, oct. 1934).

Sujet traité dans le *Manuel*, t. I, p. 243-246.

54. — *Quels sont les divers facteurs qui entrent en jeu dans l'émotion? Comment classeriez-vous les émotions d'après l'influence de ces divers facteurs?* (Clermont-Ferrand, juill. 1932).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE. — Déterminer le sens du mot *émotion*. Il semble devoir être pris ici au sens 2 de notre *Petit Vocabulaire*: toute manifestation complexe et organisée de la vie affective.

PLAN

I. — DIFFÉRENTS FACTEURS DE L'ÉMOTION.

- A) Facteur organique (*Manuel*, t. I, p. 251-256).
- B) Facteur social (*ibid.*, p. 256-258).
- C) Facteur représentatif (*ibid.*, p. 246-247 et 258).

II. — D'OU CLASSIFICATION DES ÉMOTIONS EN :

- A) émotions-chocs, où domine le facteur organique (*ibid.*, p. 260-261);
- B) émotions-sentiments, où dominent les deux autres facteurs (*ibid.*, p. 262-264) et qui peuvent être, à leur tour, divisées, conformément

à notre classification des tendances (*ibid.*, p. 154-157), en: 1°) sentiments relatifs à des groupes sociaux déterminés: familiaux, professionnels, patriotiques, humanitaires (prédominance du facteur social); — 2°) sentiments idéaux: religieux, moral, esthétique, intellectuel (prédominance du facteur représentatif).

55. — *Quelle différence y a-t-il entre la sensation et le sentiment?* (Aix, juill. 1929).

PLAN

Le langage courant distingue assez bien entre: a) une *sensation* de piqure, de douleur, de froid, une sensation du goût ou de la vue, etc.; — et d'autre part: b) un *sentiment* de joie, de regret, de jalousie, les sentiments familiaux, le sentiment esthétique, moral, etc. Toutefois le mot *sentiment* a parfois en psychologie un sens plus large (sens 4 de notre *Petit Vocabulaire*): on appellera alors *sentiment* la tonalité affective, agréable ou désagréable, qui s'attache par ex. à la sensation elle-même.

I. — LA SENSATION répond à un excitant physique déterminé, externe ou interne. Elle suppose un appareil sensoriel spécialisé. La loi de spécificité des sens (*Manuel*, t. I, p. 183) montre l'importance de cet appareil. La sensation est précisément l'état subjectif qui correspond à l'excitant physique à travers tous ces intermédiaires physiologiques (voir sujet 35, § I). Elle nous instruit donc, comme le dit Malebranche, des « rapports que les corps qui nous environnent ont avec le nôtre ».

II. — LE SENTIMENT répond à des conditions plus générales de notre activité.

A) Au sens large (tonalité agréable ou désagréable), il s'explique par la correspondance ou la non-correspondance de l'objet senti avec nos tendances et avec l'intensité normale de notre activité (*Manuel*, t. I, p. 225-229).

B) Au sens restreint (sentiments complexes), il n'implique que des conditions physiologiques très générales, très diffuses (*Manuel*, t. I, p. 263). Il se distingue en outre de la sensation par: 1°) une *complexité* plus riche: importance de l'élément représentatif; 2°) une *durée*, une *stabilité* plus grande; 3°) le fait qu'il *dépend de la volonté*.

III. — CONCLUSION.

Au sens large, le sentiment peut être regardé comme *inférieur* à la sensation, qui est une réaction beaucoup plus spécialisée de la

conscience (les sensations cénesthésiques, très diffuses et très affectives, font justement transition entre la sensation et le sentiment).

Au sens restreint, le sentiment est au contraire très supérieur à la sensation.

SUJETS ANALOGUES

56. — *Y a-t-il une mémoire affective ? Étudier les arguments de ceux qui l'affirment et les objections de ceux qui la nient* (Besançon, oct. 1932).

Cf. le sujet n° 53. Pour la discussion des objections, compléter par l'idée indiquée dans le *Manuel*, t. I, p. 394, 2°.

57. — *Qu'est-ce qu'une émotion ?* (Dijon, oct. 1931).

58. — *Qu'est-ce qu'un sentiment ?* (Caen, oct. 1931).

Pour ces deux sujets, voir le sujet n° 54 et notre *Petit Vocabulaire*.

59. — *Les émotions ; leur nature et leur rôle* (Strasbourg, oct. 1931).

Voir sujet n° 54. En ce qui concerne le rôle des émotions proprement dites, compléter par l'exposé de la théorie de Pierre Janet (*Manuel*, t. I, p. 261).

60. — *Comparer la sensation et l'émotion* (Lille, juill. 1933).

On s'inspirera du sujet n° 55. Le mot *émotion* présente d'ailleurs la même ambiguïté que le mot *sentiment*.

61. — *Le mécanisme des émotions* (Besançon, oct. 1930).

62. — *Expliquer cette formule de W. James : « Il ne faut pas dire : j'aperçois un ours, j'ai peur, je tremble ; il faut dire : j'aperçois un ours, je tremble, j'ai peur »* (Alger, juill. 1931).

63. — *Une âme sans corps éprouverait-elle de la tristesse ou de la joie, de la colère ou de la peur ?* (Bordeaux, oct. 1930).

64. — *Peut-on expliquer les sentiments par l'état du corps ?* (Paris, oct. 1925).

65. — *L'émotion n'est-elle que la conscience d'un orage physiologique et de réactions motrices ?* (Caen, oct. 1931).

Pour tous ces sujets, voir *Manuel*, t. I, p. 251-256 et p. 258-264.

66. — *Quels sont les rapports de la tendance et de l'émotion ?* (Montpellier, oct. 1927).

L'émotion proprement dite (émotion-choc) peut s'interpréter comme le

résultat d'une désadaptation de la tendance, tenue en suspens par un événement imprévu : théorie de Pierre Janet (*Manuel*, t. I, p. 261).

67. — *Peut-on ramener les émotions à des états intellectuels ?* (Poitiers, juill. 1927).

Exposer et discuter la théorie intellectualiste ? (*Manuel*, t. I, p. 246-247 et p. 258-260).

68. — *Les émotions et l'action volontaire. Étudier à l'aide d'exemples l'influence que les émotions exercent sur l'effort ou le travail volontaire* (Bordeaux, oct. 1925).

Les émotions-sentiments peuvent stimuler la volonté (*Manuel*, t. I, p. 615 et p. 631-632). Les émotions-chocs, au contraire, en tant qu'elles impliquent une chute du « niveau mental », annihilent la volonté et jusqu'à la possibilité de l'effort (*ibid.*, p. 261).

69. — *Que peut la volonté sur la vie affective ? en particulier, que peut-elle pour créer ou développer les sentiments supérieurs ?* (Lyon, oct. 1932).

Sujet inverse du précédent. — La volonté peut agir sur la vie affective par l'intermédiaire des facteurs différents qui y entrent en jeu (cf. le sujet 54).

A) Sur les émotions proprement dites, elle agira surtout par l'intermédiaire du facteur organique (*Manuel*, t. I, p. 254).

B) Sur les sentiments supérieurs, elle aura prise en développant ou entretenant : 1°) l'atmosphère sociale ; 2°) les représentations (images, idées, etc.) qui les favorisent (*ibid.*, p. 262-265).

La pensée réfléchie, presque impuissante sur les émotions-chocs, peut au contraire beaucoup sur les sentiments supérieurs.

70. — *Le sentiment moral* (Lille, oct. 1926 ; Dijon, juill. 1933).

Voir *Manuel*, t. I, p. 262-264 ; — et t. II, p. 250, p. 272-278, p. 280-285 et p. 312-314.

71. — *Psychologie du sentiment religieux* (Lille, oct. 1926).

Voir *Manuel*, t. I, p. 157, p. 242, p. 262-264 ; — et t. II, p. 250 (note 1), p. 627-628.

72. — *Psychologie du sentiment esthétique* (Montpellier, oct. 1934).

Voir *Manuel*, t. I, p. 144, p. 262-264, p. 584-587 ; — et appendices, p. 41, 43-45, 49 et 52-54.

73. — *Analyser les sentiments qui attachent les hommes aux groupes sociaux dont ils font partie* (Montpellier, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. I, p. 154-156 ; — et t. II, p. 333, p. 336-337, p. 360, p. 448, p. 457-458 et p. 476.

74. — *Montrer la différence de l'émotion et de la passion* (Bordeaux, juill. 1930).

Voir *Manuel*, t. I, p. 266.

75. — *Les passions. Les définir, les classer; montrer comment elles se forment* (Clermont-Ferrand, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. I, p. 265-270. La passion étant une inclination devenue prédominante, la classification des passions doit être calquée sur celle des tendances (*ibid.*, p. 142):

76. — *Expliquez cette pensée de Chamfort: « Toutes les passions sont exagérées; elles ne sont des passions que parce qu'elles exagèrent »* (Alger, oct. 1930).

Ramener cette idée à celle de l'inclination exclusive ou prédominante. Déséquilibre produit par la passion (*Manuel*, t. I, p. 271 et p. 273).

77. — *Comment naissent et meurent les passions?* (Besançon, oct. 1930).

78. — *Les caractères psychologiques des passions* (Lille, oct. 1931).

Voir *Manuel*, t. I, p. 269-271.

79. — *Quel est le rôle des émotions dans la passion?* (Dijon, oct. 1932).

Ce rôle est double: 1°) une émotion vive peut être source d'une passion (*Manuel*, t. I, p. 265-266 et p. 270); — 2°) la passion, à son tour, est source d'émotions, qui la revivifient (*ibid.*, p. 266 et p. 272).

80. — *Comparer la passion et la volonté* (Paris, juill. 1931).

Opposer le déséquilibre de l'activité dans la passion (*Manuel*, t. I, p. 273) à l'état d'équilibre et de synthèse que requiert la volonté (*ibid.*, p. 627).

81. — *De l'influence des faits intellectuels sur les faits affectifs, et de l'influence des faits affectifs sur les faits intellectuels. Peut-on tracer une ligne de démarcation nette entre ces deux sortes de faits?* (Nancy, juill. 1929).

Principaux points à développer:

A) *Influence de l'intelligence sur l'affectivité*: rôle de l'intelligence (notamment de l'association des idées et de l'imagination) dans la composition et le transfert des sentiments (*Manuel*, t. I, p. 239-242), dans l'enrichissement de l'affectivité (*ibid.*, p. 242), dans le développement de la sympathie (*ibid.*, p. 150), dans celui de la passion (*ibid.*, p. 269-270).

B) *Influence de l'affectivité sur l'intelligence*: action de l'émotion (*ibid.*, p. 261) et de la passion (*ibid.*, p. 271-272) sur l'intelligence; importance de la « logique des sentiments » (*ibid.*, p. 516-518). — Cf. sujet 130.

C) *Conclusion*: impossibilité de tracer une ligne de démarcation nette entre faits intellectuels et faits affectifs (*ibid.*, p. 111, B 1°). — Voir cependant sujet n° 27.

82. — *Quelle part l'intelligence prend-elle à la formation et à l'évolution de nos sentiments?* (Aix-Marseille, juill. 1937).

Voir le sujet précédent, § A.

TROISIÈME SECTION

L'INSTINCT

83. — *Que sait-on aujourd'hui sur la nature de l'instinct ?* (Grenoble, oct. 1932).

PLAN

I. — DESCRIPTION très brève du comportement instinctif. Le distinguer, en particulier, du comportement guidé par l'intelligence (*Manuel*, t. I, p. 283-284).

II. — CE QU'ON SAIT SUR SA NATURE :

A) L'analyse *biologique* le résout, pour une part, en phénomènes plus élémentaires : 1° tropismes, tactismes, réactions de sensibilité différentielle (*ibid.*, p. 296-298) ; — 2° « mémoire organique » ou habitude : rythmes vitaux, « mémoire » héréditaire de l'espèce, mémoire individuelle (*ibid.*, p. 299-300).

B) Mais il semble que, pour les instincts les plus complexes, il faille y ajouter une explication *psychologique*. De ce point de vue, l'instinct, loin de s'opposer à l'intelligence comme on l'avait cru autrefois, se manifeste plutôt comme une *intelligence rudimentaire et intermittente* qui procède par tâtonnements, par « essais et erreurs », qui se corrige et se perfectionne par l'apprentissage, mais qui tend toujours à se fixer et à déchoir en automatisme (*ibid.*, p. 301-305 et 315).

84. — *Commenter et discuter ce mot de Pascal : « Instinct et raison, marques de deux natures »* (Paris, juill. 1930).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : sujet assez difficile ; car le sens de la pensée de Pascal n'est pas bien déterminé. 1°) Dans son édition des *Pensées*, M. Brunschvicg range ce mot (fragment 344) à côté des pensées (fragm. 341, 342, 343 cités ci-dessous) où Pascal semble faire sienne la thèse cartésienne des animaux-machines. A l'instinct animal, purement mécanique, Pascal opposerait donc la raison humaine, signe d'une autre nature : « Pensée fait la grandeur de l'homme » (fragm. 346). — 2°) Dans la *Connaissance de soi* (p. 183), M. Brunschvicg rapproche au contraire le mot proposé du fragment 411 où Pascal parle d'« un instinct que nous ne pouvons réprimer [et] qui nous élève ». Tandis que la raison nous contraint à l'aveu de nos misères, cet instinct serait le signe de notre grandeur. — Nous adoptons ici la première interprétation.

PLAN

I. — OPPOSER L'INSTINCT ET LA RAISON.

Voir sujet 83, § I. Insister surtout :

A) sur la *spécialité* de l'instinct : « Si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parlait par esprit ce qu'il parle par instinct, ... il parlerait bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : « Rongez cette corde qui me blesse et où je ne puis atteindre » (*Pensées*, fragm. 342). — Au contraire, la raison, comme l'affirme Descartes (*Disc. de la méthode*, V^e partie, vers la fin) « est un instrument universel qui peut servir en toutes sortes de rencontres » ;

B) sur le caractère *aveugle* de l'instinct, qui répète toujours les mêmes actes : ce que font les animaux, « ils le font toujours, et jamais autrement, ni autre chose d'esprit » (*Pensées*, fragm. 341) ; « le bec du perroquet, qu'il essuie, quoiqu'il soit net » (*ibid.*, fragm. 343). — Y opposer la *plasticité*, la faculté d'adaptation de la raison.

Il résulterait de là que, comme le dit Descartes (*loc. cit.*), l'animal ne serait qu'un mécanisme très complexe, tandis que l'homme, doué de l'âme raisonnable, serait d'une tout autre nature.

II. — DISCUTER CETTE OPPOSITION.

A) Montrer que l'instinct est beaucoup plus *plastique* qu'on ne le prétend : il sait varier son comportement selon les circonstances (*Manuel*, t. I, p. 285). Par là on peut dire, non seulement qu'il s'accompagne d'intelligence, mais qu'il est lui-même une intelligence rudimentaire et encore confuse (voir sujet 83, § II B).

B) Inversement, la raison — que d'ailleurs les rationalistes ont présentée comme innée et immuable (*Manuel*, t. I, p. 558 et 560) — tend du moins à se fixer comme l'instinct, à se cristalliser en un système de principes et de catégories (*raison constituée* opposée à la *raison constituante* : *ibid.*, p. 576-577), à tel point que Spencer a pu reconnaître dans la raison les caractères d'un véritable instinct (*ibid.*, p. 543).

Tout l'effort de la pensée contemporaine a été de retrouver, sous ces deux entités : *instinct* et *raison*, le dynamisme de la vie.

SUJETS ANALOGUES

85. — *Comment étudie-t-on psychologiquement les animaux et quels services cette étude rend-elle à la psychologie humaine ?* (Toulouse, oct. 1929).

A) On les étudie par la méthode du *comportement* (*Manuel*, t. I, p. 17 et 87) : observations comparatives (*ibid.*, p. 301-302) et expérimentation (*ibid.*, p. 137, 284, 313).

B) *Utilité de cette étude* pour la psychologie humaine : 1° elle montre comment se constitue le mécanisme des actes plus complexes : réflexes conditionnés, habitudes, intelligence naissante (*ibid.*, p. 138, 314 et suiv., 671) ; importance des réactions motrices (p. 499) ;

2° elle établit l'existence d'une « activité conservatrice » (Janet) qui se retrouve à la base des actes humains les plus automatiques (*ibid.*, p. 304-305).

86. — *Rapports de l'habitude et de l'instinct* (Lille, juill. 1929).

87. — *Doit-on voir dans l'instinct une habitude individuelle ou héréditaire ?* (Pondichéry, juill. 1931).

Pour ces deux sujets, voir sujets précédents et *Manuel*, t. I, p. 290-293, p. 321 et p. 331.

88. — *L'instinct et l'intelligence* (Strasbourg, oct. 1927 ; — Alexandrie, juill. 1930).

Voir sujets 83 et 84, et *Manuel*, t. I, p. 282-293 et p. 303-304.

L'HABITUDE

89. — *Toute acquisition d'habitude se ramène-t-elle à l'établissement d'un mécanisme corporel ?* (Rennes, juill. 1932).

PLAN

- I. — Observer d'abord qu'il existe d'autres habitudes que les habitudes corporelles : les *habitudes mentales* (*Manuel*, t. I, p. 309 et 322).
- II. — Même dans l'acquisition des habitudes corporelles, il faut noter :
 - A) le rôle des facteurs *proprement psychiques* (*ibid.*, p. 318-319) ;
 - B) l'existence d'une *fonction de sélection* qui économise les opérations inutiles (*ibid.*, p. 321 et suiv., p. 331-332).

90. — *La volonté et l'habitude* (Nancy, juill. 1925).

PLAN

- I. — COMPARAISON DES DEUX MODES D'ACTIVITÉS.

Dans l'habitude, il n'y a encore qu'une sélection relativement *automatique*, qui peut être toute passive (*Manuel*, t. I, p. 311) ; elle tend d'ailleurs à se fixer, à se cristalliser, comme l'instinct, et l'on y retrouve l'*activité conservatrice* (*ibid.*, p. 331).

Dans la volonté, au contraire, il s'agit d'un choix *réfléchi*, qui suppose toute une *activité de synthèse* ; c'est une fonction *novatrice*, qui consiste bien souvent à briser les automatismes acquis (*ibid.*, p. 626-628).
- II. — LEURS INFLUENCES RÉCIPROQUES.
 - A) Rôle de la volonté dans la formation de l'habitude (*ibid.*, p. 311 et 318).
 - B) Influence de l'habitude sur la volonté : 1° économie d'effort, elle permet à la volonté de s'appliquer à des tâches plus élevées ; par là, elle est facteur de progrès et de liberté (*ibid.*, p. 321-323) ; — 2° mais elle ne doit pas usurper le rôle de la volonté : autrement, elle devient tyrannique et risque de nous faire sombrer dans l'automatisme (*ibid.*, p. 324-325, et p. 631, 2°).

SUJETS ANALOGUES

91. — *Nature et formation des habitudes* (Nancy, oct. 1928).

Voir le sujet 89, et *Manuel*, t. I, p. 310-319.

92. — *Étudier sur des exemples précis la formation d'une habitude. Examiner la distinction entre les habitudes actives et les habitudes passives* (Nancy, oct. 1926).

93. — *Peut-il y avoir des habitudes vraiment passives?* (Aix, juill. 1930).

Pour la distinction entre habitudes actives et habitudes passives et la valeur de cette distinction, voir *Manuel*, t. I, p. 320, p. 324-325 et p. 329-330.

94. — *Rapports de l'acte habituel avec l'acte volontaire* (Montpellier, oct. 1929).

Sujet plus limité que le sujet 90. Voir ce sujet, § I, et *Manuel*, t. I, p. 140-142 et p. 321.

95. — *Avantages et dangers de l'habitude* (Strasbourg, oct. 1926).

96. — *Faut-il voir dans l'habitude un obstacle à la liberté?* (Alexandrie, juill. 1932).

97. — *Le développement des habitudes est-il un obstacle à l'exercice de la liberté?* (Bacc. philos., Martinique, juill. 1932).

Pour ces sujets, voir sujet 90, § II B.

L'ASSOCIATION DES IDÉES

98. — *Qu'est-ce que l'association des idées? Quelles en sont les lois? Quels en sont les facteurs subjectifs? Quels en sont les facteurs objectifs?* (Toulouse, juill. 1931).

PLAN

I. — DÉFINITION de l'association des idées. Bien la distinguer du jugement et de la pensée réfléchie (*Manuel*, t. I, p. 335-336).

II. — SES LOIS : A) loi de réintégration (*ibid.*, p. 350).

B) loi d'intérêt (*ibid.*, p. 354).

III. — SES FACTEURS :

A) subjectifs : dispositions du sujet, état affectif (*ibid.*, p. 345-347 et 353); influence de la volonté et de l'attention ;

B) objectifs : importance secondaire des rapports logiques et de la ressemblance objective (*ibid.*, p. 338 et 343); même discussion pour la contiguïté spatiale ou temporelle (*ibid.*, p. 342); influence beaucoup plus importante de l'état organique (*ibid.*, p. 347-348 et 354) et des habitudes sociales (par ex. professionnelles : le mot *racine* n'évoquera pas la même idée chez un cultivateur, un dentiste ou un mathématicien).

99. — *L'association des idées suffit-elle à expliquer toute la vie mentale?* (Alexandrie, juill. 1930).

PLAN

I. — Exposé de la conception associationniste (*Manuel*, t. I, p. 337, 471, 519 et 542).

II. — DISCUSSION de cette conception : montrer qu'au-dessus de la fonction de *réintégration* (activité conservatrice) et de la fonction de *sélection purement spontanée* qui se manifestent dans l'association, il existe aussi dans l'esprit une fonction de *synthèse*, base de tout choix réfléchi, qui se trouve notamment dans le *jugement*, opération fondamentale de la pensée (*ibid.*, p. 472 et 476, 520 et 532, 547-548 et 577). — Cf. le sujet n° 175.

SUJETS ANALOGUES

100. — *Utilité et inconvénients de l'association des idées dans la vie courante* (Alger, juill. 1931).

L'association des idées est une sorte d'*habitude mentale* : elle est à la fois *réintégration* et *sélection*. Elle présente donc la même utilité et les mêmes inconvénients que l'habitude. Voir sujet 90, § II B, et *Manuel*, t. I, p. 350-351 et p. 355.

101. — *Qu'est-ce que l'association des idées? Quel rôle joue-t-elle dans la formation de la connaissance?* (Bordeaux, juill. 1928).

102. — *Est-il vrai qu'il y ait plusieurs types bien distincts d'association des idées ?* (Aix, oct. 1928).

103. — *Distinguer nettement la loi d'association par ressemblance et la loi d'association par contiguïté. La première peut-elle se réduire à la seconde ?* (Alger, juill. 1932).

104. — *Les lois de l'association peuvent-elles se réduire à une seule ?* (Strasbourg, oct. 1932).

Pour les sujets 102-104, voir *Manuel*, t. I, p. 341-345.

105. — *L'association des idées est-elle une opération purement mécanique ?* (Réunion, juill. 1931).

Opposer à la conception associationniste et mécaniste de l'association des idées (*Manuel*, t. I, p. 336-337 et 344), la conception de l'association dynamique et en profondeur, exposée *ibid.*, p. 345, et insister sur l'importance de la sélection (loi d'intérêt) : cf. *ibid.*, p. 353-356.

106. — *Exposer et apprécier la conception associationniste des opérations intellectuelles* (Rennes, oct. 1927).

Voir le sujet n° 99.

L'ATTENTION

107. — *Ribot a écrit : « L'attention est un état exceptionnel, anormal, en contradiction avec la condition fondamentale de l'esprit, qui est le changement. » Que pensez-vous de cette affirmation ?* (Lyon, juill. 1931).

PLAN

I. — LE CHANGEMENT COMME CONDITION FONDAMENTALE DE LA VIE DE L'ESPRIT.

Utiliser ici les descriptions de W. James et de Bergson (*Manuel*, t. I, p. 37-38 et 44). Mais se rappeler que, pour Ribot, la vie de l'esprit est, en majeure partie, conditionnée par celle du corps : à ses yeux, la mobilité de l'esprit est donc l'effet de la mobilité organique

(échanges incessants qui se produisent dans l'organisme, et rapports avec le milieu).

II. — EXISTENCE D'UNE FONCTION DE SYNTHÈSE.

Toutefois l'attitude « normale » de l'esprit consiste-t-elle à se laisser aller à ce flux d'états de conscience ?

Oui, aux degrés inférieurs de l'évolution psychique : instabilité mentale de l'enfant (*Manuel*, t. I, p. 55-56 et 376).

Mais, à mesure que la personnalité s'unifie, une fonction de *synthèse* s'affirme (*ibid.*, p. 681-682 et 705). C'est cette fonction qui est l'essence même de l'attention (*ibid.*, p. 364, 373 et suiv.). — C'est elle qui nous permet de nous arracher à la pensée de rêve, à la pensée *égocentrique*, qu'il n'y a aucune raison de considérer comme plus « normale » que la pensée adaptée au réel (*ibid.*, p. 50-51 et 116-117, et cf. sujet n° 36).

III. — CONCLUSION.

Tout ce qu'on pourrait retenir de la formule de Ribot, c'est que la constitution de cette activité de synthèse requiert des conditions *sociales* (*ibid.*, p. 375-376), donc extérieures à la conscience purement autistique.

108. — *Comment a-t-on pu dire à la fois que l'attention enrichit la perception et qu'elle la restreint ?* (Paris, juill. 1932).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE. — Bien déterminer le sujet qui est ici assez limité : il s'agit des effets de l'attention sur la perception.

PLAN

I. — DOUBLE EFFET DE L'ATTENTION SUR LA PERCEPTION.

A) Elle *l'enrichit*, en augmentant : 1° son intensité ; — 2° sa clarté et sa distinction ; — 3° sa coordination (*Manuel*, t. I, p. 365-366).

B) Elle *la restreint*, en fermant la conscience aux perceptions étrangères (*monodéisme* de l'attention).

II. — COMMENT S'EXPLIQUE CE DOUBLE EFFET.

A) *Physiologiquement* : par le fait que l'attention sensorielle s'accompagne toujours d'adaptations motrices, qui rendent la perception plus nette, — mais qui, en même temps, immobilisent l'organe sensoriel dans une direction donnée (*ibid.*, p. 362).

B) *Psychologiquement* : par le fait que l'attention est un état de *synthèse*, qui consiste à appeler à la conscience une multitude de *préper-*

CUVILLIER. — *La diss. de phil. au bacc.*

ceptions (*ibid.*, p. 373-374). Ce sont ces préperceptions qui renforcent la perception actuelle, la rendent plus claire et plus distincte (car on ne comprend et même on ne perçoit bien que ce dont on a déjà une idée anticipée : *ibid.*, p. 374-375, et t. II, p. 112-113) et qui l'intègrent dans un ensemble. — Mais cette synthèse n'est possible que grâce à une sélection préalable (*ibid.*, p. 373 et p. 378), qui brise le bloc de l'expérience passée et empêche cet afflux de préperceptions d'être une simple réintégration.

109. — *Quels rapports voyez-vous entre l'attente et l'attention ?* (Paris, juill. 1938).

PLAN

L'attention est tournée vers le présent ; l'attente, vers l'avenir. Or le présent est bien déterminé ; l'avenir ne l'est pas.

I. — Si l'événement attendu est cependant connu d'avance et s'il ne tarde pas trop, l'attente se rapproche beaucoup de l'attention. On observe alors les mêmes phénomènes d'inhibition et d'adaptation à la fois motrices (*Manuel*, t. I, p. 362 et 370) et mentales (préperceptions, préconceptions, schèmes préparants : *ibid.*, p. 373-375), que l'on constate dans l'attention. L'attente se confond alors avec l'attention dite *expectante* (p. 365).

II. — Si l'événement à venir est tout à fait indéterminé :

A) subjectivement : l'attente confine à une sorte de *vide mental*. Il y a parfois activité de l'imagination, mais désordonnée (ex. : attendre quelqu'un qui ne vient pas : que lui est-il arrivé ?... un accident ? est-il fâché ?). Souvent enfin interviennent des états affectifs allant jusqu'à l'inquiétude et même l'angoisse.

B) objectivement : surtout si l'attente se prolonge, phénomènes d'agitation motrice qui la rapprochent des états émotifs.

III. — Ex résumé : dans les deux cas, adaptation à la fois motrice et mentale, mais beaucoup plus vague et instable dans l'attente, par suite de l'indétermination de l'avenir. L'inhibition, condition de l'adaptation, peut même disparaître, et l'attente n'est plus alors qu'un état de basse tension.

SUJETS ANALOGUES

110. — *L'attention* (Lille, juill. 1930).

111. — *Qu'est-ce que faire attention ?* (Montpellier, oct. 1937).

112. — *Comment concevez-vous l'attention ?* (Montpellier, juill. 1932).

113. — *A quelles conditions les choses attirent-elles et retiennent-elles notre attention ?* (Bordeaux, oct. 1930).

Il s'agit surtout ici de l'attention spontanée. Insister sur l'importance des facteurs internes (loi d'intérêt). Cf. *Manuel*, t. I, p. 361, 369 et 373.

114. — *Rapports de l'attention et de l'activité réfléchie : l'attention est-elle une attitude de l'organisme s'adaptant à ses intérêts vitaux ou un acte de l'esprit qui cherche à connaître ?* (Aix, oct. 1929).

115. — *L'attention n'est-elle qu'une attitude du corps ou est-elle avant tout une attitude de l'esprit ?* (Alger, oct. 1929).

Dans ces deux derniers sujets, exposer et discuter la théorie physiologique de Ribot (*Manuel*, t. I, p. 362 et p. 369-372), et montrer l'importance de l'attitude mentale : activité de synthèse, etc. (sujet 107, § II, et *ibid.*, p. 373-376 et 378).

116. — *Étudier les différentes formes de l'attention et de la distraction, les causes dont elles dépendent et les effets qu'elles produisent* (Paris, oct. 1937).

Distinguer notamment : 1°) la distraction qui n'est que dispersion d'esprit (vg. celle du flâneur) et qui est le contraire de l'attention ; 2°) la distraction qui n'est qu'un autre aspect d'une forte concentration d'esprit (vg. celle du savant) et qui est l'envers de l'attention : faire attention à quelque chose, c'est être distrait pour tout le reste. Voir *Manuel*, p. 377.

117. — *Quel est le rôle de la volonté dans l'attention ?* (Clermont-Ferrand, oct. 1926).

118. — *Définir les rapports de l'attention et de la volonté* (Martinique, oct. 1931).

Ces deux sujets ne coïncident pas exactement. Dans le premier, il s'agit de marquer surtout l'influence de la volonté sur l'attention : d'où, différence entre l'attention spontanée et l'attention volontaire (*Manuel*, t. I, p. 361-362 et 372) ; rôle de l'effort d'attention (p. 373).

Dans le second, qui est plus large, il s'agit de comparer l'état mental du sujet dans l'attention et dans la volonté. Dans les deux cas, il y a : 1°) inhibition, résistance soit aux idées étrangères, soit aux impulsions (*Manuel*, t. I, p. 364 et p. 612) ; — 2°) synthèse, qui rend possible cette résistance et qui emprunte, en grande partie, sa force aux représentations collectives (*ibid.*, p. 372-373 et p. 624-627).

QUATRIÈME SECTION

LA MÉMOIRE

119. — *Que deviennent nos souvenirs quand nous n'en avons plus conscience ? (Clermont-Ferrand, oct. 1928).*

PLAN

POSITION DE LA QUESTION.

On regarde fréquemment le souvenir comme un phénomène doué d'une existence permanente et qui ferait périodiquement ses réapparitions à la rampe de la conscience (à peu près comme un acteur qui ne jouerait que dans certaines scènes d'une pièce). La question se pose alors de savoir ce qu'il devient quand nous n'en avons plus conscience.

I. — EXAMEN DES SOLUTIONS INSPIRÉES DE CETTE CONCEPTION.

A) Solution de Ribot : nos souvenirs subsistent en nous à l'état de modifications des éléments nerveux de l'écorce cérébrale et d'associations dynamiques entre ces éléments. La mémoire, c'est l'habitude (*Manuel*, t. I, p. 397-398).

B) Solution de Bergson : nos souvenirs subsistent en nous, dans l'inconscient, à l'état de « souvenirs purs », c'est-à-dire sans rapports avec l'action. La mémoire, c'est le rêve (*ibid.*, p. 403-404).

C) Défaut commun des deux solutions : elles confondent le passé simplement vécu (sous forme de mémoire-habitude ou sous forme d'image de rêve) avec le passé connu comme passé et distingué du présent. Le souvenir n'est ni l'habitude, ni l'image (*ibid.*, p. 402, 406 et 410-411).

II. — DANS QUEL SENS IL FAUT CHERCHER LA SOLUTION DU PROBLÈME.

A) En réalité, il n'y a pas lieu de se demander comment nos souvenirs subsistent en nous. Quand nous n'en avons plus conscience, nos souvenirs n'existent plus. Le problème de la « conservation du souvenir » est donc un pseudo-problème : « Conserver un souvenir, c'est demeurer capable de le reproduire, et voilà tout » (Larguier des Bancelles).

B) Cette reproduction est d'ailleurs une *reconstruction* (*Manuel*, t. I, p. 394). Cette reconstruction se fait à l'aide de deux séries d'éléments : 1°) des éléments *physiologiques* ; 2°) des éléments *sociaux*. Ce qui se conserve, ce sont donc, non pas les souvenirs eux-mêmes, mais :

1°) les *mécanismes moteurs et cérébraux* qui rendent possible la reproduction de l'acte (habitude) ou de la représentation (image) : voir *Manuel*, t. I, p. 330 et 400 ;

2°) les *cadres sociaux* à l'aide desquels nous reconstruisons l'état primaire (ou du moins un état analogue) et qui se perpétuent notamment par le langage (*ibid.*, p. 409).

120. — *Comment distinguons-nous nos souvenirs de nos perceptions d'une part et, d'autre part, de nos simples images mentales ? (Alger, juill. 1931).*

PLAN

POSITION DE LA QUESTION.

Le paradoxe du souvenir : un état présent que nous jugeons comme passé (*Manuel*, t. I, p. 396). La perception et l'image fictive sont, elles aussi, des états présents. Pourquoi ne sont-elles pas ainsi repoussées dans le passé ?

I. — SOUVENIR ET PERCEPTION.

Deux différences principales (*ibid.*, p. 442-443) :

A) la perception s'impose à nos sens ; le souvenir peut être écarté ;

B) la perception est en accord avec toute notre expérience présente ; l'image-souvenir est en désaccord avec celle-ci. — Contre-épreuve : la *paramnésie* ou illusion du déjà-vu s'explique précisément par un affaiblissement de l'activité de synthèse, lequel empêche la perception de s'intégrer à la réalité présente (*ibid.*, p. 451).

II. — SOUVENIR ET IMAGE FICTIVE.

A) Le souvenir implique un *effort* de remémoration et de re-

construction (*ibid.*, p. 393-394), tandis que l'image se présente souvent spontanément à l'esprit.

B) Le souvenir est *reconnu* (*ibid.*, p. 395-396), ce qui suppose : 1°) qu'il s'entoure d'une « auréole » d'associations latentes, qui lui confèrent son allure de « déjà-vu » ; 2°) qu'il s'accompagne même le plus souvent d'une prise de conscience de ces associations et, par suite, d'un jugement d'antériorité. Le souvenir se trouve ainsi intégré à notre moi *passé*. Il ne peut donc être modifié à volonté comme l'image fictive, qui ne fait pas partie de notre expérience antérieure.

III. — CONCLUSION.

Le souvenir est donc intermédiaire entre la perception et l'image fictive. Sans s'imposer à nous au même degré que la première, il nous laisse cependant moins libres que la seconde.

121. — *Quels sont les rapports des souvenirs avec le cerveau ?* (Clermont-Ferrand, oct. 1926).

PLAN

On regarde souvent le cerveau comme « un magasin de souvenirs ». Inconcevabilité de cette solution. — Et pourtant les maladies de la mémoire prouvent que le cerveau y joue un rôle. Quel est ce rôle ?

I. — CONCEPTION DE RIBOT. — Le cerveau, organe de *conservation*, non pas du souvenir lui-même, mais de certaines modifications imprimées aux éléments nerveux (*Manuel*, t. I, p. 398).

II. — CONCEPTION DE BERGSON. — Le cerveau serait plutôt un organe de *rappel*, d'*évo*cation des souvenirs utiles ; car ce sont les actions du corps, coordonnées par le cerveau, qui sont la cause occasionnelle de l'actualisation du « souvenir pur », de sa descente dans le plan de la conscience (*Manuel*, t. I, p. 404).

III. — DISCUSSION ET CONCLUSION. — On peut retenir de la conception de Bergson le rôle surtout *coordinateur* ou *régulateur* du cerveau (voir sujet 17, citation de Pierre Janet), — de la conception de Ribot, la persistance de certains mécanismes cérébraux, essentiellement dynamiques, qui rendent possible la reproduction de l'acte (habitude) ou de l'image (voir sujet 119).

Mais le souvenir n'est ni l'habitude ni l'image (voir sujets 119 et 120). Le cerveau fournit donc seulement la base du souvenir, les éléments à l'aide desquels l'esprit le reconstruit.

122. — *Qu'est-ce que l'oubli ?* (Paris, juill. 1929 ; — Lille, juill. 1930 ; — Paris, oct. 1934).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : bien distinguer l'*oubli*, phénomène normal, de l'*amnésie*, maladie de la mémoire ; — le distinguer aussi de la *disparition du plan de la conscience* : s'il y a possibilité d'évocation, il n'y a pas oubli proprement dit.

PLAN

L'oubli peut avoir des formes et des conditions, et, par suite, un rôle très différents.

I. — SES FORMES.

A) Oubli résultant d'une *fixation* insuffisante. — L'oubli peut tenir :

1°) à l'inattention (oubli immédiat) ;

2°) à l'absence d'intérêt, d'effort ou d'organisation (*Manuel*, t. I, p. 391) ; — de façon plus générale, rappeler que le souvenir proprement dit exige une opération de fixation complexe ou *mémorisation* (*ibid.*, p. 392) ; d'où oubli des premières années d'enfance ;

3°) au refoulement plus ou moins conscient : nous oublions volontiers nos échecs, nos fautes, tout ce qui nous est désagréable : la « toilette du souvenir » (*ibid.*, p. 391-392).

B) Oubli résultant d'une incapacité d'*évo*cation. — C'est l'oubli *par effacement*, phénomène normal de la mémoire. La méthode d'Ebbinghaus, perfectionnée par Piéron, montre l'existence d'un évanouissement spontané et lent des traces mnémoniques (*ibid.*, p. 313).

C) Oubli par absence de *reconnaissance*. — Nous ne reconnaissons pas une personne, un lieu, un livre, etc. — Plus souvent, il y a absence de *localisation* : le souvenir n'est plus daté.

II. — SES CONDITIONS.

Elles sont très différentes suivant les cas :

A) Conditions physiologiques : difficiles à constater, mais infiniment probables ; nous oublions ce que nous avons appris, ayant mal à la tête, etc. Ces conditions sont les mêmes que celles de l'habitude : d'abord période de maturation du souvenir, puis évanouissement progressif (*Manuel*, t. I, p. 314-316, et *appendices*, p. 12).

B) Conditions sociales : il peut y avoir oubli par suite de la disparition des « cadres sociaux » de la mémoire (*ibid.*, p. 408-409).

C) Conditions psychologiques : dans l'ensemble, elles se ramènent à celle de l'activité de *synthèse*, il y a oubli dans la mesure où le sou-

venir n'est pas *intégré* à notre personnalité ou ne peut y être *réintégré* (voir sujet 120, § II B) par la reconnaissance.

III. — SON RÔLE.

Deux cas à distinguer :

A) Dans l'oubli par effacement, aucune finalité.

B) Dans l'oubli par sélection (consciente ou non), il y a une certaine finalité : l'oubli est ici, non plus le contraire, mais l'envers de la mémoire. Inutilité de *tout* retenir : la mémoire n'est pas « l'activité conservatrice » (*Manuel*, t. I, p. 115 et 388-389). Dans l'art d'apprendre, rentre « l'art d'oublier » (*ibid.*, p. 391, note).

SUJETS ANALOGUES

123. — Dans quelle mesure les souvenirs reproduisent-ils le passé ? (Paris, juill. 1927).

124. — Jusqu'à quel point pouvons-nous retrouver, avec leurs détails et surtout leur nuance sentimentale exacte, les souvenirs datant de plusieurs années ? (Nancy, juill. 1930).

Voir sujets 119 et 120 et, pour le second, sujets 53 et 56.

125. — Comment se conservent les souvenirs et comment sont-ils rappelés ? (Clermont-Ferrand, oct. 1929).

Voir sujet 119, et *Manuel*, t. I, p. 392-394.

126. — Quand un souvenir nous vient à l'esprit, comment savons-nous que cette image n'est pas inventée ? comment parvenons-nous à situer, à une distance précise de notre représentation présente, la perception passée qu'elle renouvelle ? (Aix, oct. 1928).

Voir sujet 120, et *Manuel*, t. I, p. 396-397.

127. — La reconnaissance du souvenir (Poitiers, juill. 1926 ; — Martinique, oct. 1931 ; — Strasbourg, oct. 1932).

128. — La reconnaissance et la localisation des souvenirs (Montpellier, juill. 1928).

Voir *Manuel*, t. I, p. 394-397.

129. — Qu'entend-on par la « reconnaissance » dans l'étude psychologique de la perception et du souvenir ? Analyser à l'aide d'exemples le fait dont il s'agit (Bordeaux, juill. 1930).

Voir sujets précédents et, pour la reconnaissance de la perception, *Manuel*, t. I, p. 431 et 433. — Dans les deux cas : perception ou souvenir, il s'agit d'une intégration de l'état psychique nouveau à toute une synthèse mentale.

130. — Rôle des facteurs affectifs dans le phénomène du souvenir (Lille, juill. 1933).

Voir sujet 122, et *Manuel*, t. I, p. 345-347 et 391-392.

131. — La mémoire, selon Ribot, serait un fait « biologique par essence et psychologique par accident ». Que faut-il penser de cette assertion ? (Grenoble, juill. 1926).

132. — Rappports de la mémoire et de l'habitude (Paris, juill. 1930 ; — Dijon, oct. 1931 ; — Rennes, oct. 1931).

133. — Le souvenir et l'habitude (Strasbourg, juill. 1930).

Pour les sujets 131 et suivants, s'inspirer des sujets 119 et 121, et voir *Manuel*, t. I, p. 397-405.

134. — Comment oublions-nous et quelles sont les choses que nous oublions le plus vite et retenons le plus longtemps ? (Bordeaux, juill. 1927).

135. — L'oubli. Ses différentes formes. Ses conditions (Rennes, oct. 1927).

Voir le sujet n° 122.

136. — Comment s'effacent les souvenirs ? (Clermont-Ferrand, juill. 1931).

Sujet plus limité que les précédents. Il ne s'agit ici que de l'oubli par *effacement* (voir sujet 122, § I B). — Tenir compte aussi du rôle de la volonté : les souvenirs qui s'effacent, sont ceux qui ne sont pas revivifiés par des rappels fréquents, ceux que nous laissons mourir.

N. B. — Voir aussi les sujets 273 à 275.

LA PERCEPTION

137. — Quelles connaissances devons-nous au sens de la vue ? (candidats à double examen, Paris, juill. 1931).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : distinguer avec soin les connaissances immédiates (sensation) et les connaissances acquises (perception).

PLAN

Importance du sens de la vue : sens impressionnable à très grande distance (*Manuel*, t. I, p. 176 et 423); — intuition synthétique et instantanée (*ibid.*, p. 423).

I. — DONNÉES IMMÉDIATES DE LA VUE.

A) Sensibilité à la lumière : selon Preyer, l'enfant tourne la tête vers la lumière dès le 6^e jour.

B) Sensibilité aux couleurs : la distinction des couleurs est cependant bien plus tardive que celle du clair et de l'obscur. Évolution du sens des couleurs (*ibid.*, p. 179).

C) Intuition de l'étendue et de la forme : toute couleur se présente comme une étendue colorée, présentant une forme déterminée (*ibid.*, p. 416). Mais la forme visuelle ne nous renseigne pas, à elle seule, sur la forme tactile (ci-dessous § II, B, 1^o).

D) Conclusion : ce que serait l'aspect visuel du monde extérieur pour la sensation pure (*ibid.*, p. 427).

II. — CONNAISSANCES ACQUISES GRÂCE À LA VUE.

A) La notion de l'étendue à trois dimensions. Rôle de la vue : 1^o dans la perception à distance (*ibid.*, p. 418-421); 2^o dans l'appréciation de la distance (*ibid.*, p. 422).

B) Ce qu'on appelle « les perceptions acquises » : 1^o jonction de l'atlas visuel et de l'atlas tactile; cas des aveugles-nés recouvrant la vue (*ibid.*, p. 429); 2^o nous apprenons à juger grâce à la vue des propriétés non visibles : maturité d'un fruit, qualités d'un objet fabriqué, sentiments d'une personne, etc. (*ibid.*, p. 429-430).

C) Conclusion : comme le montrent d'ailleurs les illusions d'optique et les maladies de la perception, il y a là des constructions mentales qui sont fonction de l'expérience acquise.

138. — *L'éducation des sens* (Strasbourg, oct. 1931).

PLAN

I. — ÉDUCATION DE LA SENSATION.

La sensation elle-même peut être, dans une certaine mesure, perfectionnée et affinée.

A) Conditions physiologiques : il faut s'assurer d'abord que l'enfant possède une vision et une audition normales (voir les ouvrages spéciaux, notamment Binet, *les Idées modernes sur les enfants*, chap. IV, et

Foucault, *Observations et expériences de psychologie scolaire*, chap. II).

B) Conditions psychologiques : l'attention affine la sensation (*Manuel*, t. I, p. 365); habituer l'enfant à faire attention à ce qu'il voit, entend, touche, etc. Il y a, en particulier, une culture du sens des couleurs (voir sujet 137) : l'ouvrier des Gobelins arrive, dit-on, à distinguer parmi plus de 2 000 nuances de vert.

II. — ÉDUCATION DE LA PERCEPTION.

Mais « l'éducation des sens » consiste surtout à enrichir la sensation grâce aux éléments acquis qui s'y surajoutent.

A) Éducation de l'appréciation des distances et des dimensions.

1^o Appréciation des distances : a) par la vue; b) par l'ouïe (voir *Manuel*, t. I, p. 422);

2^o Appréciation des dimensions : a) par la vue (ex. : exercer l'enfant à reconnaître, par la vue seule, parmi plusieurs planchettes, celle qui entre juste dans une case de grandeur donnée); b) par le toucher (même exercice, les yeux bandés).

B) Éducation portant sur la reconnaissance des objets et l'appréciation de qualités qui ne sont pas données directement par le sens lui-même :

1^o les « perceptions acquises » (voir sujet 137).

Procédés employés dans la méthode Montessori : pour l'éducation du toucher, l'enfant est exercé, les yeux bandés, à reconnaître au toucher seul de la toile, du velours, de la soie, du drap rugueux, etc. Mêmes exercices pour la vue, l'ouïe, etc. ;

2^o les « perceptions-types » (*Manuel*, t. I, p. 375 et 433-434). En ce sens, l'éducation de la perception consiste, en grande partie, à initier l'enfant à un ensemble de distinctions, de classifications, de dénominations d'origine sociale. Attitude de « l'expert qui considère un objet » et qui n'est « qu'un examen de la sensation présente du point de vue de certains canons, de certains usages sociaux » (Lacombe).

C) Toutefois il faut éviter que ces « clichés », ces « modèles mentaux » recouvrent l'originalité de la perception concrète : habituer l'enfant à voir les objets dans leur individualité et avec leurs détails propres (*Manuel*, t. I, p. 434-435).

139. — *Les opérations mentales dans la perception extérieure* (Poitiers, oct. 1930).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : bien déterminer le sujet. Le danger d'un sujet de ce genre comme celui des sujets indiqués ci-dessous est d'en étendre outre mesure les limites. Il s'agit ici, non de dire tout ce que l'on sait sur la perception, mais

de mettre en lumière les opérations mentales, l'activité de l'esprit, qui s'y manifestent.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — La perception des objets extérieurs n'est pas un phénomène aussi simple ni surtout aussi passif que le croit le sens commun. La perception est une *connaissance* et, comme toute connaissance (*Manuel*, t. II, p. 545), elle est une *construction* de l'esprit. Cette construction n'est pas arbitraire, et déjà s'y manifestent toutes les opérations supérieures de l'esprit.

I. — CETTE CONSTRUCTION N'EST PAS ARBITRAIRE.

A) La construction perceptive s'édifie sur la base des *intuitions sensibles* : sensation et perception (*ibid.*, t. I, p. 165 et 427). Jusque dans la perception de l'étendue, se glissent certaines intuitions élémentaires de voluminosité, d'extensivité (*ibid.*, p. 416).

B) D'autre part, cette construction est en rapports étroits avec l'action, avec la *motricité* : « l'espace physiologique » (*ib.*, p. 415), rôle des éléments moteurs dans la perception à distance (*ib.*, p. 418), facteurs biologiques de la construction perceptive (*ib.*, p. 430-431), l'attitude motrice comme facteur du sentiment du réel (*ib.*, p. 442).

II. — SÉLECTION ET SYNTHÈSE.

Mais la construction perceptive met aussi en jeu les deux formes essentielles de l'activité de l'esprit (*ibid.*, p. 378) :

A) une activité de *sélection*, de *dissociation* ou de *discrimination*, qui se manifeste :

1° dans la représentation des objets (*ibid.*, p. 426-429) ;

2° dans la dissociation du subjectif et de l'objectif primitivement confondus (*ibid.*, p. 438-441) ;

B) une activité de *synthèse* ou de *combinaison* :

1° dans la combinaison des données de l'étendue visuelle et de l'étendue tactile (*ibid.*, p. 423) ;

2° dans la combinaison des données sensorielles pour la construction de la notion des objets (*ibid.*, p. 429) ;

3° dans la constitution de la notion du réel (*ibid.*, p. 442, b).

III. — PERCEPTION ET JUGEMENT.

Cette importance des opérations intellectuelles dans la perception s'y révèle par la place qu'y tient le jugement, fonction d'analyse et de synthèse (*ibid.*, p. 473) :

A) le jugement dans l'appréciation de la distance (*ibid.*, p. 421-422) ;

B) le jugement dans la *reconnaissance* des objets : perception et mémoire (*ibid.*, p. 430) ; la perception comme germe du concept (*ibid.*, p. 431 c, 433 et 498) ;

C) le jugement de *réalité* ou d'*extériorité* (*ibid.*, p. 444) ; la perception et la « fonction du réel » (*ibid.*, p. 119 et p. 450-451).

IV. — CONCLUSION.

L'esprit est déjà tout entier dans la perception.

SUJETS ANALOGUES

140. — Définir ces trois termes : *sensation*, *perception*, *image*, et en montrer les rapports (Bordeaux, juill. 1930).

141. — *Sensation et perception* (Strasbourg, juill. 1928 ; — Dijon, oct. 1929).

142. — Qu'entendez-vous par ces mots : « percevoir un objet » ? (Clermont-Ferrand, oct. 1930 et juill. 1931).

Voir les sujets précédents, spécialement le sujet 139. Pour le sujet 140, voir aussi sujets 150 et 151.

143. — Comment se forme en nous la perception de l'espace ? (Bacc. phil., Rennes, juill. 1930).

144. — Montrer de quelle façon nos divers sens concourent à former la notion de l'espace (Toulouse, oct. 1929).

145. — Comment perçoit-on l'espace à trois dimensions ? (Besançon, oct. 1927).

146. — La perception de la distance et ses conditions (Paris, juill. 1927).

147. — Comment percevons-nous la distance des objets ? (Alger, juill. 1932).

148. — La perception visuelle de la profondeur (Lyon, juill. 1929 ; — Aix, juill. 1931).

Voir, pour tous ces sujets, *Manuel*, t. I, p. 414-422. Remarquer toutefois qu'ils ne sont pas identiques. Dans le sujet 144, insister surtout sur le rôle de la vue et du toucher. Dans le sujet 145, indiquer la notion de « l'espace physiologique » et de la « voluminosité » des sensations. Les sujets 146 à 148 portent sur le § B du *Manuel* : la troisième dimension.

149. — Commenter cette pensée de Stallo : « Les objets sont perçus comme différents, ils sont conçus comme identiques » (Dijon, juill. 1933).

Voir *Manuel*, t. I, p. 430-431, p. 498-499 et p. 565-566.

150. — Dans quelle mesure est-il vrai de dire que « percevoir, c'est se souvenir » ? (Paris, juill. 1926).

151. — *Rôle des souvenirs dans la perception* (Montpellier, juill. 1926).

Voir *Manuel*, t. I, p. 429-433. — A) La perception implique : 1° qu'à la sensation vient s'ajouter tout un ensemble d'images ; — 2° que cette sensation est reconnue. — B) Mais, d'autre part, il y a une différence entre la perception et le souvenir (voir sujet 120).

152. — *Percevoir et comprendre* (Paris, juill. 1937).

Il ne s'agit pas d'un simple parallèle. Il faut montrer que *percevoir*, c'est déjà *comprendre* (cf. sujets 150, 151 et surtout 139).

153. — *Expliquer cette formule de Taine : « La perception extérieure est une hallucination vraie »* (Besançon, oct. 1927).

Voir *Manuel*, t. I, p. 442. — Formule d'ailleurs discutable. Taine pense que la perception, par elle-même purement subjective, a naturellement tendance à s'objectiver. Mais nos perceptions ne sont pas d'abord connues comme subjectives (*Manuel*, p. 438).

154. — *Comment s'explique notre croyance à la réalité objective du monde extérieur ?* (Poitiers, juill. 1925).

Voir *Manuel*, t. I, p. 435-444.

155. — *En quel sens la psychologie normale et la psychologie pathologique confirment-elles ce que l'on a proposé d'appeler la « fonction du réel » ?* (Besançon, oct. 1932).

C'est surtout à propos de la perception que cette notion se vérifie : voir *Manuel*, t. I, p. 117, p. 441-444, p. 450-451, p. 668, — et aussi, pour la volonté, p. 630.

156. — *La formation de l'idée d'objet* (Lyon, juill. 1927).

157. — *L'idée d'objet* (Lille, juill. 1927).

Pour ces deux sujets, voir *Manuel*, p. 438-444. Dans le second, à l'analyse psychologique, doivent s'ajouter quelques considérations proprement philosophiques sur la valeur de l'idée d'objet (voir *Manuel*, t. II, p. 576 et 580).

158. — *Quels sont les signes qui nous permettent de distinguer d'une part le rêve, de l'autre la conscience à l'état de veille ?* (Nancy, juill. 1930).

159. — *Comment et par quels critères de caractère psychologique peut-on distinguer rigoureusement l'état de rêve et l'état de veille ?* (Besançon, juill. 1932).

Voir le sujet n° 36. — A vrai dire, il n'y a pas de critère psychologique absolument rigoureux. On serait tenté d'alléguer : A) l'intensité plus vive de la perception de l'état de veille par rapport aux images du rêve ; mais précisément, dans le silence des sens externes, l'image du rêve nous paraît, pendant le som-

meil, aussi intense que la perception ; — B) la cohérence plus parfaite des représentations de l'état de veille : accord des sens entre eux, accord avec la pensée des autres, cohérence logique (*Manuel*, t. I, p. 442) ; mais, précisément, pendant le rêve, nous ne nous apercevons pas de son incohérence ; — C) le caractère social de la perception par opposition au caractère autistique du rêve (sujet n° 36, § II B) ; mais la même objection est possible. — Conclusion : la véritable distinction est que l'univers de la veille commande, enveloppe celui du rêve, et non inversement (*Manuel*, p. 444 et la note).

160. — *Qu'appelle-t-on les « erreurs des sens » ? Quel est leur mécanisme psychologique ?* (Besançon, oct. 1927).

161. — *Les illusions des sens* (Lyon, juill. 1937).

162. — *D'où viennent les illusions de la perception vulgairement appelées « erreurs des sens » ?* (Alger, juill. 1932).

Voir *Manuel*, t. I, p. 445-449.

LE JUGEMENT

163. — *De l'évidence sensible qui résulte de l'expérience et de l'évidence rationnelle qui résulte du raisonnement, laquelle comporte le plus haut degré de créance ?* (Besançon, juill. 1928).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : bien voir qu'il s'agit ici d'un sujet de logique (valeur de l'évidence), mais que ce sujet doit être traité à l'aide de données psychologiques.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — On peut définir l'évidence le caractère de ce qui est manifestement vrai pour tout homme qui comprend. Ses deux formes. Quelle est celle qui a le plus de valeur logique ?

I. — L'ÉVIDENCE SENSIBLE.

A) Elle est absolument sans valeur, s'il s'agit de l'évidence immédiate. En effet : 1°) dans nos rêves, nous croyons voir, entendre, toucher, etc. ; qu'est-ce qui nous garantit, si l'on se borne aux sensations isolées, qu'il n'en est pas de même dans la vie que nous appelons réelle ?

(argument de Descartes, début de la 4^e partie du *Discours* ou 1^{re} *Méditation*); — 2^o) la psychologie montre que ce que nous croyons *immédiat*, est souvent *acquis* et *construit* (*Manuel*, t. I, p. 429 et suiv.); c'est là le mécanisme de toute illusion (*ibid.*, p. 449).

B) Il ne peut donc s'agir, comme évidence *valable*, que d'une évidence contrôlée, impliquant la *cohérence* de la sensation présente avec tout un *système* de perceptions (*ibid.*, p. 442-443) et même, au fond, un véritable *jugement*, parfois un *raisonnement* (*ibid.*, 434 b). Évidence *expérimentale*, et non *empirique*.

II. — L'ÉVIDENCE RATIONNELLE.

A) En quoi consiste l'évidence qui résulte du raisonnement. Le raisonnement comme « construction mentale » (*ibid.*, p. 527-528) et comme « expérience logique » (*ibid.*, p. 529 et 531). Le sentiment d'évidence est alors le sentiment que nous avons, de *pouvoir reconstruire un donné empirique à l'aide de purs concepts*.

B) Valeur de cette évidence: elle dépend: 1^o de la valeur des *concepts* mis en œuvre; 2^o de la *continuité logique* de cette reconstruction et, par suite, de la valeur des *principes* qui assurent cette continuité (*ibid.*, p. 532 et 535).

Or l'évidence *immédiate* des idées claires et des principes (Descartes) peut être trompeuse. Un concept ou un principe n'a de valeur que dans la mesure où il est le produit de « la collaboration de l'esprit et des choses » (Brunschvicg), de la raison et de l'expérience (*ibid.*, t. I, p. 562; t. II, p. 81-82, p. 525, etc.).

III. — CONCLUSION.

De toute façon, l'évidence *valable*, celle qui « emporte un certain degré de créance », est une évidence, non pas *immédiate*, mais *construite*. Or une construction mentale n'a de valeur que si elle conserve le contact avec le réel. Contrairement à l'opinion de la plupart des philosophes, il nous semble que l'évidence sensible est *supérieure* à l'évidence rationnelle, *pourvu qu'on entende par là, non l'évidence illusoire de la sensation brute et isolée, mais l'évidence expérimentale* (données sensibles élaborées et systématisées par la raison).

164. — *Discuter cette formule de Kant: « Penser, c'est juger » (Strasbourg, juill. 1932).*

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE: 1^o) bien déterminer le sens du mot *penser*: il ne s'agit pas ici de la pensée* au sens cartésien, mais de la pensée *réfléchie* ou *logique* (cf. sujet n^o 7); — 2^o) on demande surtout de *discuter* la formule de Kant, mais cette discussion doit évidemment être précédée d'une explication.

PLAN

INTRODUCTION. — Sens de la formule de Kant; selon Kant, « l'entendement est un pouvoir de juger. En effet il est un pouvoir de penser. Or penser, c'est connaître par concepts; et les concepts se rapportent comme prédicats* de jugements possibles à quelque représentation d'un objet encore indéterminé » (*Critique de la raison pure, analytique des concepts*, ch. 1, 1^{re} section).

I. — JUSTIFICATION DE CETTE FORMULE.

Les opérations purement intellectuelles supposent toutes le jugement.

A) Le *raisonnement* est un enchaînement de jugements, dont l'élément essentiel est le concept (*Manuel*, t. I, p. 518 et 528).

B) La *perception* diffère de la pure intuition sensible en ce qu'elle implique un jugement d'extériorité (*ibid.*, p. 444) et qu'elle est déjà comme une ébauche de concept (p. 431 et 498-499).

C) La *mémoire* implique un jugement d'antériorité (p. 396).

II. — DISCUSSION ET CONCLUSION.

A) Faut-il admettre toutefois, comme le fait Kant, que le jugement implique le concept? Il semble que ce soit là une interprétation de logicien, psychologiquement trop étroite (*ibid.*, p. 456). C'est le concept, au contraire, qui est un ensemble de jugements virtuels, une possibilité indéfinie de jugements (p. 502-503). Mais cette remarque ne ferait que confirmer la formule de Kant en lui donnant une interprétation plus large.

B) D'autre part, il faut reconnaître l'existence d'une pensée *inférieure au jugement*: 1^o pensée purement associative, qui n'implique encore aucune assertion (p. 472, γ); — 2^o pensée implicite, simplement *agie*, mais non encore vraiment *pensée* (p. 463); — 3^o pensée intuitive et syncrétique, où l'ensemble seul apparaît, d'ailleurs confusément, et qui ne se déploie que plus tard sous forme discursive (p. 473 et t. II, p. 22); — 4^o enfin et surtout, pensée purement subjective et autistique, où le moi qui affirme n'est pas encore nettement distingué de l'objet affirmé (voir sujet n^o 7, § I).

C) Le jugement est donc bien l'opération fondamentale de la pensée *logique*. Mais: 1^o) il ne se définit pas par le concept; 2^o) la pensée *logique* n'est pas toute la pensée.

SUJETS ANALOGUES

165. — *Quelles sont les conditions psychologiques de la croyance? (Bordeaux, juill. 1937).*

CUVILLIER. — *La diss. de phil. au bacc.*

166. — Nos croyances sont-elles inspirées par l'intelligence ou par le cœur? (Bordeaux, juill. 1926; — Montpellier, juill. 1931).

Voir Manuel, t. I, p. 457-464.

167. — Analyser et comparer ces trois faits intellectuels : suggérer, persuader, convaincre (Paris, juill. 1925).

Trois façons différentes de faire naître la croyance. *Suggérer*, c'est insinuer un jugement de telle sorte qu'il se développe dans l'esprit à l'aide de circonstances favorables ; la croyance se forme alors par une sorte de cristallisation assez analogue à celle de la passion (Manuel, t. I, p. 265, obs. XXIX). — *Persuader* implique une action plus directe sur l'esprit d'autrui, mais suppose encore qu'on fait appel à des mobiles d'ordre plutôt affectif. Cf. PASCAL, *De l'esprit géométrique* : « Quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut, dont il faut connaître l'esprit et le cœur, quels principes il accorde, quelles choses il aime ; et ensuite remarquer, dans la chose dont il s'agit, quels rapports elle a avec les principes avoués ou avec les objets délicieux par les charmes qu'on lui donne... L'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre, tant les hommes se gouvernent plus par caprice que par raison ! » Voir Manuel, p. 459 et ce qui est dit de la *logique des sentiments*, p. 517, notamment obs. XC. — *Convaincre*, c'est contraindre en quelque sorte l'esprit à donner son adhésion, par des arguments d'ordre purement intellectuel.

168. — Quel est le rôle de la volonté dans le jugement? (Alger, juill. 1925; — Besançon, juill. 1927; — Rennes, juill. 1928; — Clermont, oct. 1929).

Voir Manuel, t. I, p. 458-462.

169. — La certitude ; ses formes, ses caractères (Strasbourg, juill. 1927).

170. — Conditions de la certitude dans le cas du souvenir et dans celui du raisonnement (Rennes, juill. 1926).

Définir la certitude* comme un état purement psychique, indépendant de la valeur logique des preuves (Manuel, t. I, p. 456) et constitué par un état de *synthèse* de l'esprit. Distinguer la certitude purement logique (eg. en mathématiques), la certitude expérimentale, la certitude dite « morale* » (c'est-à-dire sentimentale), et voir le sujet n° 163 (cf. Manuel, p. 457-462 et 468-469). — Pour le sujet 170, voir aussi sujet 120, § II).

171. — Dépend-il toujours de nous d'éviter l'erreur? (Paris, juill. 1933).

Sujet à traiter par une analyse psychologique des conditions de la croyance. Voir sujets précédents et, accessoirement, Manuel, t. II, p. 107.

172. — Le jugement appartient-il uniquement à la conscience individuelle, ou bien dépend-il aussi des conditions sociales? (Montpellier, juill. 1930).

Voir Manuel, t. I, p. 463-464 et p. 477.

173. — L'association des idées et le jugement ; leurs rapports et leurs différences (Strasbourg, juill. 1931).

174. — Le jugement se ramène-t-il à l'association des idées? (Dijon, oct. 1931).

175. — L'association des idées joue-t-elle un rôle dans l'opération du jugement? (Dijon, juill. 1932).

Voir le sujet 99 et Manuel, t. I, p. 335 et p. 471-472. Montrer que l'association des idées qui n'éveille dans notre esprit que des liaisons d'idées accidentelles, peut cependant, en certains cas, être *occasion* de jugement.

L'IDÉE OU CONCEPT PENSÉE ET LANGAGE

176. — L'idée générale est-elle une représentation ou un acte? (Strasbourg, oct. 1932).

PLAN

Définition de l'idée générale (Manuel, t. I, p. 481-482).

I. — EST-ELLE UNE REPRÉSENTATION?

A) Elle n'est évidemment ni une perception ni une image, lesquelles sont toujours *singulières* (*ibid.*, p. 484-490).

B) Elle n'est pas non plus une image *générique* (*ibid.*, p. 490-491).

C) Comment donc pourrait-on se représenter le *général*, ainsi que l'ont admis les conceptualistes? Contre cette interprétation, la critique nominaliste (Berkeley, Hume, etc. : Manuel, p. 488) porte pleinement : je ne puis me représenter *l'homme en général, le mouvement en général*, etc.

II. — L'IDÉE EST DONC UN ACTE.

A) Nos actes *corporels* impliquent déjà une généralisation confuse et implicite (*ibid.*, p. 498-500).

B) Mais l'idée est avant tout un acte *de l'esprit* : elle suppose une décision par laquelle nous arrêtons le sens d'un mot (définition) ; elle est donc de l'ordre du jugement ; elle est même une possibilité indéfinie de jugements (*ibid.*, p. 502-504).

177. — *Psychologie et sociologie: la société crée-t-elle le langage? crée-t-elle la pensée?* (Toulouse, juill. 1930).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE: sujet ambigu et qui n'est pas parfaitement un; — les rapports de la psychologie et de la sociologie ne sont pas à examiner ici en général (voir sujets 18 et 24-26); — d'autre part, « pensée » doit, semble-t-il, être pris ici dans le sens de *pensée logique*, ce qui permet d'introduire quelque unité dans le sujet en montrant la solidarité de la pensée abstraite avec le langage.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — La pensée logique est une pensée par concepts (cf. sujet 164, introd.). Or la pensée par concepts paraît bien être solidaire du langage, et l'on a souvent dit que celui-ci est un produit social. C'est donc tout le problème des rapports de la pensée individuelle et de la pensée collective qui est ici en cause.

I. — SOLIDARITÉ DU LANGAGE ET DE LA PENSÉE.

A) Acte discursif de l'esprit (cf. sujet 176), et non pure représentation, le concept doit nécessairement se fixer à l'aide d'un mot (*Manuel*, t. I, p. 504), et ainsi langage et pensée s'élaborent corrélativement et par d'incessantes réactions réciproques (*ibid.*, p. 507).

B) Mais ceci ne doit pas nous faire méconnaître l'existence d'une pensée antérieure au langage, encore très confuse, mais à peu près indépendante du milieu social (*ibid.*, p. 507-508).

II. — LE LANGAGE.

A) Le langage, fait social (*ibid.*, p. 506, 2°; et *appendices*, p. 29-33).

B) Toutefois la vie en société ne crée pas le langage de toutes pièces: 1° le matériel du langage est d'ordre physiologique (*ibid.*, p. 504-505; et *appendices*, p. 26-27); — 2° l'emploi du mot comme signe de communication implique un acte proprement psychique (*ibid.*, p. 506, 3°; et *appendices*, p. 28 et p. 33-35).

III. — LA PENSÉE ABSTRAITE.

A) L'idée et la pensée collective (*ibid.*, p. 500-501).

B) Mais ceci ne veut pas dire que la vie en société crée la pensée. Nécessité de faire appel à des facteurs proprement psychiques: jugement, analyse et synthèse (*ibid.*, p. 502-503).

IV. — CONCLUSION.

La sociologie peut rendre des services importants à la psychologie, mais elle ne l'absorbe pas.

SUJETS ANALOGUES

178. — *Qu'est-ce qu'une idée abstraite et comment se forment de telles idées?* (Rennes, juill. 1929 et juill. 1932).

179. — *Nature et formation des idées générales* (Nancy, oct. 1928).

180. — *Quel rôle joue la vie en société dans la formation des concepts?* (Montpellier, juill. 1932).

Pour tous ces sujets, voir le sujet n° 176, et le *Manuel*, t. I, p. 481-482 et 497-504. Pour le sujet 180, voir le sujet 177 et *Manuel*, t. I, p. 500-502.

181. — *Comment se forment les idées abstraites? Peut-on en distinguer de diverses natures?* (Besançon, oct. 1930).

Voir sujets précédents. Pour la seconde question, distinguer l'abstraction spontanée, qui n'est guère faite que de schèmes perceptifs (*Manuel*, t. I, p. 486-487 et p. 491), et l'abstraction proprement dite, inséparable de la généralisation.

182. — *L'idée et le jugement. Comment en concevez-vous les rapports?* (Paris, oct. 1930).

Voir sujet 176, et *Manuel*, t. I, p. 456 et p. 502-504.

183. — *Y a-t-il une évolution des idées générales? En quoi consiste-t-elle?* (Grenoble, oct. 1930).

Montrer: A) l'évolution de l'idée générale qui se détermine peu à peu à partir de l'indistinction primitive (*Manuel*, t. I, p. 497 et suiv.); — B) l'évolution de quelques idées particulièrement caractéristiques: idées de cause et de loi (*Manuel*, t. II, p. 120-124), idée de l'espace (t. II, p. 564), etc.

184. — *Quelle est la valeur des idées abstraites?* (Besançon, oct. 1930).

Rappeler l'ancienne position de la question: réalisme, nominalisme, conceptualisme (*Manuel*, t. I, p. 483). Aujourd'hui la question se pose de façon un peu différente (*ibid.*, p. 484). — Opinion de W. James: « Le principat monstrueux conféré aux concepts universels a de quoi surprendre. »

I. — JUSTESSE PARTIELLE DE CETTE OPINION.

A) Toute réalité est concrète et singulière. Valeur esthétique du concret.

B) Dangers de l'abstraction: 1° oubli de la complexité des choses (t. II, p. 34); — 2° méconnaissance du devenir et préjugé des « essences immuables » (t. I, p. 509 et p. 562-563; t. II, p. 525; *appendices*, p. 59); — 3° réalisation des abstractions (t. I, p. 509).

II. — UTILITÉ ET NÉCESSITÉ DE L'ABSTRACTION.

A) L'opinion de James s'appuie sur une fausse théorie de l'abstraction (*Manuel*, t. I, p. 485-487).

B) Valeur pratique du concept: opposer Bergson à James *ibid.*, (p. 499).

C) Valeur *théorique* du concept: pas de raisonnement sans abstraction, et James lui-même le reconnaît (*ibid.*, p. 528).

III. — CONCLUSION.

De l'opinion de James, on peut seulement retenir: a) que la pensée conceptuelle n'est pas la seule (valeur de l'art et de la littérature); — b) qu'elle doit demeurer en contact avec l'expérience et se garder de se figer en des concepts immuables.

185. — *L'image et l'idée* (Bordeaux, oct. 1935).

186. — *Perception, image, concept* (Paris, oct. 1939).

Pour ces deux sujets, voir *Manuel*, t. I, p. 481, 488-495 et 502. Pour le second, voir en outre sujets 139-140.

187. — *Que pensez-vous de cette formule de Binet: « On pense bien au delà de l'image; avec une pensée qui vaut cent mille francs, on a des images de quatre sous »?* (Strasbourg, oct. 1925).

188. — *Y a-t-il une pensée sans images?* (Grenoble, oct. 1928; — Lille, oct. 1932).

189. — *Qu'est-ce que penser? et comment pensez-vous? avec ou sans images? et quelles images?* (Toulouse, juill. 1928).

Ces trois derniers sujets sont plus larges que les sujets 185 et 186. Ils réclament une définition générale de la « pensée » (voir sujet 164, et *Manuel*, t. I, p. 201-202 et p. 492-495).

190. — *Est-il vrai, comme le dit Taine, qu'une idée générale et abstraite « est un nom, rien qu'un nom »?* (Poitiers, oct. 1926).

Voir la citation complète et la discussion dans notre *Manuel*, t. I, p. 488-490.

191. — *Rôle du mot dans la formation des idées générales* (Alger, juill. 1926; — Alexandrie, juill. 1928).

192. — *Nominalisme et conceptualisme* (Aix, juill. 1932).

Voir sujets 177 et 190; et, en outre, pour le sujet 191, le *Manuel*, t. I, p. 500 et 504; — pour le sujet 192, p. 483.

193. — *Rapports du langage et de la pensée* (Clermont-Ferrand, oct. 1927; — Besançon, oct. 1930; — Montpellier, oct. 1937).

Voir sujet 177, et *Manuel*, t. I, p. 507-511; *appendices*, p. 33-38.

194. — *Rôle du langage dans le développement de la pensée* (Alger, oct. 1928).

195. — *Peut-il y avoir pensée sans langage?* (Rennes, juill. 1927; — Bordeaux, oct. 1931).

196. — *Qu'est-ce que la pensée doit au langage?* (Paris, oct. 1930).

197. — *Dans quelle mesure la pensée dépend-elle du langage?* (Rennes, oct. 1931).

Sujets plus limités que le sujet 193. Il s'agit seulement ici de savoir dans quelle mesure la pensée est conditionnée par le langage. Voir sujet 177, § I.

198. — *Dans quelle mesure le langage exprime-t-il la pensée?* (Alexandrie, juill. 1931).

199. — *On a dit que « la pensée demeure incommensurable avec le langage ». On a montré d'autre part que le langage pénètre et définit notre vie profonde. Étudier et comparer ces deux conceptions des rapports du langage et de la pensée* (Besançon, juill. 1932).

Voir sujet 177, § I, et *Manuel*, t. I, p. 42-43 et p. 509-510; *appendices*, p. 26-28.

LE RAISONNEMENT

200. — *Qu'est-ce que comprendre?* (Nancy, oct. 1930; — Strasbourg, juill. 1931; — Besançon, oct. 1932).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE: étudier des cas concrets en commençant par le plus facile: comprendre un *raisonnement*. — Analyser à part le cas de la compréhension esthétique.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION: y a-t-il quelque chose de commun aux diverses opérations par lesquelles nous comprenons un raisonnement, une proposition abstraite, un fait, et même une œuvre d'art?

I. — LA COMPRÉHENSION INTELLECTUELLE.

A) Qu'est-ce que comprendre un *raisonnement*? 1°) Soit le *syllogisme*: « Les mouvements vibratoires peuvent être réfléchis. Or le son est un mouvement vibratoire. Donc le son peut être réfléchi. »

Comprendre ce raisonnement, c'est saisir par intuition que le moyen terme « mouvement vibratoire » permet, en procédant par *substitution*, de rapprocher la notion de « son » et la notion de « réflexion » primitivement séparées. — 2°) Soit le *théorème* sur la somme des angles du triangle. Comprendre ce théorème, c'est saisir qu'avec les trois angles du triangle on peut *construire* une somme d'angles égale à deux droits. — 3°) Soit un raisonnement *inductif*, par ex. celui qui mène à la loi d'Ohm : comprendre ce raisonnement, c'est saisir que la loi peut être *construite* à l'aide des éléments abstraits (intensité, potentiel, résistance) dans lesquels l'analyse expérimentale résout le phénomène étudié (courant électrique) et qui ne sont autres que ce phénomène lui-même transporté du plan empirique sur le plan conceptuel (Voir *Manuel*, tome I, p. 522-526).

Conclure en développant l'idée indiquée au sujet n° 163, § II, A.

B) Qu'est-ce que comprendre une phrase abstraite ? Exemple : « la fréquence d'un son est en raison inverse de la longueur de la corde vibrante ». 1°) Il semble que certaines *images*, au moins vagues, soient ici le soutien presque indispensable de la pensée. — 2°) Mais il faut de plus, pour que la phrase soit vraiment comprise : a) que ces images soient acceptées, homologuées par le jugement (*Manuel*, t. I, p. 502); b) qu'intervienne un acte de synthèse mentale par lequel les différents termes sont pensés ensemble et en relation mutuelle (*ibid.*, p. 476).

C) Qu'est-ce que comprendre un fait ? C'est le ramener à une idée générale, à un *concept*; c'est le faire entrer dans une *classe* de faits connus. Comprendre le phénomène de l'écho, c'est le ramener à celui de la réflexion; celui de la foudre, à celui d'une décharge électrique, etc.

D) En résumé, dans le domaine intellectuel, comprendre, c'est toujours, semble-t-il, ramener le sensible à l'intelligible, *reconstruire rationnellement le réel à l'aide de concepts*.

II. — LA COMPRÉHENSION ESTHÉTIQUE.

Mais on dit aussi : « comprendre » une œuvre d'art, par ex. un morceau de musique, et le mot paraît avoir alors un tout autre sens.

Comprendre, c'est alors se placer au point de vue du créateur même de l'œuvre d'art, participer à sa vision des choses, ressentir quelque chose de son émotion, s'identifier en quelque mesure à lui.

III. — CONCLUSION.

Peut-être existe-t-il un élément commun à la compréhension intellectuelle et à la compréhension esthétique. Comprendre, c'est toujours ramener ce qui est étranger au sujet, à ce qui est de l'ordre de la conscience, que ce soit l'intelligible ou l'émotif. Comprendre, c'est assimiler.

SUJETS ANALOGUES

201. — Qu'est-ce que le raisonnement ? Peut-on réduire à une seule les diverses sortes de raisonnement ? (Paris, juill. 1925).

202. — Décrivez l'attitude de l'esprit qui raisonne et dites s'il vous semble qu'il existe des manières radicalement différentes de raisonner (Dijon, juill. 1926).

203. — Y a-t-il diverses façons de raisonner ? (Dijon, juill. 1930).

Dans tous ces sujets, distinguer avec soin le point de vue *psychologique* et le point de vue *logique*. — Voir *Manuel*, t. I, p. 518-519, p. 527-528, et cf. sujet 200, § I, A.

204. — Montrer comment le jugement et le raisonnement sont aidés par l'association des idées et discuter la question de savoir s'ils peuvent être complètement expliqués par elle (Lyon, juill. 1930).

Voir sujets 99 et 175, et *Manuel*, t. I, p. 471-472 et 519-521.

205. — Le mécanisme psychologique du raisonnement (Nancy, juill. 1931; — Rennes, oct. 1931).

206. — Les animaux sont-ils capables de raisonner ? (Lyon, juill. 1929; — Aix, juill. 1931).

Montrer que le *concept* est le nerf du raisonnement (voir sujet 200, et *Manuel*, p. 527-528). Les animaux, ne possédant pas le concept (*ibid.*, p. 487), mais seulement certains schèmes moteurs, plus proches de l'habitude que du concept (*ibid.*, p. 499-500), ne sont capables que de certaines ébauches discursives analogues à celle dont il est question *Manuel*, p. 528, a, mais non du raisonnement proprement dit.

207. — Rôle des images dans le raisonnement (Lille, oct. 1927).

Les images ne jouent un rôle que : 1°) comme soutien de la pensée abstraite (voir sujet 200, § I, B); — 2°) dans la *préparation* du raisonnement (voir sujet 164, § II, B, 3°) ou dans les *formes inférieures* de celui-ci (voir sujet 206, et ce qui est dit du raisonnement par analogie, *Manuel*, t. I, p. 516 et 526). — Cf. sujets 187-189.

208. — Raisonne-t-on de la même façon lorsqu'on réfléchit seul et lorsqu'on discute avec un contradicteur ? (Nancy, juill. 1932).

Voir *Manuel*, t. I, p. 467 et p. 531.

209. — Qu'appelle-t-on la « logique des sentiments » ? En quoi diffère-t-elle de la logique rationnelle ? (Lyon, oct. 1936).

210. — *Rôle des sentiments dans la vie intellectuelle* (Montpellier, oct. 1930).

Pour ces deux sujets, voir sujet n° 81, § B, et *Manuel*, t. I, p. 516-518 et 526-527, et t. II, p. 13.

LA RAISON

211. — *Quels sont les divers sens philosophiques du mot raison ?* (Paris, juill. 1932; — Lille, juill. 1937).

PLAN

On peut d'abord distinguer deux grands groupes de sens.

I. — COMME OBJET DE CONNAISSANCE.

A) Connaître « les raisons d'un acte, d'un phénomène », concevoir « la raison des choses » (Cournot), c'est en connaître ou en concevoir le principe d'explication, ce qui les fait comprendre (cf. sujet 200, § I). C'est donc organiser un donné, le faire entrer dans un système intellectuel. — Parfois, en un sens dérivé, il s'agit plutôt d'un principe de justification (*Manuel*, t. I, p. 517) : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point. »

B) Spécialement, en mathématiques : « diviser une longueur en moyenne et extrême raison », « la raison d'une progression ». Ici la raison est la loi, ce qui explique l'ordre de la division ou de la progression.

II. — COMME FONCTION MENTALE.

A) Sens cartésien : « La raison est la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes. » (*Disc. Méth.*, début). C'est alors « la puissance de bien juger ou de discerner le vrai d'avec le faux ». C'est donc une intuition directe du vrai (évidence) qui nous permet de « conduire par ordre nos pensées en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître » (3^e règle de la méthode). — Souvent pris par les Cartésiens au sens moral (MALEBRANCHE, *Traité de morale*, ch. 1, § 19 : « Notre vertu, notre perfection, c'est d'aimer la Raison, ou plutôt c'est d'aimer l'Ordre » ; BOSSUET,

Connaiss. de Dieu, ch. 1, § 7 : « La raison, en tant qu'elle nous détourne du péché, s'appelle la conscience ») — et même au sens esthétique (BOSSUET, *ibid.*, § 8 : « Le rapport de la raison et de l'ordre est extrême » ; d'où il suit qu'« apercevoir la beauté et en juger est un ouvrage de l'esprit, puisque la beauté ne consiste que dans l'ordre, c'est-à-dire dans l'arrangement et la proportion »).

B) Sens kantien : « faculté des principes ». La raison est la faculté qui permet d'élaborer la connaissance, d'organiser le donné pur de l'intuition sensible (*Manuel*, t. I, p. 556 ; t. II, p. 521). — C'est à partir de ce sens, devenu le plus usuel, qu'on définit la raison comme un ensemble de principes a priori, universels, nécessaires, etc. (*ibid.*, t. I, p. 535-539).

C) Connaissance intuitive de l'absolu, et même parfois cet absolu lui-même : « C'est l'être infiniment parfait qui se rend immédiatement présent à moi » (FÉNELON) ; « Dieu a fait la raison pour l'apercevoir comme il a fait l'œil pour voir et l'oreille pour entendre » (V. COUSIN).

D) Faculté de raisonner (raison raisonnante ou discursive). C'est en ce sens que S^t THOMAS déclare que l'épithète de raisonnable ne convient ni à Dieu ni aux anges. — Cf. l'expression : « avoir raison dans une discussion ».

E) Enfin les théologiens ou les philosophes chrétiens distinguent souvent la « raison naturelle » de la foi ou adhésion à des dogmes révélés, d'origine surnaturelle.

III. — CONCLUSION.

Certains de ces emplois du mot raison sont discutables (par ex. II, C). Mais il semble que tous impliquent la notion d'une activité organisatrice supérieure à la sensibilité (dans tous les sens de ce mot) et qui exprime une exigence immanente à la pensée elle-même (*Manuel*, t. I, p. 532, p. 539 et p. 577).

SUJETS ANALOGUES

212. — *Qu'appelle-t-on les principes de l'entendement ? quelle est leur origine ? à quoi s'étend leur juridiction ?* (Besançon, juill. 1928).

213. — *Quels sont les principes de la raison ? Sont-ils innés et immuables, ou acquis et susceptibles d'évoluer ?* (Besançon, juill. 1931).

214. — *Les principes rationnels* (Nancy, oct. 1931).

Voir *Manuel*, t. I, p. 535 et suivantes. Sur « l'étendue de leur juridiction » (sujet 212), voir *ibid.*, p. 560-561. Sur leur évolution (sujet 213), p. 562-563 et p. 575, note.

215. — Les mots « raison », « intelligence », « bon sens » sont-ils synonymes ? S'ils ne le sont pas, précisez le sens de chacun d'eux et marquez les différences (candidats à double examen, Paris, juill. 1931).

Il y a lieu, à notre avis, d'indiquer une nuance de sens qui distingue : 1°) la *raison*, activité organisatrice de l'esprit dans ce qu'elle a de plus général et de plus fondamental, faculté des principes ; — 2°) l'*intelligence**, faculté d'adapter consciemment sa pensée au nouveau ; — 3°) le *bon sens** (au sens actuel du mot ; chez Descartes, il est au contraire synonyme de *raison*), faculté de juger sainement dans les choses de la vie pratique.

216. — En quoi consiste la structure logique de la pensée ? Y a-t-il des formes de pensée qui ne soient pas logiques ? (Caen, juill. 1929).

217. — L'enfant et le primitif pensent-ils comme l'homme adulte et civilisé ? (Besançon, juill. 1931).

Voir sujet 7 et Manuel, t. I, p. 560-561 et 569-574 ; et, en outre, pour le sujet 217, p. 438-439, 465-467 et 531-532.

218. — L'expérience suffit-elle à expliquer l'origine des principes rationnels ? (Dijon, juill. 1932).

Bien distinguer l'*expérience** au sens empiriste du mot, *i. e.* l'expérience brute, dans laquelle l'esprit demeurerait passif, de l'*expérience* active, impliquant une élaboration des données sensibles par l'esprit. — Voir Manuel, t. I, chap. xvii, notamment p. 547-548, p. 563-565 et p. 575-577, et t. II, p. 70-73.

219. — La raison et l'expérience dans la connaissance (Dijon, juill. 1929).

220. — Y a-t-il des vérités que nous connaissons par la raison sans avoir besoin de l'expérience ? (Bordeaux, juill. 1931).

221. — Possédons-nous une faculté intellectuelle appelée Raison qui nous permette d'atteindre des connaissances vraies en elles-mêmes, et non pas seulement à nos propres yeux ? (Nancy, juill. 1932).

Voir les sujets précédents.

222. — Qu'est-ce que le rationalisme ? (Besançon, juill. 1929).

Voir Manuel, t. I, p. 548-564 et p. 575-577. — Remarquer qu'outre le sens classique, le mot *rationalisme** peut désigner aussi la doctrine qui affirme qu'« il faut aller au vrai avec la seule intelligence » (Goblot).

223. — Quelles sont les différentes formes de l'empirisme ? (Besançon, juill. 1929).

Voir Manuel, t. I, p. 540-548.

224. — Empirisme et rationalisme (candidats à double examen, Aix, juill. 1932).

225. — Franklin a écrit : « L'homme est un animal qui fabrique des outils. » Cette considération nous permet-elle d'expliquer les caractères distinctifs de l'intelligence humaine ? (Rennes, juill. 1925).

Rappeler la théorie bergsonienne de l'intelligence et la discuter. Voir Manuel, t. I, p. 42 et p. 566-569 et t. II, p. 531-535.

226. — Comment a-t-on pu écrire que la raison était « fille de la cité », c'est-à-dire un produit de la vie sociale ? (Besançon, juill. 1931).

Voir Manuel, t. I, p. 570-574 et t. II, p. 535-539, p. 556, etc. — Cf. le sujet n° 177.

CINQUIÈME SECTION

L'INVENTION

227. — *Le sentiment de l'idéal : facteurs psychologiques et sociaux de son élaboration* (Lille, juill. 1930).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : observer qu'il s'agit spécialement du *sentiment* de l'idéal, donc des caractères affectifs avec lesquels l'idéal se présente à la conscience. Il sera bon cependant de rappeler d'abord rapidement le processus psychologique par lequel l'idéal se constitue.

PLAN

I. — COMMENT L'IDÉAL SE CONSTITUE.

A) En un sens, l'idéal s'oppose au réel. Mais, d'autre part, il lui emprunte les matériaux dont il est fait (*Manuel*, t. I, p. 580-582).

B) D'où un double travail :

1° de dissociation (*ibid.*, p. 601-603) ;

2° de synthèse ou de construction (*ibid.*, p. 600).

C) Rôle des facteurs sociaux dans ce double travail (*ibid.*, p. 588 et 589).

II. — LE PHÉNOMÈNE DE L'IDÉALISATION.

Mais il reste à expliquer le *prestige* de l'idéal, ce qui confère à l'idéal sa puissance émotive et sa valeur.

A) *Facteurs psychologiques* : 1°) par suite du processus de dissociation, le réel se trouve purgé de toutes ses laideurs, de toutes ses insuffisances ; — 2°) d'autre part, la synthèse ainsi formée s'édifie souvent dans l'inconscient, par maturation lente ; lorsqu'elle se révèle à la conscience, elle apparaît comme venant d'« en haut » (*ibid.*, p. 595).

B) *Facteurs sociaux* : ce sont eux surtout qui expliquent le prestige

de l'idéal. Celui-ci s'attache à des valeurs d'origine collective et proposées à l'assentiment collectif : le Sacré (idéal religieux), le Bien (idéal moral), le Beau (idéal esthétique), le Vrai (idéal intellectuel). Il domine ainsi, et de très haut, l'individu qui éprouve alors le sentiment d'être soulevé au-dessus de lui-même (*ibid.*, p. 590 ; et t. II, p. 240).

SUJETS ANALOGUES

228. — *En quel sens peut-on dire que l'imagination est créatrice ?* (Bordeaux, juill. 1926 ; — Lyon, juill. 1930 ; — Bordeaux, oct. 1931).

Sujet classique : voir le *Manuel*, t. I, p. 582.

229. — *L'imagination peut-elle se détacher entièrement de la réalité connue ?* (Aix, oct. 1927).

230. — *Les rapports de l'idéal et du réel* (Rennes, oct. 1928).

Voir le sujet 227, § I. Dans le sujet 229, insister sur les « survivances » dans les créations de l'imagination (*Manuel*, t. I, p. 602-603).

231. — *L'imagination joue-t-elle le même rôle dans la création littéraire et dans la découverte scientifique ?* (Lille, juill. 1933).

Voir *Manuel*, t. I, p. 599-600 ; et cf. sujet n° 200.

232. — *L'intuition est-elle d'une autre nature que la raison ?* (Caen, oct. 1930).

Sujet très mal déterminé, les termes *intuition* (voir *Manuel*, t. II, p. 19-22) et *raison* (voir sujet 211) étant susceptibles d'une multitude de sens. Il semble qu'on puisse prendre *intuition* spécialement dans le sens d'*intuition inventive* et *raison* dans un sens intermédiaire entre les sens II B et D du sujet 211. Voir alors *Manuel*, t. I, p. 593-596, p. 604 (spécialement le § b), et t. II, p. 21-22 et p. 117-118.

233. — *Examiner cette pensée d'Ampère : « La faculté d'apercevoir des rapports est peut-être celle qui caractérise le plus éminemment ce qu'on appelle le génie. La plupart des découvertes, même dans les sciences qui ont pour but la coordination et l'explication des faits, ont été dues à des rapports jusqu'alors inaperçus »* (Bordeaux, juill. 1929).

Voir *Manuel*, t. I, p. 596-598 et p. 600.

234. — *Vous établirez avec précision la manière dont l'homme connaît les trois formes du temps : le présent, le passé et l'avenir* (Grenoble, juill. 1930).

On s'inspirera, en ce qui concerne la connaissance du présent et celle du passé, du sujet 120. Sur l'idée de l'avenir, voir *Manuel*, t. I, p. 582.

235. — *Peut-on définir l'intelligence « l'aptitude à s'adapter à des situations nouvelles » ?* (Poitiers, oct. 1930).

Voir sujet 215, et *Manuel*, t. I, p. 604 et note 1. — Faire remarquer que cette aptitude suppose celle de briser les cadres anciens (*ibid.*, p. 602).

LA VOLONTÉ

236. — *Quels sont les caractères généraux de l'acte volontaire ? (Dijon, oct. 1931).*

PLAN

Il est vain de chercher les caractéristiques de l'acte volontaire dans ses éléments.

I. — ANALYSE DE L'ACTE VOLONTAIRE.

En effet, si l'on analyse cet acte, on n'y trouve, comme dans tout fait psychique, que :

- A) des éléments *actifs* : tendances ou désirs (*Manuel*, t. I, p. 614);
- B) des éléments *affectifs* : puissance du sentiment (*ibid.*, p. 615);
- C) des éléments *représentatifs* : conception préalable du but (*ibid.*, p. 140), — mais ceci existe aussi dans le désir (*ibid.*, p. 217), — et le plus souvent, délibération et même raisonnement (p. 610 et 617).

II. — CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTE VOLONTAIRE.

A) Tout au plus, pourrait-on alléguer que ces tendances, représentations ou sentiments affectent le plus souvent une forme *sociale*, d'où leur force (p. 624-625).

B) Mais, du point de vue psychologique, il faut surtout ajouter que la volonté est un mode d'activité où l'impulsion spontanée est tenue en suspens par ces éléments antagonistes : la volonté, pouvoir d'arrêt ou d'inhibition (*ibid.*, p. 612).

Et ceci n'est possible que parce que la volonté est un acte de *synthèse* : elle engage notre personnalité toute entière, et non seulement tel désir, tel sentiment ou telle idée (*ibid.*, p. 614 et 627).

III. — CONCLUSION.

La caractéristique de l'acte volontaire est donc dans sa forme plutôt que dans ses éléments.

SUJETS ANALOGUES

237. — *La volonté (Lille, oct. 1930).*

238. — *Qu'est-ce qu'un acte volontaire ? (Caen et Lille, juill. 1929).*

239. — *Qu'est-ce que vouloir ? (Clermont-Ferrand, oct. 1934; — Lyon, juill. 1935; — Toulouse, oct. 1937).*

Pour tous ces sujets, voir sujet 236.

240. — *La volonté, ses maladies (Alger, oct. 1927).*

Sur les maladies de la volonté, voir *Manuel*, t. I, p. 628-630.

241. — *Quels sont les éléments principaux et les modalités diverses que l'analyse découvre dans l'action volontaire ? (Toulouse, juill. 1928).*

Voir sujet 236.

242. — *D'où nos décisions tiennent-elles la force de déterminer nos actions volontaires ? (Caen, oct. 1929).*

243. — *Qu'appelle-t-on un effort de volonté ? Où puisons-nous l'énergie de cet effort ? (Bordeaux, oct. 1931).*

La question est traitée, sous cette forme même, dans notre *Manuel*, t. I, p. 620-621 et p. 625-627.

244. — *La volonté est-elle une faculté « sui generis » ou une résultante psychologique ? (Besançon, juill. 1930).*

245. — *La volonté peut-elle être comparée à une balance qui penche du côté le plus lourd ? (Clermont-Ferrand, oct. 1930).*

Pour ces deux sujets, voir sujet 236, § II B, et *Manuel*, t. I, p. 618, 620, 627 et 662-663.

246. — *L'acte volontaire et l'attention (Besançon, juill. 1930).*

Voir sujets 107, § II, et 236, § II B, et cf. en outre *Manuel*, t. I, p. 614, 631, etc.

247. — *En quoi le doute est-il un bon procédé de recherches et en quoi est-il nuisible à l'action ? (Poitiers, oct. 1927).*

248. — *La pensée consciente et réfléchie est-elle une préparation à l'action ou l'entrave-t-elle ? (Dijon, oct. 1931).*

Sur ces deux sujets, voir *Manuel*, t. I, p. 617-618, p. 631, etc. Sur le doute, t. II, p. 52.

CUVILLIER. — *La diss. de phil. au bacc.*

249. — *Peut-on considérer un acte de volonté comme une opération de l'intelligence?* (Poitiers, juill. 1932).

Voir *Manuel*, t. I, p. 616-618.

250. — *Le désir et la volonté* (Strasbourg, juill. 1931; — Poitiers, juill. 1932; — Strasbourg, juill. 1935).

Voir sujet 236, et *Manuel*, p. 613-615.

251. — *Quel est le rôle des sentiments dans la volonté?* (Dijon, oct. 1932).

Voir le sujet n° 68.

LA LIBERTÉ

252. — *Qu'est-ce qu'un acte libre?* (Paris, juill. 1932).

PLAN

POSITION DE LA QUESTION : importance de la question du point de vue moral. Mais quelle est la liberté qui est indispensable à la moralité? qu'est-ce qu'un acte libre?

I. — L'ACTE LIBRE, ACTE NON DÉTERMINÉ.

A) L'acte libre serait-il celui qui n'est pas déterminé ou, tout au moins, qui ne l'est pas complètement, dans lequel subsiste une certaine marge de contingence?

1°) Exposé de cette conception du « libre arbitre » (*Manuel*, t. I, p. 635-636).

2°) Elle est insoutenable : a) du point de vue psychologique (sophisme de l'argument du « témoignage de la conscience », ainsi interprété : *ibid.*, p. 655-656); — b) du point de vue moral (danger de la conception du libre arbitre : *ibid.*, p. 652-653).

B) Elle aboutit d'ailleurs à celle de la « liberté d'indifférence » (p. 636) : l'acte libre serait alors celui où nous agirions sans motif, c'est-à-dire l'acte irrationnel par excellence!

II. — L'ACTE LIBRE, CRÉATION DE L'ÉLAN SPIRITUEL.

A) L'acte libre serait-il une synthèse nouvelle, résultat d'un « pro-

grès », d'un « élan » qui jaillit des profondeurs de la conscience? Exposé de la conception bergsonienne (*ibid.*, p. 657).

B) Discussion : 1°) ce qu'il y a lieu d'en retenir : l'idée d'une synthèse nouvelle (*ibid.*, p. 658); — 2°) mais insuffisance d'une conception qui semble ramener l'acte libre à la spontanéité instinctive (*ibid.*, p. 658-659).

III. — L'ACTE LIBRE, ACTE RATIONNEL.

A) L'acte libre n'est pas un acte qui échappe au déterminisme. Mais le déterminisme volontaire est un déterminisme *synthétique*, qui engage la personnalité tout entière (*ibid.*, p. 627 et p. 663), par opposition à l'acte impulsif où une représentation, un désir isolés déclenchent automatiquement l'acte.

B) Noter en outre l'importance des éléments proprement intellectuels de l'acte libre :

1°) prise de conscience des motifs (*ibid.*, p. 663-664);

2°) rationalisation du vouloir (*ibid.*, p. 664).

C) Conclusion : l'acte libre est celui qui est déterminé par notre personnalité tout entière, mais principalement par notre raison et nos concepts.

SUJETS ANALOGUES

253. — *De la liberté au point de vue psychologique et au point de vue métaphysique* (Nancy, oct. 1931).

Le point de vue métaphysique consiste à lier l'idée de la liberté à celle d'une contingence essentielle à l'ordre du monde (*Manuel*, t. I, p. 640-648). Le point de vue psychologique consiste à chercher la liberté dans un caractère propre à la vie psychique (*ibid.*, p. 653 et 658) : voir sujet 252, § III. — Cette psychologie peut d'ailleurs, comme dans la doctrine bergsonienne, se prolonger en une métaphysique (*ibid.*, p. 657, et t. II, p. 618-621).

254. — *Peut-on, par la seule psychologie, donner une solution au problème de la liberté?* (Rennes, juill. 1925 et juill. 1927; — Paris, juill. 1928).

Nous pensons qu'on peut répondre affirmativement. Voir sujets 252 et 253 et *Manuel*, t. I, p. 659-665.

255. — *Expliquez et appréciez cette assertion que « la liberté d'indifférence est le plus bas degré de la liberté »* (Toulouse, juill. 1935).

Voir sujet 252, § I, et *Manuel*, t. I, p. 636 et 654-656.

256. — *L'homme est-il libre quand il n'accepte aucun frein et ne se soumet à aucune loi?* (Bordeaux, juill. 1931).

Il s'agit surtout ici de la « liberté morale ». Montrer qu'elle n'est pas l'absence de loi, mais au contraire l'autonomie, c'est-à-dire l'état de la volonté gouvernée par la raison (voir sujet 252, § III; et *Manuel*, t. I, p. 636; p. 648-650, p. 664-665, et t. II, p. 406 et p. 499-500).

257. — *Les actes d'un homme peuvent-ils s'expliquer par son caractère ?* (Rennes, oct. 1928).

258. — *Expliquer et commenter cette pensée : « Nos actes nous déterminent autant que nous déterminons nos actes »* (Strasbourg, oct. 1929).

259. — *Les divers aspects du déterminisme. Quelle est la véritable valeur de cette doctrine ?* (Grenoble, oct. 1929).

260. — *Exposer et discuter les principaux arguments du déterminisme* (Lyon, juill. 1930).

261. — *Fatalisme et déterminisme* (Martinique, juill. 1932).

Sous différentes formes, tous ces sujets posent la question des rapports du déterminisme et de la liberté. Outre les sujets précédents, voir spécialement : pour le sujet 257, le *Manuel*, t. I, p. 660, p. 662-665, et t. II, p. 489-490 ; — pour le sujet 258, t. I, p. 652-653 et 663-664 ; — pour les sujets 259 et 260, t. I, p. 639-640, p. 657, et t. II, p. 144 et 187 ; — pour le sujet 261, t. I, p. 638-640 et t. II, p. 49, p. 187-188, p. 369, etc.

CONSCIENCE, INCONSCIENCE, PERSONNALITÉ

262. — *Justifier ce mot de William James : « La plus grande découverte psychologique du XIX^e siècle a été celle du subconscient »* (Besançon, juill. 1930).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : le sujet étant très vaste, on choisira les formes les plus typiques de la vie subconsciente de l'esprit propres à justifier la pensée de W. James.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION : conception traditionnelle de la vie psychique, selon laquelle celle-ci est coextensive à la conscience (*Manuel*, t. I, p. 26). De nos jours au contraire, cette conception est fortement battue en brèche (*ibid.*, p. 50). Intérêt qu'il y a à se rendre compte de l'importance de la vie subconsciente ?

I. — LE SUBCONSCIENT MONTRE LE CARACTÈRE DYNAMIQUE DE LA VIE PSYCHIQUE.

A) La psychologie classique avait conçu l'esprit comme une mosaïque d'états de conscience (atomisme psychologique) : caractère *statique* de cette conception (*ibid.*, p. 33-34).

B) L'existence d'états subconscients rétablit une *continuité dynamique* entre ces « états substantifs » (James) qui ne sont que ceux sur lesquels la pensée s'arrête (*ibid.*, p. 38-39) ou, comme dit Bergson, « les coups de timbale qui éclatent dans la symphonie » (*ibid.*, p. 43). — Notion d'un « moi fondamental » situé au-dessous du plan de la conscience : le « plan du rêve » (*ibid.*, p. 42, p. 403 et p. 672).

II. — LE SUBCONSCIENT FAIT MIEUX COMPRENDRE LES RAPPORTS DE LA PENSÉE ET DE L'ACTION.

A) La psychologie classique, attentive seulement aux formes supérieures de l'activité, voyait dans la pensée consciente la source de toute action (*ibid.*, p. 9-10, p. 89-90, etc.).

B) La psychologie contemporaine nous révèle au contraire : 1°) le caractère fondamental de la *tendance*, qui par elle-même est au-dessous de la conscience (*ibid.*, p. 127) ; — 2°) l'importance des *tendances refoulées* (*ibid.*, p. 158-159) ; idée de FREUD que « les processus psychiques seraient en eux-mêmes inconscients ; et quant aux conscients, ils ne seraient que des actes isolés, des fractions de la vie psychique totale » (*Introduction à la psychanalyse*, p. 20). — Notion d'un « subconscient primitif » : le « plan de l'action » distinct du plan de la prise de conscience (*Manuel*, t. I, p. 678-679).

III. — LE SUBCONSCIENT MONTRE L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ DE SYNTHÈSE DANS LA VIE PSYCHIQUE.

A) La psychologie classique avait considéré la personnalité, la synthèse mentale, comme une donnée première (*ibid.*, p. 681-682).

B) L'existence d'états subconscients tenant à l'insuffisance de cette activité de synthèse prouve au contraire que celle-ci est une acquisition supérieure, tardive et toujours susceptible d'être ébranlée (*ibid.*, p. 55-56 et p. 680-681).

263. — *Comment l'homme se reconnaît-il dans l'enfant qu'il se souvient d'avoir été ?* (Bordeaux, juill. 1927).

PLAN

POSITION DE LA QUESTION : changement continu de nos états de conscience, en particulier de l'enfance à l'âge mûr (*Manuel*, t. I, p. 37).

Comment, à travers ce changement, peut persister le sentiment de l'identité personnelle (*ibid.*, p. 685-686)?

I. — EXAMEN RAPIDE DES SOLUTIONS CLASSIQUES.

A) La solution *substantialiste* : l'âme-substance se saisirait elle-même comme identique (*ibid.*, p. 696). — Mais comment expliquer alors le sentiment de l'individualité du moi (*ibid.*, p. 698 : citation de Lachelier)?

B) La solution *empiriste* : si le moi n'est qu'une somme ou une série d'états de conscience (*ibid.*, p. 699), il devient impossible d'expliquer le sentiment de l'identité personnelle (*ibid.*, p. 700, citation de St. Mill).

II. — ESSAI D'EXPLICATION PSYCHOLOGIQUE.

Si l'adulte se reconnaît dans l'enfant qu'il a été, c'est que trois séries de facteurs contribuent à lui donner le sentiment de la *continuité* de sa vie psychique.

A) Facteurs *organiques* : 1°) l'individualité organique, base de la personnalité ; rôle du tempérament, du moi affectif et du moi d'habitude (*ibid.*, p. 701) ; — 2°) mais cette condition nécessaire est loin d'être suffisante : en particulier, il se produit à l'âge de l'adolescence une transformation profonde de la personnalité, corrélative à la transformation organique (*ibid.*, p. 702 : citation de Ch. Blondel).

B) Facteurs *sociaux* : la vie sociale nous impose une certaine continuité d'attitude (*ibid.*, p. 703) ; et surtout elle nous familiarise avec cette notion d'*identité* (nom et prénoms, date de naissance, etc.) ; en revoyant un portrait d'enfance, nous nous y reconnaissons parfois uniquement parce qu'on nous a dit que c'était nous.

C) Facteurs *proprement psychologiques* : il faut encore, pour que nous nous reconnaissons effectivement, que la *mémoire* (*ibid.*, p. 410) vienne établir la continuité de notre vie consciente ; mais la mémoire elle-même n'est qu'un des aspects de cette activité de *synthèse* qui est la véritable activité organisatrice de l'esprit (*ibid.*, p. 705).

SUJETS ANALOGUES

264. — Quelles raisons y a-t-il d'admettre l'existence d'une vie psychologique inconsciente ? et quels rapports une pareille vie entretient-elle avec notre activité consciente ? (Rennes, juill. 1930).

265. — Pourquoi et en quel sens de nombreux philosophes ont-ils cru nécessaire d'admettre l'existence de phénomènes psychologiques inconscients ? (Paris, juill. 1931).

266. — Que savez-vous de l'inconscient ? (Alger, oct. 1930).

267. — Nature et rôle de l'inconscient (Grenoble, oct. 1931).

268. — Montrez sur des exemples précis en quoi l'admission d'un inconscient psychologique a pu perfectionner notre connaissance de la vie mentale (Alger, oct. 1928).

Pour tous ces sujets, voir sujet 262, et Manuel, t. I, p. 670-681. — Bien distinguer les différentes formes ou les différents rôles de l'inconscient.

269. — Qu'appelle-t-on le subconscient ? Quel rôle joue-t-il dans la vie psychologique normale et dans les névroses ? (Besançon, oct. 1928).

270. — Les faits psychiques inconscients dans la vie normale et dans la vie pathologique (Grenoble, oct. 1932).

Voir sujets précédents et, sur les faits pathologiques, Manuel, t. I, p. 674-676.

271. — La personnalité, ses éléments, sa nature (Clermont-Ferrand, juill. 1927 ; — Caen, oct. 1929).

272. — Le problème psychologique du moi (Strasbourg, juill. 1928 ; — Alexandrie, juill. 1930 ; — Montpellier, juill. 1932).

Voir sujet 263, et Manuel, t. I, p. 695-706.

273. — Quelle est la relation de la mémoire avec la conscience de l'identité personnelle ? Quelle est celle qui explique l'autre ? (Bordeaux, juill. 1928).

A) En un sens, la mémoire est une des bases de la personnalité : le moi n'a conscience de lui-même comme un qu'à condition de se reconnaître identique à ce qu'il a été.

B) Mais on peut tout aussi bien soutenir que la mémoire suppose le moi ou, comme le dit Bergson, qu'elle se confond avec lui (Manuel, t. I, p. 403). Un souvenir n'est vraiment reconnu que dans la mesure où il est intégré à cet ensemble d'états psychiques qui constitue l'esprit (*ibid.*, p. 396 ; cf. sujet n° 120, § II).

C) En réalité, il s'agit ici d'un pseudo-problème. Mémoire et personnalité sont deux aspects corrélatifs de la synthèse mentale (voir sujet 263, § II, C) : ni l'une ni l'autre n'est une donnée première (Manuel, t. I, p. 389 et p. 682) ; elles se construisent parallèlement.

274. — Expliquer et discuter cette formule d'un philosophe : « Il n'y a que deux choses qui établissent en fait notre identité à nos propres yeux : la permanence de notre caractère et l'enchaînement de nos souvenirs » (Paris, juill. 1929).

Voir sujets 263 et 273.

275. — Expliquez et discutez cette pensée de Pascal : « La mémoire

est nécessaire pour toutes les opérations de la raison » (c'est-à-dire de la pensée) (Paris, juill. 1933).

A) Précisez le sens du mot *mémoire*^{*}. Il ne s'agit pas ici de la mémoire proprement dite avec prise de conscience du passé comme tel (sens 2 de notre *Vocabulaire*), mais plutôt d'une simple faculté de réviviscence ou même de ce qu'on a appelé la « mémoire immédiate », i. e. de la durée, de la continuité des états psychiques dans la conscience.

B) Au sens proprement pascalien, la pensée signifiait que, le temps étant discontinu (idée cartésienne), toute pensée *discursive* a besoin de la mémoire pour établir la *continuité logique* du raisonnement. Chez Pascal, c'est un argument *contre* la raison; cf. la pensée suivante dans l'éd. Brunschvig (fragm. 370): « Pensée échappée, je la voulais écrire », etc.

C) Mais l'énoncé du sujet (la parenthèse) invitait à élargir le sens de cette pensée. On pouvait montrer le rôle de la mémoire (au sens le plus large) dans toutes les opérations *intellectuelles* depuis la perception (percevoir, c'est se souvenir: cf. sujet 151) jusqu'au raisonnement (cf § B) et à l'invention, qui utilise encore le passé (*Manuel*, t. I, p. 582) en passant par l'association des idées. Montrer surtout que la mémoire forme la trame de la *personnalité* (cf. sujet 273).

D) Discussion: 1° la remarque ne s'applique qu'à la pensée discursive, non à l'intuition; — 2° si la mémoire est nécessaire, elle n'est pas suffisante.

276. — La personnalité est-elle une donnée primitive, ou bien le résultat d'une organisation progressive? Quelles sont, dans ce cas, les étapes de cette organisation? (Clermont-Ferrand, juill. 1932 et 1937).

Sujet traité dans le *Manuel*, t. I, p. 681-685.

277. — Comment l'individu acquiert-il la connaissance de son propre corps et quel rôle joue-t-elle dans la formation du sentiment de la personnalité? (Lille, oct. 1931).

Voir *Manuel*, t. I, p. 440-441 et 683-684.

278. — La personnalité, ses maladies (Alger, oct. 1930).

279. — Comment explique-t-on psychologiquement les maladies de la personnalité? (Besançon, juill. 1926).

280. — Les maladies de la personnalité sont-elles un argument contre l'existence et l'identité du moi? (Grenoble, oct. 1927).

Voir *Manuel*, t. I, p. 688-695 et p. 705.

281. — Montrer, à l'aide d'exemples, quelle contribution la pathologie mentale peut apporter à la solution des grands problèmes psychologiques (Rennes, oct. 1930).

On pourra choisir comme exemples les maladies:

- A) de la mémoire (*Manuel*, t. I, p. 382-388 et 398);
- B) de la perception (*ibid.*, p. 450-451; cf. sujet 155);
- C) de la personnalité (*ibid.*, p. 688-695).

LOGIQUE

LES PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DE LA PENSÉE

282. — En quoi consiste la distinction de la connaissance intuitive et de la connaissance discursive? Dans quels domaines l'intuition vous paraît-elle jouer un rôle? (Bacc. mathématiques, Clermont-Ferrand, juill. 1931).

PLAN

I. — DISTINCTION DES DEUX CONNAISSANCES.

A) Définir la connaissance *intuitive*: 1°) comme une connaissance *directe, immédiate*, c'est-à-dire sans intermédiaire; — 2°) comme une connaissance d'ensemble, où l'objet apparaît comme *indécomposable*.

B) Définir la connaissance *discursive*: 1°) comme impliquant une suite d'opérations partielles *intermédiaires*; — 2°) comme nécessitant, par suite, une *analyse* de l'objet (*Manuel*, t. II, p. 18).

II. — LEURS FORMES ET LEURS RAPPORTS.

A) Dans l'intuition *empirique* (qu'il s'agisse de l'intuition *sensible* ou de l'intuition *psychologique*), l'objet à connaître apparaît souvent comme simple alors qu'il ne l'est pas: nous confondons souvent la *perception*, qui est une construction mentale, avec la *sensation* proprement dite (*Manuel*, t. II, p. 19¹); — d'autre part, « le fait qu'un phénomène est indécomposable pour ma conscience ne prouve pas qu'il soit simple » (*ibid.*, p. 182).

C'est la connaissance discursive qui, par l'analyse, nous fera connaître la complexité de ces prétendues données immédiates.

1. Les élèves de Philosophie se reporteront utilement ici à ce qui est dit dans notre *Psychologie* du caractère *syncretique* de la perception primitive (*Manuel*, t. I, p. 427) et aussi de la valeur de la sensation comme connaissance (*ibid.*, p. 188).

B) L'intuition *rationnelle* nous fait saisir des notions « claires et distinctes » ou des vérités *d'évidence* (*ibid.*, p. 20-21). Mais là encore cette évidence est trompeuse (voir sujet n° 163), et beaucoup de ces prétendues vérités d'évidence, tels les postulats mathématiques (*ibid.*, p. 80), ont été reconnues par la suite purement conventionnelles ; de même, les notions mathématiques, loin d'être des données immédiates, innées dans la raison, apparaissent en réalité comme le fruit d'une longue élaboration (*ibid.*, p. 72-73).

C) L'intuition *inventive* (t. II, p. 21-22, p. 75, p. 117-118¹) permet de deviner la solution d'un problème, de découvrir les hypothèses, etc. Mais elle est généralement précédée d'un long travail discursif : « Si l'on trouve sans chercher, c'est qu'on avait cherché sans trouver. » On verra (§ III) qu'elle doit, en outre, être suivie d'un nouveau travail discursif.

III. — RÔLE DE L'INTUITION.

A) Dans le domaine *scientifique*, le rôle de l'intuition est triple : 1° elle fournit les *données* ou, si l'on veut, le *point de départ* : a) en mathématiques, c'est le rôle de l'intuition *rationnelle* (notions mathématiques), sauf la réserve indiquée ci-dessus ; b) dans les sciences expérimentales, c'est le rôle de l'intuition empirique, soit *sensible* (voir sujet 163), soit *psychologique* (voir sujet 8) ; — 2° dans le raisonnement, elle assure, par les axiomes, la continuité logique de la pensée discursive : c'est encore un rôle de l'intuition rationnelle ; — 3° elle est un procédé de *découverte* dans tous les ordres de sciences : c'est le rôle de l'intuition inventive.

Toutefois il importe de préciser que l'intuition, pour les raisons indiquées aux § I et II, ne saurait jamais être un instrument de preuve (démonstration ou vérification). Seule la pensée discursive peut assumer ce rôle. Même dans les sciences expérimentales, le fait (intuition sensible) ne peut vérifier une hypothèse qu'à condition d'être analysé, interprété, mesuré (*Manuel*, t. II, p. 112) et surtout de servir de base à tout un *raisonnement expérimental*, à une véritable reconstruction intelligible du donné sensible par l'esprit.

B) Dans le domaine *métaphysique*, l'intuition a souvent été présentée comme la vraie méthode qui permettrait à l'esprit de s'élever au-dessus du relatif et de saisir l'absolu (*ibid.*, p. 22) :

1° l'intuition cartésienne ;

2° l'intuition bergsonienne.

Mais ce rôle attribué à l'intuition est discutable².

1. Voir aussi le tome I, p. 593-595.

2. Cette partie pourra être très abrégée dans une dissertation pour le baccalauréat *Mathématiques*. Au contraire, les élèves de *Philosophie* devront la développer davantage : voir sur ce point *Manuel*, t. II (édition *Philosophie*), p. 540-546 (sur l'intuition bergsonienne) et p. 610-612 (sur l'intuition cartésienne).

283. — *Qu'est-ce qu'un système? L'esprit de système: ses avantages et ses inconvénients* (Bacc. mathématiques, Alger, oct. 1925).

PLAN

I. — EXEMPLES ET DÉFINITION.

A) Systèmes naturels : le système solaire ou planétaire, le système nerveux, etc. Il s'agit alors d'un ensemble d'*objets* ou d'*organes* considérés, soit comme soumis à une *loi unique* (loi de la gravitation), soit comme *coordonnés et subordonnés* à certains *organes directeurs* (centres nerveux), — en tous cas comme *interdépendants*.

B) Systèmes intellectuels : un système philosophique (le système de Spinoza) ou scientifique (le système de Copernic), un système d'équations, un système de classification (le système de Linné), un système de mesure (système métrique, système C. G. S. ou M. T. S.), un système d'éducation (le système de Pestalozzi), etc. Il s'agit alors d'un ensemble d'*idées*, de *règles* ou de *méthodes coordonnées* entre elles et ramenées, soit à un *petit nombre de principes*, soit même à un *principe unique* : des équations forment un système lorsqu'elles se rapportent à une *même* question et renferment *les mêmes* inconnues ; — Linné classe les plantes d'après un *même* caractère : la structure des organes reproducteurs ; — dans le système métrique, toutes les mesures dérivent d'un *même* étalon : le mètre ; — un système d'éducation s'oppose à des procédés d'éducation purement empiriques, reposant sur des principes multiples et quelconques ; — etc.

On peut rattacher à ce sens les applications du mot *système* au domaine social. Sans doute, « le système féodal » désigne un type d'organisation sociale qui a été effectivement réalisé ; mais ce type d'organisation suppose certaines bases intellectuelles, certaines représentations collectives. Souvent d'ailleurs, *système* signifiera, comme dans la philosophie ou la science, *doctrine*, *théorie* présentant un certain caractère d'unité : vg. « les systèmes socialistes ». — Parfois les deux sens se trouvent réunis : vg. « le système de Law ».

C) Définition : dans tous les cas, la notion de système implique donc celles d'*organisation* (coordination et subordination) et d'*unité*. Un système est un ensemble d'éléments liés entre eux et, généralement, subordonnés à un petit nombre de principes directeurs. — L'esprit de système ou *esprit systématique* sera donc la tendance à tout ramener à un petit nombre de principes, à réduire le complexe au simple.

II. — AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE L'ESPRIT DE SYSTÈME.

A) *Avantages* : 1° en rattachant les conséquences aux principes, l'esprit de système introduit un *ordre logique* entre des notions primitivement indépendantes ou entre des données d'abord purement empiriques ; il facilite donc la *compréhension* des choses (cf. le sujet 200). — Tendances de la science à l'unification (*Manuel*, t. II, p. 48, p. 56-57, p. 166).

2° il facilite ainsi l'exposition, l'enseignement (*ibid.*, p. 33) ;

3° la systématisation est souvent féconde : elle est source de *découverte* (*ibid.*, p. 89).

B) *Inconvénients* : l'esprit de système risque : 1° de masquer la complexité du réel sous la *simplicité* des principes (*ibid.*, p. 34-35) ;

2° de cristalliser la pensée dans des cadres *rigides* où l'on s'efforcera de faire entrer coûte que coûte la réalité mouvante et changeante, alors que ces cadres sont trop étroits pour elle (c'est le propre de l'esprit *systématique* au sens péjoratif du mot).

C) *Conclusion* : un système ne doit jamais être considéré comme définitif ; c'est une synthèse toujours provisoire et qui doit demeurer perméable à l'expérience. Exemple des *théories* scientifiques (*ibid.*, p. 173) qui se modifient sans cesse pour synthétiser un nombre de faits de plus en plus grand.

SUJETS ANALOGUES

284. — Définir la pensée intuitive et en expliquer le rôle dans la vie intellectuelle (*Phil.*, Montpellier, juill. 1929 ; Bordeaux, oct. 1932).

285. — Rôle de l'intuition dans la connaissance scientifique (*Math.*, Dijon, oct. 1930).

286. — Connaissance intuitive et connaissance discursive (*Phil.*, Aix, oct. 1930 ; Grenoble, oct. 1931 et juill. 1935 ; — *Math.*, Montpellier et Clermont-Ferrand, juill. 1930 ; Dijon, oct. 1935).

287. — La connaissance discursive. Ses diverses formes. Ses rapports avec la connaissance immédiate (*Phil.*, Clermont-Ferrand, juill., 1928).

Pour tous ces sujets, voir sujet n° 282, et *Manuel*, t. II, p. 18-29.

288. — L'analyse et la synthèse (*Phil.*, Strasbourg, oct. 1928 ; — *Math.*, Poitiers, juill. 1931).

289. — Quel est le sens des deux mots « analyse » et « synthèse » ? (*Math.*, Clermont-Ferrand, juill. 1931 ; — *Phil.*, Poitiers, oct. 1932).

290. — L'analyse et la synthèse dans les divers ordres de sciences (*Math.*, Grenoble, juill., 1931).

Cl. Bernard ne veut pas dire qu'il faille croire aux enseignements de la science comme à des dogmes immuables, à des vérités absolues. Au contraire, il déclare que les théories scientifiques ne sont « que des vérités partielles et provisoires » et qu'elles sont toutes « fausses, absolument parlant ». — Il s'agit de croire à la *possibilité* de la science, c'est-à-dire au *déterminisme*. Voir *Manuel*, t. II, p. 51.

312. — Qu'entendez-vous par l'esprit critique ? Quel en est le rôle dans les sciences ? (*Paris*, oct. 1928 ; Montpellier, juill. 1935).

Voir *Manuel*, t. II, p. 51-53 et p. 120.

313. — Science et utilité (*Phil.*, Dijon, oct. 1928).

314. — Discuter cette pensée d'un philosophe : « La science progresse en raison du désintéressement avec lequel elle est cultivée » (*Math.*, Poitiers, juill. 1929).

315. — Quels sont les rapports entre les sciences théoriques et la pratique de l'ingénieur ? (*Math.*, Grenoble, juill. 1930).

316. — Montrer que la science a un double but : un but utilitaire et un but désintéressé (*Math.*, Alger, oct. 1932).

Variante du sujet 296. S'y reporter, et voir *Manuel*, t. II, p. 45-49, p. 53-54, p. 86-87, etc.

317. — Un logicien contemporain soutient que l'esprit scientifique est fait tout entier, non pas de qualités intellectuelles, mais de qualités morales, qu'il est en somme « un ensemble de vertus ». Expliquer et discuter cette conception (*Math.*, Paris, juill. 1932).

Idee tirée du *Traité de Logique* de E. GOBLOT, p. 376-380. L'auteur distingue entre le *talent* ou le *génie*, c'est-à-dire la faculté d'invention, qui est la plus éminente des qualités intellectuelles, — et, d'autre part, l'*esprit scientifique*, fait de qualités morales. Sur ces qualités, voir notre *Manuel*, t. II, p. 54-55.

318. — La probité scientifique (*Math.*, Alger, juill. 1926, et Aix, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 54-55.

319. — Nécessité, avantages et inconvénients de la division du travail dans l'élaboration de la science (*Phil.*, Alger, juill. 1930).

320. — L'unité de la science (*Math.*, Lyon, juill. 1929, et Aix, juill. 1931).

321. — Quel peut être l'intérêt scientifique d'une classification des sciences ? (*Math.*, Lyon, oct. 1931).

Sur ces trois sujets, voir *Manuel*, t. II, p. 55-59. — Sur le sujet 319, on pourra lire en outre la 1^{re} leçon du *Cours de philosophie positive* d'Aug. Comte

CUVILLIER. — La diss. de phil. au bacc.

(édition Le Verrier, p. 54-60; éd. Lalo, p. 30-34). L'intérêt scientifique d'une classification des sciences est de remédier aux inconvénients de la spécialisation en permettant aux savants de mieux prendre conscience des rapports des sciences entre elles et de leurs influences réciproques (voir *Manuel*, t. II, p. 56, note 1).

LES MATHÉMATIQUES

322. — On a considéré souvent les mathématiques comme le type parfait de la science : en quel sens et en quelle mesure cette opinion vous paraît-elle vraie ? (*Math.*, Paris, juill. 1933).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : plusieurs plans sont ici possibles ; on peut, par ex., prendre un à un les caractères de la connaissance scientifique : analytique, quantitative, générale, explicative, etc. (*Manuel*, t. II, p. 48-49) et montrer qu'ils conviennent éminemment aux mathématiques. Le plan suivant permet d'aller un peu plus au fond de la question.

PLAN

POSITION DE LA QUESTION. — Le nom des « mathématiques » vient d'un mot grec qui signifie science. Elles semblent donc être la science par excellence, et c'est en effet ce qu'ont pensé beaucoup de philosophes. Pourquoi ?

I. — QU'EST-CE QUE LA SCIENCE ?

A) La science est une reconstruction du réel conformément aux lois de l'esprit (*Manuel*, t. II, p. 173; cf. aussi p. 545). Le réel, c'est ici le donné sensible, par ex. les formes géométriques, les phénomènes physiques. A ce donné, il s'agit de substituer de l'intelligible, des concepts. La science y parvient par l'analyse qui remplace « le visible compliqué par de l'invisible simple » (*ibid.*, p. 48). Exemples.

B) Avantages de cette construction : 1° elle est plus logique : tout y apparaît comme la conséquence logique de notions simples ; tout au moins met-on en lumière des liaisons constantes (lois, déterminisme) entre les phénomènes ; — 2° elle est féconde : elle permet de prévoir (généralité des concepts) et, par suite, d'agir (*ibid.*, p. 49).

II. — APPLICATION AUX MATHÉMATIQUES.

A) Les mathématiques présentent au plus haut point ce caractère de reconstruction intelligible : à l'intuition sensible des formes géométriques (*Manuel*, t. II, p. 72), elles substituent des concepts idéaux (*ib.*, p. 70) et des définitions purement rationnelles (p. 78) ; à l'intuition empirique de l'étendue d'un ensemble, elles substituent la notion de nombre (p. 66 et 73) ; en géométrie analytique, les formes spatiales se traduisent par des équations (p. 69), etc.

B) Il en résulte : 1° que tout s'y trouve lié avec une rigueur logique plus grande que partout ailleurs : « on s'y propose constamment de déterminer les grandeurs les unes par les autres d'après les relations précises qui existent entre elles », dit Aug. COMTE : analogie avec le déterminisme ; — bien mieux, à partir des relations les plus simples (et les plus spéciales), les mathématiques construisent les relations les plus complexes (et les plus générales) : la démonstration mathématique comme déduction constructive (*ibid.*, p. 83-85) ; — enfin, tout élément empirique étant éliminé, aucune approximation n'intervient ; les mathématiques sont une science exacte (p. 73 et 85) ;

2° que, tout en apparaissant comme une construction purement rationnelle, elles s'appliquent au réel (*ibid.*, p. 71) : elles permettent de prévoir (Le Verrier découvrant Neptune par le calcul mathématique) et d'agir ; rôle des mathématiques dans les sciences expérimentales (p. 86-89).

III. — DISCUSSION.

On peut remarquer toutefois :

A) que cette construction intelligible n'est pas parfaite : on peut soutenir que les postulats notamment représentent la part d'empirisme qui y subsiste (*ibid.*, p. 80-82) ;

B) que le contact permanent de la pensée avec le réel, élément essentiel de l'esprit scientifique (voir sujet 307), est plus net dans une science comme la physique qu'en mathématiques.

SUJETS ANALOGUES

323. — La notion de quantité (*Math.*, Aix, juill. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 63 et 66.

324. — Les vérités mathématiques sont-elles des vérités d'expérience ? (*Phil.*, Poitiers, juill. 1926).

325. — L'expérience a-t-elle une part dans l'édification des sciences mathématiques ? (*Phil.*, Paris, oct. 1926).

326. — Part de l'esprit et part de l'expérience dans la construction des mathématiques (*Math.*, Nancy, oct. 1929).

327. — *Les idées mathématiques sont-elles tirées de nos connaissances sensibles ?* (Math., Montpellier, oct. 1932).

328. — *Rôle de l'observation dans les sciences mathématiques* (Math., Poitiers, oct. 1932).

Voir le sujet 322, et *Manuel*, t. II, p. 70-73 (et, en outre, pour le sujet 328, II, p. 75).

329. — *Comment généralise-t-on en mathématiques ?* (Math., Besançon, juill. 1931).

330. — *En quoi l'abstraction et la généralisation mathématiques diffèrent-elles de l'abstraction et de la généralisation ordinaires ?* (Phil., Rennes, oct. 1932).

Pour ces deux sujets, cf. *Manuel*, t. II, p. 73-74.

331. — *Nombre de philosophes ont considéré les mathématiques comme le type parfait de la science : expliquer et au besoin discuter cette opinion* (Phil., Paris, oct. 1930).

Sujet identique au sujet n° 322.

332. — *Intuition et raisonnement en mathématiques. Qu'est-ce qu'un mathématicien intuitif ?* (Math., Alger, oct. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 22 et p. 75-77. Cf. aussi t. I, p. 594.

333. — *Quels sont les divers procédés du raisonnement déductif en mathématiques ?* (Math., Caen, oct. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 76-77, et édition *Mathématiques*, p. 519-522.

334. — *La démonstration par l'absurde* (Math., Lyon, juill. 1929 et Aix, juill. 1931).

Voir *Manuel*, t. II, p. 76.

335. — *Quelle est la nature des principes mathématiques ?* (Math., Besançon, juill. 1931).

336. — *Les principes sur lesquels s'appuient les mathématiques ne sont-ils que des conventions arbitraires ?* (Math., Grenoble, juill. 1930).

337. — *Rôle des axiomes et des postulats dans les sciences mathématiques* (Math., Clermont-Ferrand, oct. 1930 ; Alger, juill. et oct. 1931 ; Clermont-Ferrand, juill. 1932).

338. — *Les définitions mathématiques* (Math., Lille, juill. 1930).

339. — *Les définitions mathématiques et les définitions empiriques* (Phil., Aix, et Math., Nancy, oct. 1932).

340. — *Qu'est-ce qu'une définition mathématique ? qu'est-ce qu'un axiome ? qu'est-ce qu'un postulat ?* (Math., Nancy, oct. 1932).

Voir sujets 322 et 355, et *Manuel*, t. II, p. 77-82.

341. — *Expliquer ce mot de Russell : « Les mathématiques sont une science où l'on ne sait jamais de quoi l'on parle ni si ce que l'on dit est vrai »* (Math., Besançon, juill. 1931).

Ce mot signifie : 1°) que l'on ne peut pas tout définir ; 2°) que l'on ne peut pas tout démontrer. Voir *Manuel*, édition *Mathématiques*, p. 525.

342. — *Qu'est-ce qu'une science déductive ?* (Math., Paris, session spéciale, mars 1940).

343. — *En quoi la déduction mathématique diffère-t-elle du syllogisme ?* (Math., Toulouse, juill. 1930, et Grenoble, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 82-84.

344. — *Nature du raisonnement mathématique* (Math., Rennes, oct. 1930 ; Dijon, oct. 1932 ; Montpellier, oct. 1935).

Voir sujet 322, et *Manuel*, t. II, p. 84-85, et édition *Mathématiques*, p. 516-526.

345. — *D'où vient la certitude particulière des mathématiques ?* (Phil., Lyon, oct. 1930).

346. — *Valeur de la certitude mathématique* (Phil., Paris, juill. 1930).

347. — *Comment expliquez-vous la rigueur et la fécondité du raisonnement mathématique ?* (Math., Aix, juill. 1926 et juill. 1930).

348. — *On a dit : seules les mathématiques ont de véritables démonstrations. D'où leur vient ce privilège ?* (Math., Bordeaux, juill. 1931 ; Sénégal, juill. 1932).

Montrer que cette certitude et cette rigueur viennent du caractère purement rationnel des mathématiques. Voir sujet 322 et *Manuel*, t. II, p. 73, p. 84-85, etc., etc.

349. — *Induction et déduction mathématique* (Math., Caen, session spéciale, mars 1940).

350. — *Le raisonnement par récurrence* (Math., Aix-Marseille, juill. 1935).

351. — *Qu'appelle-t-on raisonnement par récurrence ? Donnez-en un exemple précis. L'emploi de ce mode de raisonnement suffit-il à caractériser la méthode mathématique ?* (Math., Nancy, juill. 1931).

Sur l'induction mathématique et le raisonnement par récurrence, voir *Manuel*, éd. *Mathématiques*, p. 521-523.

352. — *A quoi servent les mathématiques ?* (Math., Lyon, juill. 1929).

353. — *Quels services les mathématiques rendent-elles aux sciences de la nature et comment expliquez-vous le succès de cette collaboration ?* (Math., Paris, juill. 1925).

354. — *Rôle des mathématiques dans l'ensemble des sciences* (Math., Besançon et Strasbourg, juill. 1925; — Phil., Clermont-Ferrand, juill. 1926; — Math., Clermont-Ferrand, oct. 1928; Montpellier, juill. 1931; Nancy, oct. 1932; Grenoble, juill. 1934; Lyon, oct. 1935).

Voir le sujet 322, spécialement § II, B, et Manuel, t. II, p. 85-90.

LES SCIENCES EXPÉRIMENTALES

355. — *Quel rapport y a-t-il entre définir et classer ?* (Math., Poitiers, oct. 1932).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : délimiter le sujet ; laisser de côté les mathématiques où la classification ne joue qu'un rôle secondaire. Il s'agit surtout des sciences expérimentales, et principalement sous leur forme concrète. — Pour plus de détails sur la définition, voir Manuel, appendices, p. 57-59.

PLAN

Dans les sciences concrètes ou morphologiques (Manuel, t. II, p. 95), l'esprit se trouve en présence d'une multitude d'êtres et de phénomènes variés. Il s'agit d'abord de ramener cette diversité à un certain nombre de types généraux (*ibid.*, p. 93-94).

I. — LA DÉFINITION.

Elle consiste précisément à délimiter ces types. Elle le fait par une analyse des caractères essentiels de l'être ou du phénomène. Pour cela — les définitions mathématiques mises à part (celles-ci se font « par génération » : Manuel, t. II, p. 78) — on définit généralement par le genre* prochain et la différence* spécifique. Ex. : les Carnassiers sont des Mammifères (genre prochain) dont la dentition et l'appareil digestif sont adaptés à une nourriture carnée (différence spécifique).

II. — LA CLASSIFICATION.

On distingue :

A) les classifications *artificielles*, fondées sur un seul caractère choisi

arbitrairement pour sa commodité (vg. classification botanique fondée sur les caractères des étamines et des pistils) ;

B) la classification *naturelle* qui vise à répartir les êtres en catégories hiérarchisées d'après l'ensemble de leurs caractères. Certains de ces caractères sont en effet *coordonnés* entre eux (vg. dentition et structure de l'appareil digestif). En outre, certains sont *subordonnés* à d'autres qui les conditionnent, et non inversement : ces derniers sont appelés caractères *dominateurs*. Ex. : Mammifère est dominateur par rapport à Carnassier ; Vertébré, par rapport à Mammifère. On voit tout de suite, d'après le § I, quel rapport la classification ainsi comprise soutient avec la définition (hiérarchie des caractères). — Du point de vue transformiste, cette hiérarchie reproduirait l'histoire même, la généalogie des êtres vivants.

III. — CONCLUSION.

Définition et classification sont deux aspects corrélatifs de cette détermination des concepts qui est peut-être l'œuvre essentielle de la connaissance (Manuel, t. I, p. 502).

• 356. — *Qu'est-ce qu'un fait ? A quelles conditions peut-on dire que nous n'avons jamais raison contre les faits ?* (Phil., Bordeaux, oct. 1932).

PLAN

I. — POSITION DE LA QUESTION.

Nous avons tendance à considérer le fait comme une simple donnée de l'expérience brute. Expressions courantes : « C'est un fait ! », — opposition du fait et de l'idée.

II. — ACTIVITÉ DE L'ESPRIT :

A) dans la constatation ;

B) dans l'interprétation du fait. Dans le fait, il entre déjà beaucoup d'idée. Fait brut et fait scientifique (Manuel, t. II, p. 110-113).

III. — CONSÉQUENCES MÉTHODOLOGIQUES.

Cette part prise par l'activité de l'esprit dans l'établissement des faits limite considérablement la portée de l'affirmation : « On n'a jamais raison contre les faits. » Celle-ci ne peut s'entendre que des faits dûment contrôlés et interprétés (cf. citation de Cl. Bernard, Manuel, t. II, p. 51). Quand un ballon s'élève dans l'air, ce fait semble contredire la loi de la pesanteur ; en un sens, cependant, c'est la loi qui a raison contre le fait, parce que celui-ci a été, en réalité, mal analysé et est plus complexe qu'il ne semble.

357. — *Le mécanisme logique de l'induction* (Math., Poitiers, juill. 1930).

PLAN

I. — POSITION DE LA QUESTION.

Définition : l'induction est le passage des faits à la loi. Comment, des faits particuliers et variables, peut-on passer à une relation générale (valable pour tous les faits, même ceux qu'on n'a pas observés) et constante ?

II. — ANALYSE DU MÉCANISME INDUCTIF.

A) *Le point de départ.* Le fait scientifique (voir sujet 356) est un fait analysé, ramené à ses éléments essentiels, qui sont indépendants du temps et du lieu (Manuel, t. II, p. 48 ; cf. t. I, p. 525).

B) *Les méthodes.* Les procédés expérimentaux, méthodes de Stuart Mill, etc., sont précisément des moyens d'analyse (*ibid.*, t. II, p. 105 et p. 124-133) qui, par la variation et la comparaison des expériences, permettent de ramener ainsi les phénomènes à leurs éléments essentiels.

C) *Le principe.* Le principe du déterminisme sur lequel repose l'induction, énonce précisément l'indépendance des relations établies expérimentalement, par rapport à l'espace et au temps (*ibid.*, p. 137).

III. — CONCLUSION.

L'induction, reconstruction intelligible (par concepts) du donné sensible, continue l'œuvre ébauchée par la définition et la classification (sujet 355)

358. — *De l'usage de la déduction dans les sciences expérimentales* (Phil., Toulouse, oct. 1932).

PLAN

Distinguer les deux formes de la déduction.

I. — DÉDUCTION FORMELLE (SYLLOGISME).

La vérification de l'hypothèse ne peut se faire que sur des cas singuliers. D'où nécessité du syllogisme pour passer de celle-là à ceux-ci. Cf. Claude Bernard : « Si l'esprit de l'expérimentateur procède ordinairement en partant d'observations particulières pour remonter à des

propositions générales, il procède aussi nécessairement de ces mêmes propositions générales ou lois pour aller à des faits particuliers qu'il déduit logiquement de ces principes... Dans tous ces cas, l'esprit de l'homme fonctionne toujours de même par syllogisme. » L'hypothèse n'est en effet qu'une loi anticipée. — (Mais ceci ne veut pas dire que l'induction se ramène à un syllogisme hypothétique comme le croit Cl. Bernard : cf. Manuel, t. II, p. 135-136).

II. — DÉDUCTION CONSTRUCTIVE.

A) Dans la phase proprement expérimentale, la déduction constructive intervient :

1° pour contrôler la *possibilité logique* de l'hypothèse : ne peut-on en déduire des conséquences absurdes ? (*ibid.*, p. 119, 2°) ;

2° pour permettre de vérifier *par leurs conséquences* les hypothèses qui ne sont pas vérifiables directement : a) par nature (grandes hypothèses, principes) ; — b) par suite de l'insuffisance actuelle des procédés d'expérimentation. Ex. : Galilée déduisant la loi des espaces de la loi des vitesses (*ibid.*, p. 119-120).

B) Dans la phase des théories, le rôle de la déduction constructive est double :

1° coordonner, synthétiser, unifier, — et par suite expliquer, — les lois spéciales (*ibid.*, p. 166) ;

2° permettre de découvrir des faits nouveaux (*ibid.*, p. 169).

III. — CONCLUSION.

Importance de la déduction dans la systématisation du savoir expérimental (cf. sujet 283).

359. — *Étudier sur un exemple la structure et le rôle d'une théorie scientifique* (Phil., Rennes, oct. 1932).

PLAN

On peut prendre comme exemple la théorie ondulatoire de la lumière (Manuel, t. II, p. 151).

I. — STRUCTURE DE LA THÉORIE.

A) C'est une représentation suggérée par les faits expérimentaux. La théorie de l'émission (de Newton) correspondait à l'optique élémentaire de la réflexion et de la réfraction. La théorie ondulatoire (de Huyghens) fut nécessitée par la découverte des phénomènes de diffraction. Elle s'élargit (théorie électromagnétique de Maxwell) et se corrige (théorie des quanta de Planck et Einstein) sous la poussée de l'expérience (voir Manuel, *ibid.*, p. 152 et 157 ter).

B) Rôle de l'analogie : il y a à la base de la théorie ondulatoire une double analogie : « ce mouvement [de la lumière] s'étend, ainsi que celui du son, par des surfaces et des ondes sphériques, car je les appelle « ondes » à la ressemblance de celles que l'on voit se former dans l'eau quand on y jette une pierre » (Huyghens).

C) Rôle de la mesure : « la lumière emploie du temps à son passage », d'où l'analogie avec le son ; — et pourtant elle se propage avec « une extrême vitesse », d'où l'hypothèse que le milieu vibrant ne peut être ici, comme pour le son, l'air, mais un fluide impondérable et élastique comme « un ressort très prompt », l'éther. — Plus tard, ce sera l'égalité de vitesse de la lumière et de l'électricité qui suggérera à Maxwell l'hypothèse de l'identité de nature des deux phénomènes (Manuel, t. II, p. 152).

II. — RÔLE DE LA THÉORIE.

A) Rôle coordonnateur : la théorie ondulatoire synthétise les phénomènes d'interférence, de polarisation, etc. (travaux de Fresnel), inexplicables par l'ancienne théorie de l'émission, en même temps que les phénomènes précédemment connus. La théorie électromagnétique unifie les lois de la lumière et celles de l'électricité.

B) Rôle méthodologique : caractère déductif et mathématique que prend la théorie des mouvements périodiques ainsi généralisée.

C) Rôle heuristique : la théorie de Maxwell faisant prévoir que la lumière tombant sur une surface y exerce une certaine pression (Manuel, t. II, p. 170).

III. — CONCLUSION.

Toute théorie est donc une synthèse destinée à coordonner les faits connus et à en faire découvrir de nouveaux. Caractère provisoire de cette synthèse : la physique semble s'orienter aujourd'hui vers une combinaison de la théorie ondulatoire avec une théorie corpusculaire de la lumière (*quanta* ou photons) qui constitue un retour partiel au point de vue de l'émission.

SUJETS ANALOGUES

360. — Pourquoi les mathématiques et les sciences de la nature ont-elles des méthodes différentes ? (Phil., Nancy, oct. 1927).

Les mathématiques portent sur des abstractions pures et par suite, même si elles ont quelque rapport avec l'expérience (voir sujets 322 et 328), elles n'exigent pas le contact direct et permanent avec celle-ci. Au contraire, les sciences de la nature sont des sciences de faits ; donc... (voir Manuel, t. II, p. 62 et p. 93).

361. — Qu'entend-on par méthode expérimentale ? En indiquer les procédés et citer des exemples (Math., Clermont-Ferrand, oct. 1928).

Voir Manuel, t. II, p. 96-97.

362. — Les caractères de la définition dans les différents ordres de sciences (Phil., Strasbourg, oct. 1928 ; — Math., Lille, juill. 1929 ; Besançon, oct. 1932).

Voir sujets 339 et 355, et Manuel, t. II, p. 78 et 94.

363. — De la classification dans les sciences (Math., Toulouse, juill. 1931).

364. — Les principes de la classification en sciences naturelles (Math., Strasbourg, oct. 1932).

Voir le sujet n° 355.

365. — On a dit que les faits scientifiques étaient construits par l'esprit. Que pensez-vous de cette interprétation ? (Math., Bordeaux, juill. 1925).

366. — Expliquez ce mot de H. Poincaré : « Tout ce que le savant crée dans le fait scientifique, c'est le langage dans lequel il l'énonce » (Math., Besançon, juill. 1926).

367. — Mettre en lumière, à l'aide d'exemples, l'apport de l'esprit dans la détermination du fait scientifique (Math., Aix, juill. 1926 et juill. 1930).

368. — Qu'entend-on par « le fait scientifique » ? (Phil., Bordeaux, juill. 1928 ; — Math., Paris, juill. 1933).

369. — Certains penseurs ont comparé l'esprit du savant à un miroir fidèle ? Cette comparaison vous paraît-elle tout à fait juste ? (Math., Paris, oct. 1937).

370. — Le fait scientifique est-il du même ordre que le fait brut de l'expérience commune ? (Math., Bordeaux, juill. 1931).

371. — Existe-t-il deux sortes de faits, les faits bruts et les faits scientifiques ? (Math., Poitiers, juill. 1930).

372. — Peut-on établir des faits indépendamment de toute théorie ? (Math., Grenoble, oct. 1932).

373. — Qu'entend-on, dans les sciences expérimentales, par « l'établissement des faits » ? (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1932).

374. — Qu'est-ce qu'un phénomène naturel ? (Math., Lille, juill. 1926).

375. — *Qu'est-ce qu'un phénomène, du point de vue de la science?* (Phil., Lille, juill. 1928).

376. — *Qu'est-ce qu'un fait expérimental? En quoi consiste l'explication scientifique des faits?* (Math., Caen, juill. 1932).

Pour tous ces sujets, voir le sujet 356, et le *Manuel*, t. II, p. 99-113 (spécialement p. 108 et suiv.). — Sujet 371: il n'y a évidemment pas deux sortes de faits, mais le même fait peut être considéré comme fait brut ou comme fait scientifique selon qu'il est plus ou moins élaboré par la science. — Sujets 374 à 376: la notion de *phénomène* ou de *fait expérimental* implique l'idée d'une répétition possible (*Manuel*, t. II, p. 194), donc: 1° d'une *analyse*, les circonstances ou détails particuliers n'étant pas susceptibles de répétition identique dans leur ensemble; — 2° d'un *déterminisme*, d'une régularité, qui fait que le phénomène est intégré à un ensemble, à un ordre *naturel* des choses.

377. — *Quelle différence y a-t-il entre démontrer et constater?* (Math., Paris, oct. 1931).

Prédominance de l'intuition sensible dans la *constatation*. Toutefois les deux opérations sont moins différentes qu'il ne le semble: *démontrer* une proposition, c'est l'intégrer (par déduction) à un système de propositions abstraites; *constater* un fait, c'est l'intégrer à un système de données expérimentales (cf. sujets 322 et 376).

378. — *Difficultés d'une bonne observation scientifique* (Math., Bordeaux, oct. 1931).

379. — *Différences entre l'observation et l'expérimentation* (Math., Aix, juill. 1928, et Nancy, oct. 1932; — Phil., Montpellier, oct. 1931).

380. — *Comment expliquer la valeur privilégiée que le savant attribue à l'expérimentation?* (Math., Paris, oct. 1930).

Voir sujet n° 356, et *Manuel*, t. II, p. 101-108.

381. — *Rôle de l'hypothèse dans les sciences* (Math., Dijon, juill. 1928; Alger, juill. 1931; Toulouse, oct. 1932).

382. — *Rôle de l'imagination dans la science* (Math., Poitiers, juill. 1932).

383. — *A quelle condition une hypothèse a-t-elle une valeur scientifique?* (Math., Aix, oct. 1925).

384. — *On a souvent discuté du rôle que doit jouer l'hypothèse dans la science: examiner les idées principales que soulève cette question* (Math., Paris, oct. 1931).

Distinguer les hypothèses *spéciales* et les hypothèses *générales* ou théories. Voir *Manuel*, t. II, p. 116-120 et 166-170.

385. — *Rôle du doute dans la recherche scientifique* (Math., Strasbourg, oct. 1930; Alexandrie, juill. 1931).

386. — *Claude Bernard dit que « le grand principe de la science expérimentale, c'est le doute ». Comment comprenez-vous cette pensée?* (Math., Paris, juill. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 52 et p. 120.

387. — *En quoi consiste une explication scientifique?* (Math., Rennes, juill. 1932).

388. — *Le concept de cause* (Phil., Strasbourg, juill. 1932).

389. — *Que veut dire un savant quand il affirme qu'un phénomène est réellement la cause d'un autre?* (Phil., Clermont-Ferrand, oct. 1931).

390. — *« Pour les savants, a dit un logicien contemporain, la notion importante n'est pas celle de cause, mais celle de loi. » Est-ce votre avis?* (Math., Rennes, juill. 1931).

391. — *Les lois scientifiques énoncent-elles des rapports de causalité?* (Math., Dijon, oct. 1930).

392. — *Qu'est-ce qu'une loi scientifique?* (Math., Strasbourg, juill. 1931).

Sujets traités dans le *Manuel*, t. II, p. 120-124.

393. — *Qu'est-ce qu'un fait? Qu'est-ce qu'une loi? Comment la science passe-t-elle de l'observation des faits à la connaissance de leurs lois?* (Math., Montpellier, juill. 1931; Maroc, juill. 1932).

Voir sujets 356, 357 et 376.

394. — *Quelle différence faites-vous entre la découverte des lois et leur vérification?* (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1931).

395. — *La vérification des hypothèses* (Phil., Aix, oct. 1932).

396. — *Dans quelles conditions pratiques une loi scientifique est-elle considérée comme avérée?* (Math., Lyon, juill. 1932).

397. — *Une seule expérience suffit-elle à vérifier une loi?* (Phil., Clermont-Ferrand, oct. 1931).

Voir sujet 357, et *Manuel*, t. II, p. 124-136.

398. — *Les quatre méthodes de recherche expérimentale formulées par Stuart Mill répondent-elles vraiment à la pratique du laboratoire?* (Math., Aix, juill. 1931).

La seule vraie méthode expérimentale est celle des variations concomitantes, méthode essentiellement quantitative (cf. *Manuel*, t. II, p. 131-134).

399. — *Les sciences expérimentales peuvent-elles parvenir à une certitude analogue à celle des sciences mathématiques ?* (Phil., Bordeaux, juill. 1932).

A) Certitude des mathématiques. Pourquoi ? Leur caractère idéal. La vérité des mathématiques est indépendante de la réalité (voir sujet 360).

B) Au contraire, les sciences expérimentales sont des sciences de faits : 1^o difficulté de l'établissement des faits (voir sujet 356) ; — 2^o rôle de la mesure : toute mesure est approximative (Manuel, t. II, p. 103) ; or la preuve expérimentale repose le plus souvent sur la mesure (voir sujet 398).

400. — *Comment établit-on une loi quantitative ?* (Math., Besançon, oct. 1931).

401. — *Rôle de la mesure dans les sciences* (Math., Montpellier, juill. 1930 ; Clermont-Ferrand, oct. 1930 ; Bordeaux, juill. 1932).

402. — *Comment les mesures peuvent-elles conduire à l'explication des faits ?* (Math., Caen, juill. 1932).

Voir sujets 354 et 359. — Cf. en outre Manuel, t. II, pages 48, 88, 103, 126 et 131-134.

403. — *Déduction et induction* (Phil., Nancy, oct. 1932).

Se placer successivement : 1^o au point de vue *psychologique* : mécanisme mental commun aux deux formes de raisonnement ; importance des concepts (voir sujets 200 et 357) ; — 2^o au point de vue *logique* : la validité de l'induction requiert un principe propre, qui n'est pas nécessaire à la déduction, le déterminisme (Manuel, t. II, p. 135-137).

404. — *Le principe du déterminisme. Sa nature. Son rôle dans la connaissance spontanée et dans la science* (Phil., Bordeaux, juill. 1932).

405. — *Expliquer cette pensée de Henri Poincaré : « La science est déterministe, ou elle n'est point »* (Math., Besançon, juill. 1930).

406. — *Le problème de l'induction* (Math., Caen, juill. 1926 ; — Phil., Nancy, oct. 1927 ; — Math., Strasbourg, juill. 1935).

Voir Manuel, t. II, p. 134-144.

407. — *L'idée de hasard. Exclut-elle les notions de cause et de loi ?* (Math., Paris, oct. 1939).

408. — *De la probabilité et du hasard : 1^o dans les sciences physiques et naturelles ; 2^o dans les sciences morales et sociales* (Math., Toulouse, oct. 1928 ; Besançon, juill. 1930).

409. — *Quel rôle joue dans les sciences la recherche des probabilités ?* (Phil., Paris, juill. 1924 ; — Math., Alger, juill. 1925 ; Rennes, oct. 1930).

410. — *L'idée de probabilité : son rôle dans la science* (Math., Paris, juill. 1933).

411. — *Le rôle de la statistique dans les sciences de la nature* (Math., Aix, oct. 1930).

412. — *Qu'appelle-t-on le déterminisme statistique ? A quelles lois obéit-il et quelle est son importance dans la science ?* (Math., Besançon, juill. 1930).

Voir Manuel, t. II, p. 138-140.

413. — *Quelle distinction établissez-vous entre une loi scientifique, un principe et une théorie ?* (Phil., Rennes, oct. 1926).

Voir Manuel, t. II, p. 123-124, p. 146-149 et le sujet 359.

414. — *Qu'est-ce qu'une théorie scientifique et quelle est son utilité ?* (Math., Alger et Besançon, juill. 1926 ; Lille, juill. 1930 et juill. 1932).

415. — *Rôle et valeur des théories dans les sciences de faits* (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1930 ; Montpellier et Strasbourg, juill. 1931 ; Alger, oct. 1931).

416. — *Les théories physiques* (Math., Aix, juill. 1932).

417. — *Qu'est-ce qui décide de l'adoption d'une grande théorie physique ?* (Math., Caen, oct. 1932).

Pour tous ces sujets, voir le sujet 359.

418. — *Que demandons-nous à une théorie scientifique : de nous faire mieux connaître l'essence des choses ou de nous aider à exposer les faits plus simplement et plus commodément ?* (Math., Bordeaux, oct. 1931).

419. — *Quelles idées les philosophes et les savants contemporains se font-ils de la valeur de la théorie physique ?* (Math., Besançon, oct. 1931).

Voir sujet 359, et Manuel, t. II, p. 170-173.

420. — *L'hypothèse de l'évolution : comment s'est-elle développée depuis Lamarck et Darwin ? Où en sont aujourd'hui nos connaissances à ce sujet ?* (Math., Grenoble, oct. 1928).

421. — *Bacon considérait l'histoire naturelle comme une science historique au même titre que l'histoire humaine. Dans quelle mesure les théories transformistes ont-elles confirmé ce point de vue ?* (Math., Nancy, oct. 1930).

422. — Indiquer de quelle manière l'hypothèse évolutionniste a modifié nos idées sur la nature des espèces (Math., Réunion, juill. 1931).

Voir Manuel, t. II, p. 161-164.

423. — Les phénomènes biologiques peuvent-ils s'expliquer par les lois de la physique et de la chimie ? (Math., Lille, juill. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 158-159.

424. — Rôle de la finalité dans les conceptions transformistes (Math., Strasbourg, oct. 1930).

425. — Rôle de la finalité dans les sciences de la nature (Math., Strasbourg, oct. 1932).

426. — Peut-on faire un usage positif de la notion de finalité ? (Math., Rennes, juill. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 167-168, p. 590-595 ; — et spécialement pour le sujet 426, p. 163-164.

427. — Examiner cette affirmation d'un penseur contemporain : « Il y a un véritable abîme entre les concepts physiques et les abstractions mathématiques » (Math., Rennes, oct. 1930).

Affirmation discutable : les abstractions mathématiques ont été, comme les concepts physiques, construites au contact du réel. La différence est seulement de degré (voir sujet 322, et Manuel, t. II, p. 173).

LES " SCIENCES MORALES "

428. — L'objet différent des sciences morales et des sciences de la nature donne-t-il lieu à des différences de méthode ? (Phil., Caen, juill. 1931).

PLAN

I. — Seule une différence de POINT DE VUE peut donner lieu à des différences de méthode. Si l'on fait entrer dans les sciences morales : a) l'histoire, étude de faits *singuliers* ; b) la logique et la morale, dis-

ciplines *normatives*, il s'ensuit évidemment que les méthodes diffèrent de celles des sciences de la nature.

II. — Mais aucune différence d'OBJET ne peut légitimer une différence de méthode.

A) Psychologie et sociologie sont, comme les sciences de la nature, des sciences de *faits*. Les règles applicables à l'établissement des faits sont valables ici comme ailleurs (Manuel, t. II, p. 101-113 et 181-182).

B) Il en est de même pour la *classification* des types (voir sujet 355, et Manuel, t. II, p. 185). Possibilité de déterminer, en psychologie, des types de caractères (t. I, p. 10, p. 192, p. 492, etc.), — en sociologie, des types d'organisation domestique, économique, politique, etc. (t. II, p. 206 et 211 a).

C) Il en est de même enfin pour l'*induction* et la détermination des lois (t. II, p. 187, p. 212-213, p. 214-215, etc.). — Cf. les sujets nos 357 et 376.

429. — Quels rapports y a-t-il entre l'histoire et la sociologie ? (Phil., Besançon, juill. 1937).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : remarquer le sens large du mot *rapports* ; il ne s'agit pas seulement, comme les élèves ont souvent tendance à le croire, des ressemblances et des différences, mais aussi des influences mutuelles.

PLAN

I. — RESSEMBLANCES ET DIFFÉRENCES.

A) Ressemblances : les deux disciplines ont un *objet* commun, les faits sociaux (Manuel, t. II, p. 193).

B) Différences : mais elles ne les étudient pas du même *point de vue* ; d'où une différence de *méthode*.

1°) En histoire, point de vue du *singulier* : le fait historique est un fait social localisé dans le temps et l'espace ; c'est un fait unique, un événement (*ibid.*, p. 193-194). En sociologie, point de vue du *général* : les *phénomènes sociaux* ; détermination de types et de lois (sujet 428, et Manuel, *ib.*, p. 206).

2°) D'où l'importance, en histoire, de la *critique des documents* (*ib.*, p. 195-201), — tandis que la méthode de la sociologie est, comme celle de toutes les sciences de faits, la méthode *expérimentale* sous la forme de la méthode comparative : histoire comparée, ethnographie, statistique (*ib.*, p. 214-220).

CUVILLIER. — La diss. de phil. au bacc.

II. — INFLUENCE MUTUELLE.

A) L'histoire (comparée) sert à la sociologie de méthode : 1° d'analyse ; 2° d'explication (*ibid.*, p. 214).

B) Inversement, la sociologie permet, par les rapprochements qu'elle opère entre des civilisations différentes, de mieux comprendre les faits historiques (p. 204, note 3 ; p. 215-216). Ses lois permettraient seules d'expliquer scientifiquement ces faits, dans la mesure où le fait singulier est scientifiquement explicable (p. 203-204 et 221-222).

SUJETS ANALOGUES

430. — Que pensez-vous de cette expression : « sciences morales » ? (*Math.*, Clermont-Ferrand, juill. 1933).

431. — Y a-t-il des sciences morales ? (*Math.*, Lyon, oct. 1925).

432. — Les sciences morales sont-elles à proprement parler des sciences ? (*Math.*, Nancy, oct. 1928).

433. — Comment établit-on les faits dans les sciences morales ? (*Phil.*, Caen, juill. 1928).

434. — Les sciences morales diffèrent-elles par leur méthode des sciences de la nature ? (*Phil.*, Rennes, oct. 1926).

435. — En quoi les sciences morales diffèrent-elles des sciences physiques ? (*Math.*, Clermont-Ferrand, oct. 1926).

Pour tous ces sujets, voir le sujet 428, et *Manuel*, t. II, p. 175-190.

436. — Commenter et discuter cette pensée de Le Dantec : « Il n'y a de science que du mesurable » (*Math.*, Besançon, juill. 1930).

Voir les sujets 35, 322, 354, 359 et 402. — Cf., en outre, *Manuel*, t. II, p. 188.

437. — La mesure en psychologie (*Phil.*, Alger, juill. 1937).

Voir sujet précédent, et *Appendices* au *Manuel*, p. 1 à 19.

438. — Existe-t-il des lois en psychologie ? (*Phil.*, Lille, oct. 1928).

Voir sujet 428, et *Manuel*, t. II, p. 187.

439. — Qu'est-ce qu'un fait historique ? (*Phil.*, Lille, oct. 1930).

Voir sujet 429, et *Manuel*, t. II, p. 193-195.

440. — Comment peut-on établir la valeur d'un témoignage en histoire ? (*Math.*, Montpellier, juill. 1928).

441. — Place du témoignage dans nos connaissances. Exposer sommairement les principales règles de la critique du témoignage (*Math.*, Bordeaux, juill. 1928).

442. — Examiner cette opinion d'un logicien contemporain : « La critique des témoignages n'est pas, comme on le dit quelquefois, la méthode propre des sciences historiques... Elle est, dans tous les cas, condition d'objectivité de la connaissance » (*Math.*, Paris, juill. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 200-201 et p. 222-223.

443. — L'histoire est-elle une science ? (*Math.*, Alger, juill. 1925 et juill. 1930 ; Lille, juill. 1930 ; — *Phil.*, Bordeaux, juill. 1928 ; Paris et Lyon, oct. 1930 ; — *Math.*, Strasbourg, juill. 1935 ; Paris, mars 1940).

A) Par son objet (étude de faits singuliers), l'histoire n'est pas une science au sens précis du mot (*Manuel*, t. II, p. 194 et 221).

B) Quoiqu'elle use constamment de la notion de cause, elle ne possède d'ailleurs aucune méthode de détermination des causes comparable à celles des sciences expérimentales (*ibid.*, p. 202-204).

C) Il reste cependant que, par son rôle et l'attitude d'esprit qu'elle exige (esprit critique notamment), elle se rapproche de la science (*ibid.*, p. 222-223).

444. — Dans quelle mesure et comment l'historien peut-il déterminer la cause, ou les causes, d'un événement ? (*Math.*, Paris, juill. 1933).

Voir, sur ce sujet, l'Avertissement et le *Manuel*, t. II, p. 202-204.

445. — Existe-t-il des lois en histoire ? (*Phil.*, Lille, oct. 1928).

Voir *Manuel*, t. II, p. 204. — En tant que faits sociaux, les faits historiques obéissent, comme tous les autres, à des lois. Mais il n'y a pas de lois « en histoire » : car celle-ci, se plaçant au point de vue du singulier (cf. sujet 429), n'a pas pour objet de rechercher des relations générales.

446. — De l'utilité de l'histoire (*Phil.*, Aix, oct. 1930).

On complètera les indications fournies dans le *Manuel*, t. II, p. 221-223, par la méditation de ce jugement de M. Paul Valéry : « L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré. Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines... L'histoire justifie ce que l'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout et donne des exemples de tout » (*Regards sur le monde actuel*, 63-64).

447. — Qu'est-ce que la sociologie ? (*Math.*, Besançon, juill. 1925, Aix, juill. 1930).

448. — La sociologie existe-t-elle comme science ? (*Math.*, Poitiers, juill. 1925).

449. — Donner une idée précise de ce que l'on appelle science sociale et des principales règles de la méthode en sociologie ? (Math., Grenoble, juill. 1926).

450. — Rôle de la méthode comparative en sociologie (Math., Poitiers, juill. 1928).

451. — L'induction dans les sciences sociales (Phil., Strasbourg, oct. 1928).

Voir sujet 429, et Manuel, t. II, p. 206-221. — Pour le sujet 451, appliquer à la sociologie ce qui est dit de l'induction aux sujets 357 et 376 en faisant remarquer que la sociologie diffère précisément de l'histoire en ce qu'elle analyse les faits sociaux et les ramène à leurs éléments constants.

452. — Qu'est-ce que la statistique ? Citez quelques exemples de statistiques intéressantes. Montrez-en l'utilité pratique ou scientifique (Phil., Montpellier, oct. 1926).

Voir Manuel, t. II, p. 204 et p. 216-220.

MORALE

PREMIÈRE SECTION

LE PROBLÈME MORAL

453. — Science et Morale (Math., Grenoble, juin 1931).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : à propos des rapports de la science et de la morale, bien des problèmes différents peuvent se poser ; l'énoncé ci-dessus (beaucoup trop vague, à notre avis) semble les englober tous. Nous l'avons choisi pour montrer précisément les diverses questions qui peuvent être ici envisagées.

PLAN

Trois séries de problèmes (au moins) peuvent ici se poser.

I. — PROBLÈME DE MÉTHODE.

A) Peut-on tirer la morale de certains principes empruntés à la science ?

1°) Tentatives pour fonder la morale sur la science (Manuel, t. II, p. 237-239).

2°) Critique : impossibilité de tirer un jugement de valeur d'un jugement de réalité (p. 238-239).

B) Peut-on faire la science de la morale ?

1°) Existence d'une réalité morale (*ib.*, p. 229-230, p. 249 et suiv.). Cette réalité peut être étudiée scientifiquement, notamment sous la forme de la science sociologique des mœurs (p. 239-241). De là on tirerait des règles pratiques : l'art moral serait une sorte de technique issue de cette science (p. 241-242).

2°) Critique : a) intérêt de cette tentative; — b) toutefois la même difficulté se présente : les faits moraux considérés comme une réalité positive ne fournissent pas les jugements de valeur fondamentaux sans lesquels il n'est pas de morale possible, ou du moins ils ne les fournissent eux-mêmes qu'à titre de faits (p. 243).

C) Conclusion : la science peut seulement (mais c'est indispensable) fournir à la morale certaines données positives, mais celle-ci demeure une discipline philosophique distincte de la science (p. 245).

II. — PROBLÈME PSYCHOLOGIQUE ET MORAL.

A) Esprit scientifique et attitude morale.

Un des éléments essentiels de l'esprit scientifique est l'esprit positif, c'est-à-dire la soumission au fait (sujet 307). L'attitude morale consiste au contraire à ne pas s'incliner devant le fait (p. 313). Voir cependant ci-dessous § III, B.

B) Progrès scientifique et progrès moral.

Par « progrès scientifique », on peut entendre le progrès des connaissances ou le progrès technique.

1°) Sur le premier point, voir § III.

2°) Le progrès technique pourrait et devrait correspondre à un progrès moral. En fait, il n'en est rien. Peut-être toutefois n'est-ce pas la science elle-même qui est responsable, mais seulement l'usage que l'homme en fait (mécanisation à outrance du travail, répartition inégale des bienfaits de la science, utilisation pour des buts de destruction mutuelle).

III. — PROBLÈME PÉDAGOGIQUE.

La culture scientifique peut-elle contribuer à l'éducation morale?

Elle ne suffit pas, mais elle peut y contribuer :

A) de façon négative : en détruisant des préjugés malfaisants (superstitions qui exigent des sacrifices humains, etc.);

B) de façon positive :

1°) par sa forme : a) culture de la raison, de l'intelligence, du sens critique, elle n'est pas sans utilité du point de vue moral : élément rationnel de la moralité (*ibid.*, p. 313-314); — b) éléments moraux de l'esprit scientifique et pensée désintéressée (p. 54-55).

2°) par son contenu : a) les « sciences morales », particulièrement psychologie et sociologie, peuvent rendre des services à la morale théorique (ci-dessus, § I B); — b) quelques-unes des grandes idées directrices de la science peuvent avoir une portée morale : telles sont l'idée du déterminisme qui nous montre qu'aucun de nos actes n'est sans importance et qu'en nous tout se tient (*Manuel*, t. I, p. 632), et l'idée de l'évolution qui nous fait mieux comprendre les grandes transformations humaines.

SUJETS ANALOGUES

454. — *La morale et la science* (*Math.*, Lyon, juill. 1926).

455. — *La science et la morale* (*Math.*, Besançon, oct. 1930).

456. — *Y a-t-il à proprement parler une science de la morale?* (*Math.*, Besançon, oct. 1925).

457. — *La morale est-elle une science?* (*Phil.*, Caen, oct. 1928).

458. — *Dans quelle mesure la morale peut-elle être assimilée à une science?* (*Phil.*, Dijon, oct. 1930).

459. — *De quelles sciences la morale peut-elle attendre les résultats les plus utiles?* (*Phil.*, Caen, oct. 1928).

Voir le sujet 453, § I, et *Manuel*, p. 237 et suiv. — Remarquer toutefois que ces sujets ne sont pas tous exactement équivalents. Les deux premiers sujets sont très généraux, comme le sujet 453. Le sujet 456 répond au § I B du sujet 453. Les sujets 457 et 458 mettent surtout en question l'idée indiquée, sujet 453, § I A 2°. Le sujet 459 correspond à la conclusion du § I.

460. — *Peut-on concevoir une morale scientifique?* (*Math.*, Poitiers, oct. 1925).

461. — *Comment a-t-on cherché à donner un caractère scientifique à la morale et que pensez-vous de ce genre de tentative?* (*Math.*, Aix, juill. 1926 et juill. 1930).

462. *Qu'est-ce qu'une morale scientifique?* (*Martinique, Phil. et Math.*, oct. 1932).

Sujets plus larges que les précédents. Une morale peut être, à quelque degré, « scientifique » sans être, à proprement parler, une science. Voir sujet 453, § I A et *Manuel*, t. II, p. 237-239, p. 245, etc.

463. — *La morale et la science ont-elles le même but, le même esprit? Ou, avec des fins distinctes, peuvent-elles collaborer? Ou convient-il de les séparer aussi nettement que possible?* (*Math.*, Nancy, oct. 1931).

Voir sujets précédents, spécialement sujet 453, § II, A.

464. — *Comment la culture scientifique contribue-t-elle à la formation morale?* (*Strasbourg*, oct. 1928).

Voir sujet 453, § III.

465. — *Qu'est-ce que la science des mœurs? Quelle peut être son utilité pratique?* (*Phil.*, Besançon, oct. 1926).

466. — *Quelles différences et quels rapports y a-t-il entre la Morale et la Science des Mœurs ?* (Math., Strasbourg, juill. 1925).

467. — *Faut-il concevoir la morale comme une étude objective des mœurs et des appréciations courantes ou bien comme édictant des règles ?* (Phil., Lyon, oct. 1931).

468. — *Qu'est-ce que la science des mœurs ? Qu'est-ce que la morale ? Comparez et jugez* (Math., Toulouse, oct. 1931).

469. — *La morale est-elle autre chose que la science des mœurs ?* (Math., Toulouse, oct. 1930).

470. — *On a dit que la morale ne saurait être qu'une « science des mœurs » ? Que pensez-vous de cette attitude ?* (Phil., Clermont-Ferrand, oct. 1932).

471. — *En quel sens peut-on parler d'une réalité morale ?* (Math., Rennes, oct. 1931).

472. — *Qu'est-ce que la morale sociologique ?* (Math., Alger, oct. 1926).

473. — *Quels services la sociologie rend-elle à la morale ?* (Phil., Martinique, juill. 1931).

Voir sujet 453, § I, B.

474. — *Loi scientifique et loi morale* (Math., Grenoble, oct. 1930 ; Strasbourg, juill. 1930 et oct. 1931).

Voir notre *Petit Vocabulaire*, au mot *loi*, sens 4 et 5. — La loi scientifique ne fait qu'exprimer un rapport constant entre phénomènes. La loi morale est une règle impérative : elle commande.

475. — *La solidarité peut-elle être considérée comme une loi générale de la nature des choses physiques et sociales ? Peut-elle être érigée en règle de la conduite humaine ?* (Phil., Lille, juill. 1930).

476. — *Peut-on fonder une morale sur la notion de solidarité ?* (Math., Dijon, juill. 1925 ; — Phil., Guadeloupe, juill. 1932).

477. — *La nécessité du devoir moral peut-elle se fonder sur l'idée de solidarité ?* (Math., Strasbourg, oct. 1925).

A) Distinguer : 1° la *solidarité* de fait* qui existe entre les éléments d'un tout naturel (physique, organique, et même social en tant que la société est elle-même un fait naturel) ; — et : 2° la *solidarité* morale* ou *de droit* qui consiste dans les obligations qui résultent de cette interdépendance.

B) Réserves à faire : 1° la lutte est un fait naturel aussi bien que la solida-

rité, et les effets de la solidarité naturelle ne sont pas toujours heureux (*Manuel*, t. II, p. 238) ; — 2° il est impossible de conclure de la solidarité de fait à la solidarité-devoir (p. 238-239).

478. — *Des jugements de valeur peuvent-ils être objet de science ?* (Phil., Caen, juill. 1937).

479. — *Qu'est-ce qu'un jugement de valeur ? Faire comprendre par des exemples les méthodes qui permettent d'en faire un objet de science* (Phil., Rennes, oct. 1932).

Sur ces deux sujets, voir *Manuel*, t. I, p. xxxv-xxxvi, et t. II, p. 240-241, p. 243-244, etc.

480. — *Psychologie et morale* (Phil., Dijon, oct. 1930 ; Grenoble, juin 1931).

Voir *Manuel*, t. I, p. 9 et t. II, p. 245, p. 277, etc.

LES MŒURS. LE DROIT. LA RESPONSABILITÉ

481. — *Que valent, contre la morale, les objections tirées de ses variations selon les temps et les lieux ?* (Math., Paris, oct. 1932).

PLAN

I. — LES FAITS. — A) Ancienne conception d'une morale toujours et partout identique à elle-même (*Manuel*, t. II, p. 234).

B) Impossibilité de maintenir cette conception : relativité de la morale (p. 236-237, p. 249, etc.).

II. — INTERPRÉTATION. — A) De cette relativité, on a conclu parfois au scepticisme moral : Montaigne et, en un sens, Pascal (p. 274-275).

B) Erreur de cette interprétation. La morale varie, non pas tant « selon les temps et les lieux » que selon les conditions sociales (p. 249-254). Sens de cette évolution (p. 275-276).

III. — CONCLUSION. — Les objections en question valent donc

contre la conception d'une morale immuable et figée dans ses cadres. Mais elles ne portent pas contre la morale elle-même.

482. — Expliquez, à l'aide d'exemples simples, ce que vous voulez dire quand vous affirmez : « Ceci est mon droit » (Math., Maroc, juill. 1931).

PLAN

I. — ANALYSE DE QUELQUES EXEMPLES.

A) Dans un jeu, « j'ai le droit de... » (droit de contrer au bridge, de prendre en reculant aux dames, de saisir le ballon avec les mains au rugby, etc.) et « j'ai droit à... » (avoir droit à la mise) signifient que ce que je fais est conforme aux règles du jeu ou exigible en vertu de ces règles, qui elles-mêmes sont admises par convention ou comme traditionnelles.

B) Au sens social, juridique et administratif (avoir le droit de passage sur un terrain ; avoir droit à un héritage, à une indemnité, etc.), la même expression signifie que ce que je fais, est conforme aux lois, règlements, contrats, etc.

C) Au sens moral (droit de penser librement, droit à la vie, etc.), elle implique de même la notion de certaines règles, inscrites dans la conscience, soit individuelle, soit collective.

II. — CONCLUSION SUR LA NATURE DU DROIT.

A) Dans tous les cas, l'expression : « C'est mon droit » suppose donc la conformité de mon action avec certaines règles idéales. Le droit n'est pas un simple pouvoir physique : ce n'est pas la force, sans quoi la formule en question n'aurait aucun sens (Manuel, t. II, p. 260-261). Il dépasse même toute notion purement utilitaire ; dire : « Ceci est mon droit » est tout autre chose que dire : « Ceci est mon intérêt » (p. 261-262). Le droit implique toujours la notion de certaines valeurs, d'un idéal accepté comme norme.

B) Mais cet idéal n'est ni purement subjectif ni arbitraire : c'est un produit de la conscience humaine dans des conditions définies de vie collective.

483. — La responsabilité et les sanctions répressives visent-elles uniquement à corriger l'homme ou à effacer et à réparer le mal ? (Phil., Caen, oct. 1932).

PLAN

I. — DÉFINITIONS.

A) La responsabilité dont il est question ici, est surtout la responsabilité* pénale. Mais la responsabilité morale est liée, elle aussi, à l'idée de sanction : c'est l'état de l'agent moral qui se reconnaît l'auteur de ses actes et en assume le mérite ou le démérite et, par suite, les sanctions.

B) La sanction répressive, qu'elle soit extérieure (et notamment légale) ou intérieure, est précisément la conséquence que l'acte entraîne, non pas en vertu de sa nature, mais du fait qu'il viole une règle établie (règle légale ou règle morale). Cf. sujet précédent, et Manuel, t. II, p. 281 et 264-270.

II. — RÔLE DE LA RESPONSABILITÉ ET DES SANCTIONS.

A) Rôle correctif ou curatif : montrer que ce rôle ne suffit pas à expliquer l'essence de la responsabilité ou de la sanction (*ibid.*, p. 268).

B) Rôle réparateur ou restitutif : même critique.

C) En réalité, quelle que soit la valeur de ces deux rôles, la responsabilité et les sanctions répressives en ont un autre, plus essentiel : faire respecter l'idéal collectif (*ibid.*, p. 269).

SUJETS ANALOGUES

484. — Comment la société contribue-t-elle à former la vie morale des individus qui la composent ? (Phil., Paris, juill. 1925).

485. — La société des hommes aurait-elle pour nous une valeur morale si elle n'était qu'une force capable de nous contraindre et si elle n'apportait pas quelque satisfaction à nos aspirations supérieures et intérieures ? (Phil., Bordeaux, oct. 1928).

486. — Montrer comment l'élargissement progressif de nos devoirs suppose toujours une meilleure connaissance des besoins de l'homme et des institutions sociales (Phil., Caen, juill. 1932).

487. — Existe-t-il une évolution de la morale ? (Math., Poitiers, juill. 1926).

Pour tous ces sujets, voir le sujet n° 481, et le Manuel, t. II, p. 249-254, p. 274-276 et p. 321.

488. — Quel est le fondement du droit ? (Math., Clermont-Ferrand, oct. 1925).

489. — *Nature et fondement du droit moral* (Math., Grenoble, oct. 1931).

490. — *Commenter cette définition de Leibniz : « Le droit est un pouvoir moral »* (Phil., Lille, juill. 1925).

Voir sujet 482, et *Manuel*, t. II, p. 262-263. Remarquer que, dans l'expression : « pouvoir moral », *moral* signifie *idéal* et s'oppose à *physique*.

491. — *Le droit et la force* (Math., Poitiers, juill. 1925 et 1926).

492. — *Le droit se fonde-t-il sur la force ?* (Math., Strasbourg, oct. 1928).

Le sujet 492 est plus limité que le sujet 491. Affirmer que l'on peut — et même que l'on doit — dans certains cas, mettre la force au service du droit, est tout autre chose que soutenir que le droit se fonde sur la force. Voir sujet 482, § II, A, et *Manuel*, t. II, p. 259-261.

493. — *Justice et utilité* (Math., Dijon, oct. 1928).

Voir sujet 482, § II, A, et *Manuel*, t. II, p. 261-262 et p. 464.

494. — *Est-ce un devoir de faire respecter ses droits ?* (Math., Lyon, oct. 1932).

Assurément, car un droit qu'on ne défend pas, tombe en désuétude. Voir sujet 492, et *Manuel*, t. II, p. 263, p. 424 et p. 467 (méditer notamment la formule de Proudhon).

495. — *L'idée de responsabilité* (Phil., Dijon, oct. 1926; — Math., Lyon, oct. 1930).

496. — *Le sentiment de la responsabilité personnelle* (Math., Lille, oct. 1932).

497. — *La responsabilité morale* (Math., Dijon, juill. 1931).

498. — *Sur quoi se fonde la notion de responsabilité ? Quelles sont les circonstances qui peuvent limiter cette responsabilité ?* (Phil., Clermont-Ferrand, oct. 1932).

499. — *Conditions, limites, conséquences de la responsabilité* (Math., Grenoble, juill. 1932).

500. — *A quelles conditions un homme est-il responsable de ses actes ? La responsabilité comporte-t-elle des degrés ?* (Math., Bordeaux, oct. 1932).

501. — *Ne sommes-nous moralement responsables que de ce que nous avons expressément voulu ?* (Phil., Paris, oct. 1933).

Voir sujet 483, § I A, et *Manuel*, t. II, p. 267-270. — Par suite de l'individualisation et de la spiritualisation des notions morales, la responsabilité implique nécessairement pour nous *conscience* et *raison*, participation *intentionnelle* à l'acte de la part du sujet. Tout ce qui limite cette condition fondamentale : inconscience et ignorance (cf. cependant sujet 502), absence ou possession incomplète de la raison (objets inanimés, animaux, aliénés, enfants, etc.), contrainte, limite la responsabilité. — Pour 501, voir les sujets 502 et 514.

502. — *Sommes-nous responsables moralement non seulement de nos actes, mais encore de nos pensées ?* (Math., Lyon, juill. 1931).

A) Pourquoi la question se pose : nous excusons souvent un acte par la pensée qui y a présidé ; nous alléguons notre ignorance, nos bonnes intentions, etc.

B) En réalité, nous sommes dans une certaine mesure responsables de nos pensées elles-mêmes. Mais il faut distinguer : 1°) les pensées *spontanées*, celles qui nous viennent à l'esprit indépendamment de notre volonté ; — 2°) la pensée *réfléchie*, celle sur laquelle l'attention s'attarde. De celle-ci seulement nous sommes *pleinement* responsables.

503. — *Est-il bon et juste que les fautes soient expiées ?* (Phil., Bordeaux, oct. 1926).

A) L'idée d'expiation : son caractère mystique. — Discussion : comment en faisant souffrir le coupable répare-t-on le désordre commis (*Manuel*, t. II, p. 267 et la note) ? Idée inintelligible sous cette forme.

B) Comment elle peut s'éclaircir en fonction d'une conception sociologique : satisfaction donnée à la conscience collective (sujet 485). Tout idéal collectif est nécessairement sanctionné, mais cette sanction n'est juste que dans la mesure où elle est conforme aux règles de la responsabilité (cf. sujet 501) et où elle est subordonnée à la règle suprême du respect de la personne humaine.

504. — *Comment une peine peut-elle contribuer à l'amélioration du coupable ?* (Math., Bordeaux, oct. 1930).

A) Question préjudicielle : est-ce bien là le rôle *essentiel* de la pénalité (sujets 483 et 503) ?

B) La peine peut sans doute avoir un rôle correctif. Mais ce rôle est secondaire, et bien souvent elle aigrit plutôt qu'elle n'améliore.

505. — *Les sanctions peuvent-elles se justifier par leur utilité ?* (Phil., Martinique, oct. 1932).

Voir sujet précédent. Discuter la conception utilitaire (et réaliste) de la responsabilité et de la sanction (*Manuel*, t. II, p. 268).

LA CONSCIENCE ET LE DEVOIR

506. — *La conscience morale peut-elle être considérée comme un instinct ? (Phil., Paris, oct. 1932).*

PLAN

POSITION DE LA QUESTION : point de vue de Rousseau : « Conscience, instinct divin, ... guide assuré d'un être ignorant et borné, juge infail-
lible du bien et du mal... », etc.

I. — DISCUSSION.

A) Argument pour la thèse : caractère spontané des jugements émis par la conscience.

B) Argument contre : mais il peut arriver « que l'on prenne pour simple et immédiat ce qui est en réalité complexe, ce qui résulte d'une progressive élaboration » (*Manuel*, t. II, p. 232),

II. — COMPARAISON PLUS PRÉCISE AVEC L'INSTINCT.

A) Caractères d'innéité, d'infailibilité, etc., que l'on attribue d'ordinaire à l'instinct (*ibid.*, tome I, p. 279-283). — Mais justement ces caractères sont très discutables en ce qui concerne la conscience morale : celle-ci se trompe souvent (t. II, p. 278).

B) L'instinct est spécifique (propre à une espèce donnée) ; il se rattache à des facteurs d'ordre surtout biologique. — La conscience varie surtout selon les milieux et dépend de facteurs sociaux.

C) C'est pourquoi l'instinct contraint, tandis que la conscience oblige.

CONCLUSION. — La comparaison indiquée est superficielle.

SUJETS ANALOGUES

507. — *La conscience morale (Math., Clermont-Ferrand, oct. 1925 ; Dijon, juill. 1926 ; Lille, oct. 1930).*

508. — *Analyser la conscience morale (Math., Aix, oct. 1932).*

509. — *Pouvons-nous créer, au moins perfectionner, notre propre*

conscience morale ? Ou doit-on la regarder comme innée et immuable ; Ou serait-elle le produit passif de notre éducation familiale et sociale ? Ou enfin y a-t-il une part de vérité dans plusieurs de ces hypothèses ? (Math., Nancy, oct. 1931).

510. — *Quelle est la part de l'instinct, de la sensibilité, de la société et de la raison dans l'élaboration de la morale ? (Math., Caen, juill. 1930).*

511. — *La « voix de la conscience » : quelle en est l'origine ? est-elle infail-
lible, comme le croyait Rousseau ? (Phil., Alger, oct. 1931).*

512. — *La nature et la valeur de la conscience morale (Math., Besançon, oct. 1930).*

513. — *La conscience morale présente-t-elle chez tous les hommes les mêmes caractères et que faut-il en conclure concernant sa valeur ? (Math., Grenoble, oct. 1932).*

Pour tous ces sujets, voir sujet 506, et *Manuel*, t. II, p. 272-280.

514. — *La bonne intention suffit-elle à donner à nos actes une valeur morale ? (Phil., Lille, juill. 1925).*

A) Comment on en est venu à juger l'acte d'après l'intention : 1° intériorisation croissante de la moralité (sujet 501, et *Manuel*, t. II, p. 275) ; — 2° exagération de cette tendance dans la doctrine de la *direction d'intention**. — Mais il y a là un excès : fausse conception d'une moralité purement intérieure (citation de G. Belot, *Manuel*, t. II, p. 279).

B) L'intention n'est valable moralement qu'à condition qu'elle soit complète, c'est-à-dire : 1° qu'elle ne se réduise pas à une simple *velléité* : impossibilité de séparer complètement l'idée de l'acte (*ibid.*, tome I, p. 611) ; — 2° qu'elle soit éclairée : en un sens, nous sommes responsables de nos intentions elles-mêmes ; nous avons le devoir de réfléchir, d'améliorer notre conscience (sujet 502, et *Manuel*, t. II, p. 280).

C) C'est pourquoi on ne peut pas dire que « la fin justifie les moyens » : 1° cas où le moyen est indifférent : dans ce cas seulement, elle peut le « justifier » ; 2° cas où le moyen est mauvais : a) cas d'imprudence, d'inadvertance ; même alors il y a responsabilité (morale) partielle : on n'a pas suffisamment réfléchi ou prévu ; — b) cas où le moyen immoral a été volontairement employé : c'est à de tels cas qu'a été appliquée parfois la doctrine de la direction d'intention (cf. Pascal, *Provinciales*, VII) : on veut (intérieurement) une chose et on fait autre chose ; c'est une *duplicité*, qui résulte justement de la disjonction entre l'idée et l'acte ; — en outre, il y a une *hiérarchie des valeurs morales* : il y a des choses qu'on n'a pas le droit de faire, parce que ce serait nier une valeur morale fondamentale (vg. cas cité par Pascal : tuer un homme pour venger son honneur ou défendre sa fortune).

515. — *La valeur de l'acte est-elle tout entière dans la pureté de l'intention qui l'inspire ? (Math., Strasbourg, juill. 1930).*

516. — *Doit-on juger de la valeur d'un acte humain d'après son intention ou d'après ses conséquences?* (Math., Bordeaux, oct. 1930).

517. — *Est-il vrai que les actes, considérés en eux-mêmes, échappent à toute appréciation morale et que seules les intentions doivent être louées ou blâmées?* (Phil., Paris, oct. 1932).

Voir le sujet 514.

518. — *Analyser la notion de devoir* (Math., Dijon, juill. 1925; Aix, oct. 1931).

519. — *Le sentiment d'obligation: son origine, ses caractères, ses traces dans la vie morale* (Math., Poitiers, oct. 1931).

520. — *L'obligation morale est-elle entièrement expliquée par la pression de la société sur l'individu?* (Phil., Lille, oct. 1933).

521. — *La société suffit-elle à fonder l'obligation morale?* (Math., Grenoble, juill. 1932).

Sujets traités dans le *Manuel*, t. II, p. 280-283. Bien distinguer toutefois la question de l'origine (sujets 519 et 520) et celle du fondement (sujet 521) de l'obligation morale.

522. — *Y a-t-il une hiérarchie des devoirs?* (Phil., Lille, juill. 1930).

A) Dans les « codes » moraux primitifs, tous les devoirs sont mis, pour ainsi dire, sur le même plan: c'est un ensemble d'interdits simplement juxtaposés.

B) Le progrès moral consiste, sous l'un de ses aspects, dans une organisation et une rationalisation de la conscience morale, grâce auxquelles on distingue des devoirs plus importants correspondant aux valeurs morales fondamentales (exemples de ces valeurs fondamentales: *Manuel*, t. II, p. 316-321), et des devoirs secondaires qui ne sont que les corollaires ou les applications particulières des premiers (Ne pas confondre cette distinction avec celle des « devoirs stricts » et des « devoirs larges », beaucoup plus discutable: *ibid.*, p. 472).

523. — *Rapport de l'idée de devoir et de l'idée de droit* (Phil., Alexandrie, juill. 1931; Paris, oct. 1931; — Math., Bordeaux, juill. 1933).

A) Définition des deux idées. Rappeler la distinction du droit positif et du droit moral.

B) Point de vue théorique: peut-on ramener l'une des deux idées à l'autre?

1°) Point de vue de Comte: « Nul n'a droit qu'à faire son devoir. » Mais cette réduction est dangereuse: elle aboutit à la négation de la valeur de la personne humaine (*Manuel*, t. II, p. 497-498). En fait, il y a des droits (vg. celui de se distraire honnêtement) qui ne correspondent pas à un devoir chez le même individu.

2°) Point de vue inverse: fonder le devoir sur le droit. S'il ne s'agit que du

droit positif, la thèse est trop étroite: il y a des devoirs (vg. dire la vérité) qui ne correspondent pas à des obligations juridiquement définies. S'il s'agit du droit moral, la thèse est très soutenable.

3°) En réalité, il y a là deux aspects corrélatifs de la moralité: tout droit d'un sujet quelconque (individu ou collectivité) correspond à un devoir de la part des autres sujets, et inversement.

C) Point de vue pratique: 1°) c'est un devoir de faire respecter le droit (sujet 494); — 2°) c'est aussi un devoir, dans certaines conditions définies (*Manuel*, t. II, p. 426), de s'élever contre le droit établi lorsque celui-ci ne correspond plus aux conditions réelles de la vie en société.

524. — *Ces deux expressions « faire son devoir » et « faire le bien » sont-elles équivalentes ou distinguez-vous entre elles une différence de signification?* (Phil., Toulouse, oct., 1930).

525. — *L'accomplissement d'un devoir, même pénible, s'accompagne de satisfaction: pourquoi?* (Math., Strasbourg, oct. 1931).

Voir *Manuel*, t. II, p. 284, p. 310 et p. 313-314.

LES GRANDES CONCEPTIONS DE LA VIE MORALE

526. — *L'autonomie de la volonté* (Math., Aix, oct. 1932).

PLAN

La notion d'autonomie*: se donner à soi-même sa loi.

I. — LES OBSTACLES INTÉRIEURS.

A) L'autonomie ne doit pas être confondue avec le caprice (agir « à sa guise », « je ne relève que de moi-même », je suis « indépendant », etc.). — Il y a là, en réalité, impulsion, incohérence et, en définitive, esclavage. L'autonomie n'est pas l'absence de loi.

B) L'autonomie consiste-t-elle, à l'opposé, comme l'a voulu Kant (*Manuel*, t. II, p. 296), à obéir à la raison seule? Ce n'est ni possible, ni désirable: on demeure autonome lorsqu'on est guidé par des sentiments approuvés par la raison (*ib.*, p. 298).

II. — LES OBSTACLES EXTÉRIEURS.

A) En fait, nos règles morales nous viennent toujours du milieu

CUVILLIER. — *La diss. de phil. au bacc.*

extérieur (éducation, exemple, lectures, etc.). — Mais nous pouvons et devons repenser ces règles par nous-mêmes, prendre conscience des postulats qu'elles supposent, etc.

B) Le milieu social peut être un obstacle dans la mesure où nous subissons passivement son influence. — Mais nous pouvons avoir à son égard une autre attitude (*ibid.*, p. 321 et 498).

III. — AUTONOMIE ET MORALITÉ.

A) L'autonomie n'est pas toute la moralité (p. 300).

B) Toutefois il ne saurait y avoir de moralité sans un minimum d'autonomie. La vie morale n'est pas un dressage, une obéissance à une consigne extérieure. C'est une vie spirituelle.

SUJETS ANALOGUES

527. — Les caractères de la loi morale chez Kant (*Phil.*, Besançon, oct. 1926).

528. — Commenter cette formule de Kant : « Respecte la personne humaine en toi et tes semblables et ne la considère jamais comme un moyen, mais toujours en même temps comme une fin en soi » (*Math.*, Poitiers, oct. 1931).

Voir *Manuel*, t. II, p. 294-300 et, pour le sujet 528, p. 339, p. 384-385, p. 412, p. 420, p. 467, etc.

529. — Autonomie et hétéronomie en morale (*Phil.*, Strasbourg, oct. 1930).

Voir sujet 526.

530. — Valeur et limites de l'utilitarisme en morale (*Math.*, Nancy, juill. 1927).

531. — Qu'est-ce que l'utilitarisme ? Voir jusqu'à quel point il est une doctrine morale valable ? (*Math.*, Lyon, oct. 1930).

532. — Qu'est-ce que l'utilitarisme ? Qu'y a-t-il lieu d'après vous de rejeter et qu'y a-t-il lieu de retenir de cette doctrine ? (*Phil.*, Lyon, oct. 1931).

533. — Moralité et utilité sociale (*Phil.*, Strasbourg, oct. 1930).

534. — Rôle de l'intérêt en morale (*Math.*, Grenoble, oct. 1931).

535. — *Rapports du devoir et du bonheur (*Math.*, Strasbourg, oct. 1934).

Pour tous ces sujets, voir *Manuel*, t. II, p. 300-304 ; et cf. sujet 493. — Pour le dernier, distinguer une conception statique et une conception dynamique du bonheur. Cf. Bersot : « Osons dire la vérité sur le bonheur. On se le représente ordinairement comme un état fixe, comme un repos ; or l'homme est un être vivant : son bonheur est donc de vivre, et la vie est un mouvement, par conséquent un effort, un regret, une espérance et une crainte... L'homme n'est pas né pour être heureux ; il est né pour être un homme à ses risques et périls. »

536. — Pourquoi le plaisir, l'intérêt, le sentiment ne peuvent-ils être considérés comme des lois ? Que signifie le mot « loi » appliqué à l'ordre moral ? (*Math.*, Grenoble, juill. 1928).

La notion de loi implique ici : 1°) une sorte de transcendance par rapport aux éléments empiriques ; 2°) l'idée d'une régularité, d'une constance. Aucun des éléments indiqués ne satisfait à ces conditions.

537. — L'art et la morale (*Phil.*, Lille, juill. 1927).

Sujet traité dans notre *Manuel*, appendices, p. 49-50. — Examiner, en outre, les conceptions esthétiques de la morale telles que celle de Guyau (*ib.*, t. II, p. 307-309).

538. — L'instinct et la raison dans la vie morale (*Math.*, Nancy, juill. 1925).

Le mot *instinct** doit évidemment être pris ici au sens large (sens 2 de notre *Petit Vocabulaire*). La question est celle de l'opposition entre la spontanéité et la réflexion en morale. Elle n'est pas sans analogie avec la distinction bergsonienne de la « morale close » et de la « morale ouverte » (cf. *Manuel*, t. II, 5^e édition, p. 310).

LA VIE MORALE

La plupart des sujets ci-dessous sont traités, soit dans le *Manuel*, soit dans les sujets précédents. Nous nous bornons donc à indiquer quelques références.

539. — Importance en morale de la tradition et de la soumission (*Math.*, Caen, juill. 1930 ; Montpellier, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 313. Méditer, en particulier, le mot de Romain Rolland qui s'y trouve cité : « La conscience est l'éternelle réfractaire. »

540. — Comment concevez-vous le rôle du sentiment dans la vie morale ? (*Math.*, Lille, juill. 1931).

541. — *Peut-on fonder la morale sur le sentiment?* (Math., Rennes, oct. 1932).

Voir sujets 526 et 536, et *Manuel*, t. II, p. 315-316.

542. — *La Raison sur laquelle s'appuie le savant et la Raison qu'invoque le moraliste ont-elles quelque rapport?* (Math., Paris, juill. 1925).

543. — *Rôle de la raison dans la vie morale* (Math., Paris, oct. 1927; — *Phil.*, Paris, oct. 1927).

Voir *Manuel*, t. II, p. 235, p. 297, p. 312-314; et cf. sujets 526, 536 et 538.

544. — *Esprit critique et autonomie morale* (Math., Paris, juill. 1930).

Voir sujet 526, et *Manuel*, t. II, p. 314.

545. — *Commenter et, s'il y a lieu, discuter la formule suivante: « Ce qui caractérise l'honnête homme, c'est de se placer pour savoir ce qu'en somme il veut faire, dans une attitude impartiale, impersonnelle... Cela s'appelle être raisonnable »* (Math., Rennes, oct. 1931; Paris, juill. 1936).

Formule citée dans le *Manuel*, t. II, p. 314, note 1, où l'on trouvera les indications nécessaires.

546. — *Les principes suprêmes de la morale vous paraissent-ils susceptibles d'une démonstration? Si oui, dites comment vous concevez une telle démonstration. Si non, pourquoi les admettre?* (*Phil.*, Dijon, oct. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 300 (citation de Stuart Mill) et p. 314-322.

546 bis. — *Donner les bases d'une morale de la dignité humaine* (*Phil.*, Paris, session spéciale, mars 1940).

DEUXIÈME SECTION

LA MORALE ET LA VIE DOMESTIQUE

547. — *La famille, sa constitution, son rôle* (Math., Dijon, oct. 1932).

PLAN

I. — LA FAMILLE.

Sa double nature : 1° société domestique; 2° société conjugale (*Manuel*, t. II, p. 332). Caractère régressif de la première. Importance de plus en plus grande prise au contraire par la seconde.

II. — SA CONSTITUTION.

Le mariage est devenu ainsi l'acte constitutif de la famille : la famille conjugale (*ibid.*, p. 331 et 333). Mais le mariage lui-même, après avoir été un contrat entre deux familles (sans que le consentement des individus intéressés fût nécessaire), requiert aujourd'hui, tout en étant un acte civil, sanctionné par l'Etat, le libre consentement des intéressés (p. 339).

III. — SON RÔLE.

A) Son rôle économique diminue de plus en plus.

B) Son rôle éducatif s'est restreint également; mais c'est à elle encore qu'incombe le principal rôle dans la formation morale de l'enfant.

C) Comme société conjugale, elle a surtout pour rôle la propagation de l'espèce.

D) Enfin elle a un rôle général comme « association d'affection mutuelle ».

Sur tous ces points, cf. *Manuel*, t. II, p. 334-337.

SUJETS ANALOGUES

548. — La famille peut-elle être considérée, en fait et en droit, historiquement et philosophiquement, comme la cellule fondamentale du corps social? (Math., Strasbourg, juin 1930).

549. — Bases naturelles et sociales de l'institution familiale. Leur valeur morale (Phil., Toulouse, oct. 1936).

550. — Les devoirs et les droits de la famille vis-à-vis de l'État (Phil., Lille, juill. 1931).

551. — La vie de famille comme préparation à la vie sociale (Phil., Alger, oct. 1931).

552. — Rôle moral et social de la famille (Math., Alexandrie, oct. 1931).

Voir sujet 547, et Manuel, t. II, p. 323-340.

553. — L'autorité dans la famille (Math., Martinique, oct. 1931; Montpellier, juill. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 326, p. 329, p. 337 et p. 343.

554. La morale et la crise de la natalité (Math., Lyon, juill. 1925).

Voir Manuel, t. II, p. 344-350.

LA MORALE ET LA VIE ÉCONOMIQUE

555. — Étudier quelques-uns des problèmes moraux posés par le développement de la grande industrie dans les temps modernes (Math., Montpellier, oct. 1929).

TRAVAIL PRÉLIMINAIRE : la question est excessivement vaste. On se bornera donc à essayer de préciser quelques-uns des problèmes qui se posent, à en prendre nettement conscience, sans essayer de les résoudre en une dissertation de quelques pages.

POSITION DE LA QUESTION : Transformations apportées par la grande industrie; développement du machinisme, vapeur, électricité; extension du marché, etc.

I. — LA MÉCANISATION DU TRAVAIL.

A) Une première conséquence est la décomposition du travail en gestes élémentaires et purement mécaniques, la division du travail technique (Manuel, t. II, p. 355-356).

B) Ses effets : le travailleur devient de plus en plus un simple instrument « qui fonctionne d'autant mieux qu'il réfléchit moins » (ibid., p. 357).

II. — LA GRANDE PRODUCTION.

A) Sans doute le rendement de la production se trouve ainsi considérablement augmenté. Mais, du point de vue moral, est-ce si heureux ?

B) On ne peut pas condamner, en principe, ce développement de la production qui permet de satisfaire sur une plus large échelle les besoins humains (ibid., p. 382-383).

C) Mais on peut lui reprocher, telle qu'elle est actuellement organisée : 1° de développer bien des besoins artificiels : luxe, etc; 2° de profiter, non à la collectivité, mais à une minorité de privilégiés.

III. — PROBLÈME D'ORGANISATION.

A) D'où un troisième problème : ajustage de la consommation à la production. Les crises : ce ne sont pas, comme on le dit souvent, des crises de surproduction puisque les besoins, même élémentaires, de la masse sont loin d'être satisfaits; ce sont des crises de sous-consommation.

B) Arguments en faveur de la libre concurrence.

C) Discussion de ces arguments : toutes les tentatives contemporaines d'économie rationalisée, dirigée, « planée », etc., montrent la faillite de la libre concurrence et la nécessité d'une organisation concertée (Manuel, t. II, p. 372-375).

IV. — PROPRIÉTÉ ET TRAVAIL.

A) Par la somme de capitaux qu'elle exige, la grande production aboutit à la séparation de la propriété et du travail.

B) Conséquences : 1° la propriété, affirmaient les économistes libéraux, est la garantie nécessaire de la liberté; — mais il en résulte alors que le travailleur, n'étant plus propriétaire de ses instruments de production, n'est pas libre (Manuel, t. II, p. 379);

2° crise de la conscience professionnelle (ibid., p. 362 et p. 389);

3° opposition des classes dont l'une détient les instruments de production et dont l'autre est contrainte de louer sa force de travail pour vivre;

4° tout notre régime juridique reposant sur la propriété et non sur

le travail (*Manuel*, t. II, p. 380, citation de Ch. Gide, et p. 388, citation de Max Lazard), il en résulte que le travail, acte humain par excellence (*ib.*, p. 383) est réduit au rôle d'un simple exécutant.

SUJETS ANALOGUES

556. — Le fait de la division du travail entraîne-t-il des conséquences dans l'ordre moral? (*Math.*, Rennes, oct. 1933).

557. — Effets sociaux et moraux de la division du travail (*Math.*, Grenoble, oct. 1931; *Dijon*, oct. 1932).

Bien distinguer la division du travail technique (sujet 555, § I) et la division du travail professionnel (*Manuel*, t. II, p. 352-357).

558. — La solidarité sociale (*Math.*, Paris, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 356, et sujets 475-477.

559. — La moralité professionnelle (*Phil.*, Lyon, oct. 1925).

560. — Le devoir professionnel (*Math.*, Nancy, juill. 1930; — *Phil.*, Lyon, juill. 1932; — *Math.*, Poitiers, juill. 1935).

561. — La conscience professionnelle (*Math.*, Martinique, oct. 1932).

562. — Le secret professionnel (*Phil.*, Aix, oct. 1931).

563. — Les devoirs qu'impose la morale professionnelle à une époque donnée et les devoirs de solidarité envers le groupe professionnel se confondent-ils? (*Math.*, Bordeaux, oct. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 357-361.

564. — En quoi consiste la question sociale? (*Math.*, Clermont-Ferrand, juill. 1926; *Montpellier*, oct. 1928).

Voir sujet 555, et *Manuel*, t. II, p. 361-389 (spécialement p. 388).

565. — Faut-il reconnaître une valeur morale à la loi de la concurrence, notamment dans le domaine économique? (*Math.*, Lille, oct. 1925).

Voir sujet 555, § III, et *Manuel*, t. II, p. 371-375.

566. — Quelle est la valeur sociale de la propriété individuelle? (*Math.*, Lille, oct. 1925).

567. — La propriété individuelle a-t-elle une utilité sociale? (*Math.*, Lille, juill. 1928).

568. — Sur quel fondement peut-on faire reposer le droit de propriété individuelle? (*Math.*, Lille, oct. 1930).

569. — La valeur morale de la propriété collective (*Phil.*, Lille, juill. 1932).

570. — Fondement et valeur du droit de propriété (*Math.*, Rennes, oct. 1932).

571. — La propriété, en même temps qu'elle est source de droits, impose-t-elle des devoirs? (*Math.*, Bordeaux, juill. 1926).

Voir *Manuel*, t. II, p. 376-382 et p. 389.

572. — La valeur sociale du travail (*Math.*, Aix, oct. 1931).

573. — La valeur morale du travail (*Math.*, Clermont-Ferrand, oct. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 357, 1^o, p. 377-378, et p. 383-389.

574. — Victor Hugo a écrit: « Améliorer la vie matérielle, c'est améliorer la vie morale. Faites les hommes heureux, vous les ferez meilleurs. » Est-il vrai que le progrès matériel entraîne nécessairement à sa suite le progrès moral? (*Phil.*, Poitiers, juill. 1930).

575. — Quels sont les rapports du progrès matériel, du progrès intellectuel et du progrès moral? (*Math.*, Alger, juill. 1932).

Le progrès matériel est une condition nécessaire du progrès intellectuel et moral (*Manuel*, t. II, p. 383), mais on ne saurait affirmer que c'en est une condition suffisante. Un bien-être accompagné d'esclavage peut être dégradant (*ibid.*, p. 388).

L'ÉTAT. LA PATRIE. L'HUMANITÉ

576. — Après avoir défini et distingué les concepts de Patrie, d'État et de Gouvernement, indiquer quels sont les principaux devoirs d'un citoyen à l'égard de chacune de ces réalités sociales (*Math.*, Rennes, juill. 1926).

PLAN

I. — DÉFINITIONS.

A) La Patrie : c'est « le nom sentimental de l'Etat » (au sens large). Quels éléments la constituent (*Manuel*, t. II, p. 431 et p. 438-439).

B) L'Etat* : au sens large, c'est la société elle-même parvenue à un certain degré d'organisation politique, administrative et juridique ; mais, au sens restreint, on désigne plus spécialement par Etat les institutions qui constituent cette organisation (*ibid.*, p. 396-397).

C) Le « gouvernement » désigne particulièrement, parmi ces institutions, le pouvoir *exécutif* (*ib.*, p. 398).

II. — DEVOIRS DU CITOYEN.

Voir la question dans le *Manuel*, au § : « droits et devoirs civiques », p. 422-428.

Remarquer que ces trois séries de devoirs ne coïncident pas toujours : 1° tel sentira vivement le devoir patriotique, qui sentira fort peu les devoirs vis-à-vis de l'Etat, par ex. le devoir fiscal (*ib.*, p. 428) ; — 2° il peut y avoir conflit entre le dévouement à la patrie et la soumission au gouvernement : sens primitif du mot *patriote* (*Manuel*, t. II, p. 448, note 2), c'est par « patriotisme » que les hommes de la Révolution renversèrent le gouvernement établi.

577. — Qu'appelle-t-on civilisation ? Quelle est, selon vous, la marque la plus certaine d'un état supérieur de civilisation ? (*Phil.*, Paris, oct. 1931).

PLAN

I. — DÉFINITION.

Sociologiquement, il n'y a pas une civilisation, mais des civilisations, dont les normes morales sont difficilement comparables. Le fait de civilisation s'est produit à plusieurs reprises au cours de l'histoire, et sous des formes très différentes. Il se manifeste dès que les valeurs morales sont représentées sous l'angle de l'universalité, lorsque l'homme les pense non comme membre d'un groupe social déterminé, mais comme membre de la grande collectivité humaine dans son ensemble (*Manuel*, t. II, p. 456-457).

II. — MARQUES D'UN ÉTAT DE CIVILISATION.

A) Le progrès technique et économique,

B) et le progrès intellectuel — jouent évidemment un rôle dans

cette universalisation des valeurs, et, à ce titre, ils peuvent être comptés parmi les marques d'une civilisation supérieure (cf. sujets 555. § II, et 575).

C) Toutefois la marque la plus certaine nous paraît être, en vertu de la définition ci-dessus, le respect accordé à la personne humaine en général et les possibilités de développement spirituel offertes à chaque individu sans distinction de caste, de classe, de race ou de nation.

SUJETS ANALOGUES

578. — Qu'est-ce que l'État ? (*Math.*, Lille, oct. 1930).

579. — Que faut-il entendre par l'État ? Quels sont les droits et les devoirs de l'État ? (*Math.*, Clermont-Ferrand, oct. 1931).

580. — Quel est le fondement de l'autorité de l'État ? (*Math.*, Besançon, juill. 1928).

Voir sujet 576, et *Manuel*, t. II, p. 392-398.

581. — Quel est le rôle de l'État ? (*Math.*, Strasbourg, oct. 1928 ; Clermont-Ferrand, oct. 1929 ; Alexandrie et Lyon, oct. 1930).

582. — Quels sont les principes sur lesquels se fondent les différentes théories des fonctions de l'État ? (*Math.*, Strasbourg, juill. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 398-408.

583. — Le droit de punir (*Phil.*, Lille, juill. 1926 ; Strasbourg, oct. 1930 ; — *Math.*, Lille, juill. 1928 et oct. 1932).

584. — Sur quoi se fonde, pour la société, le droit de punir ? (*Math.*, Paris, oct. 1932).

Par « droit de punir », il faut entendre, non le problème de la sanction en général, mais celui des attributions pénales de l'État. On se référera à ce qui a été dit au sujet 483.

585. — Définissez avec précision la liberté de l'homme et du citoyen selon l'idéal que vous vous formez de la vie sociale et justifiez votre conception (*Phil.*, Toulouse, oct. 1930).

586. — Les différentes libertés civiles ont-elles un fondement commun ? (*Phil.*, Lille, juill. 1926).

On peut ramener la liberté au respect de la personne humaine, le droit étant alors, comme le dit Kant, « l'ensemble des conditions requises pour que la liberté de chacun s'accorde avec celle des autres » et la liberté consistant (Décl.

des droits de l'Homme) « à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Cf. *Manuel*, t. II, p. 409.

587. — Expliquer et discuter ce mot d'un moraliste : « C'est bien souvent la liberté qui asservit et la loi qui délivre » (*Phil.*, Paris, oct. 1927).

Sujet traité dans le *Manuel*, t. II, p. 405-407.

588. — La liberté de penser (*Math.*, Lille, juill. 1928).

589. — La liberté de conscience (*Math.*, Strasbourg, oct. 1931).

590. — En quoi consiste et que vaut la liberté de penser ? (*Math.*, Paris, oct. 1932).

Voir *Manuel*, t. II, p. 410-413.

591. — Qu'est-ce que la démocratie ? (*Math.*, Nancy, juill. 1925 ; *Besançon*, juill. 1928).

592. — Quels sont les principes de la démocratie ? (*Math.*, Alexandrie, oct. 1930).

Voir *Manuel*, t. II, p. 413-415.

593. — Comment faut-il concevoir l'égalité des hommes ? (*Math.*, Montpellier, juill. 1926).

594. — En quoi consiste la valeur humaine de tout homme ? (*Math.*, Caen, oct. 1929).

595. — En quel sens tous les hommes sont-ils égaux ? En quel sens ne le sont-ils point ? (*Math.*, Alger, oct. 1930).

596. — L'idée d'égalité entre les hommes. Discutez les arguments pour et contre (*Math.*, Poitiers, oct. 1930).

597. — Quel vous paraît être le fondement moral de l'égalité politique ? (*Math.*, Montpellier, juill. 1932).

598. — En quel sens peut-on dire que les citoyens doivent être égaux dans l'État ? (*Math.*, Montpellier, oct. 1928).

599. — Expliquer et discuter cette pensée de J.-J. Rousseau : « C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir » (*Math.*, Paris, juill. 1931).

Pour tous ces sujets, voir *Manuel*, t. II, p. 414-415 et 417-422.

600. — Le respect de la loi (*Math.*, Lyon, juill. 1928).

Voir *Manuel*, t. II, p. 424-427.

601. — Qu'appelle-t-on le principe de la souveraineté nationale et le principe des nationalités ? Quels rapports existe-t-il entre ces deux principes ? (*Math.*, Besançon, juill. 1928).

Voir *Manuel*, t. II, p. 397 et p. 438-439.

602. — Le sentiment national et le sentiment international sont-ils incompatibles ou comment concevez-vous leur conciliation ? (*Math.*, Clermont-Ferrand, oct. 1932).

Voir *Manuel*, p. 441 et 447-449.

603. — La solidarité internationale : ses conséquences au point de vue moral (*Math.*, Maroc, juill. 1933).

604. — Quel est le rôle de la morale dans les relations internationales ? (*Phil.*, Bordeaux, juill. 1925 ; — *Math.*, Besançon, oct. 1925 ; Clermont-Ferrand, oct. 1931).

605. — Les rapports entre les nations peuvent-ils faire l'objet d'une réglementation rationnelle ? (*Math.*, Rennes, juill. 1930).

606. — Rechercher le rôle de l'effort moral et de l'invention morale dans l'organisation des relations internationales (*Math.*, Besançon, juill. 1932).

607. — La Société des Nations (*Math.*, Lyon, oct. 1929).

Pour tous ces sujets, voir *Manuel*, t. II, p. 449-456.

608. — Expliquez ce qui constitue à vos yeux une civilisation (*Math.*, Bordeaux, juill. 1929).

609. — Quel est, selon vous, le contenu de l'idée de civilisation ? (*Phil.*, Montpellier, oct. 1928 ; — *Math.*, Clermont-Ferrand et Martinique, oct. 1932 ; Lyon, oct. 1933).

Voir le sujet n° 577.

610. — Existe-t-il des devoirs envers l'Humanité sans considération de race ou de nation particulière ? (*Math.*, Clermont-Ferrand, juill. 1928).

Voir *Manuel*, t. II, p. 457-459.

611. — La morale sociale et la notion de race (*Phil.*, Lyon, oct. 1927).

612. — *Que faut-il penser de l'opposition entre des races humaines inférieures et des races humaines supérieures? Cette distinction est-elle fondée?* (Phil., Lille, juill. 1931; — Math., Clermont-Ferrand, oct. 1931).

Sur la notion de race, voir Manuel, t. II, p. 432-434 et p. 458-459.

613. — *Devoirs des nations colonisatrices* (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1926; Montpellier, oct. 1928; Besançon, oct. 1930; — Phil., Besançon, oct. 1931).

Voir Manuel, t. II, p. 459-461.

JUSTICE ET CHARITÉ

614. — *La justice et la charité. De ces deux idées, quelle est celle dont la morale doit surtout s'inspirer? Ou bien leur attribuez-vous une valeur égale?* (Math., Bordeaux, oct. 1932).

PLAN

I. — DÉFINITIONS DE LA JUSTICE ET DE LA CHARITÉ.

Voir Manuel, t. II, p. 464 et 467.

La justice et la charité* (au sens large) peuvent être considérées comme ayant un fondement commun : la valeur de la personne humaine. Mais, tandis que la première cherche à définir, à déterminer de façon stricte les devoirs que le respect de cette valeur nous impose, la seconde conçoit ces devoirs sous la forme purement affective d'un élan du cœur se traduisant par des gestes philanthropiques.

II. — VALEUR DE LA JUSTICE ET DE LA CHARITÉ.

A) Psychologiquement, on peut dire (si l'on entend la charité au sens large, et non comme la simple bienfaisance) qu'elles sont inséparables et, par suite, également importantes du point de vue moral (Manuel, t. II, p. 476-477).

B) Mais aimer l'humanité, c'est vouloir, non pas seulement le soulagement de ses misères et de ses souffrances matérielles, mais aussi sa dignité. Or on ne peut alléguer aucune raison valable en faveur

d'un état où la vie normale de certains individus dépend du bon vouloir des autres.

C) Au reste, les relations sociales, notamment dans le domaine économique, sont devenues si complexes qu'il est indispensable que les droits de chacun soient juridiquement définis et garantis.

C'est donc de la justice que la morale sociale doit surtout s'inspirer.

SUJETS ANALOGUES

615. — *Qu'est-ce que la justice?* (Math. Poitiers, oct. 1931).

616. — *L'idée de justice. Son rôle dans la vie sociale* (Math., Paris, oct. 1930).

617. — *Qu'est-ce que la Justice? Faut-il maintenir sa distinction en Justice commutative et Justice distributive?* (Phil., Strasbourg, juill. 1925).

618. — *Toutes les inégalités sont-elles des injustices?* (Math., Grenoble, juill. 1928).

619. — *Les diverses formes de la justice* (Phil., Aix, oct. 1931).

Voir sujet 614, et Manuel, t. II, p. 464-467.

620. — *En quoi consiste la charité?* (Phil., Clermont-Ferrand, oct. 1932).

621. — *De quoi procède la charité et par quoi se justifie-t-elle?* (Phil., Caen, juill. 1930).

622. — *Que pensez-vous du précepte: « Aimez vos ennemis »?* (Math., Toulouse, juill. 1928).

623. — *Qu'entend-on par devoirs de charité? comment peuvent-ils se distinguer des devoirs de justice tout en restant des devoirs?* (Phil., Lyon, oct. 1931).

Voir sujet 614, et Manuel, t. II, p. 467 et 476.

624. — *Y a-t-il des devoirs facultatifs?* (Phil., Alger, oct. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 472-474.

625. — *Plusieurs philosophes évolutionnistes ont blâmé la philanthropie et la charité parce qu'elles empêchent le libre jeu de la sélection.*

tion naturelle. Par quels arguments peut-on défendre cette thèse et que valent, selon vous, ces arguments? (Math., Paris, juill. 1931).

Voir Manuel, t. II, p. 469-471 et p. 238-239.

626. — Rappports de la justice et de la charité (Math., Lille, juill., et Strasbourg, oct. 1935).

627. — De quelle source naturelle jaillit la charité? Et pourquoi s'incorpore-t-elle à la justice? (Math., Caen, juill. 1933).

628. — La justice et la charité. De ces deux idées, quelle est celle dont la morale doit surtout s'inspirer? (Math., Sénégal, oct. 1933).

629. — Distinguer les devoirs de justice et les devoirs de charité (Phil., Dijon, oct. 1937).

630. — Expliquer et discuter le mot de Leibniz: « La justice, dans le fond, n'est qu'une charité conforme à la sagesse » (Phil., Paris, oct. 1933; — Math., Bordeaux, juill. 1934).

Sur tous ces sujets, voir sujet 614, et Manuel, t. II, p. 472-477. — La formule de Leibniz ne signifie pas que la justice se ramène à la charité, mais plutôt que celle-ci, lorsqu'elle est « sage », c'est-à-dire éclairée par la raison, lorsqu'elle est autre chose qu'une pure impulsion affective, se précise nécessairement et se détermine sous forme de justice.

LA MORALE ET LA VIE PERSONNELLE

631. — Comment justifier le devoir de sincérité? (Phil., Poitiers, oct. 1930).

PLAN

I. — LE DEVOIR DE SINCÉRITÉ.

Distinguer: A) sincérité et *véracité*: la *véracité* n'est qu'une partie de la sincérité; celle-ci exige la vérité, non seulement dans les paroles, mais aussi dans l'attitude et les sentiments intérieurs (dans certains cas, il peut même y avoir conflit: on peut dire la vérité à quelqu'un

dans l'intention de lui faire du mal, et c'est alors un manque de sincérité);

B) sincérité envers autrui et sincérité envers soi-même.

II. — COMMENT IL SE JUSTIFIE.

A) Du point de vue social: la vie en société suppose une sorte de convention tacite de ne pas se tromper les uns les autres, et ainsi la sincérité est la condition de toute vie sociale normale.

B) Du point de vue de la morale personnelle:

1° la sincérité est requise par notre propre dignité; l'hypocrisie révèle toujours une bassesse de caractère;

2° la sincérité est méritoire parce qu'elle exige toujours — même la sincérité envers soi-même — un certain courage;

3° cette sincérité envers soi-même est d'ailleurs la condition de tout progrès moral: « connais-toi toi-même »;

4° en un sens, la sincérité se confond même avec la vertu: seul celui qui n'a rien à cacher peut être parfaitement sincère. « Le sage, disait Sénèque, doit vivre dans une maison de verre. »

SUJETS ANALOGUES

632. — Qu'est-ce que la dignité individuelle? (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1928, et juill. 1934).

633. — Analyser le sentiment de la dignité personnelle. Son rôle dans la vie morale (Math. Paris, juill. 1931).

Voir Manuel, t. II, p. 479-481.

634. — Le suicide est-il un droit? (Math., Strasbourg, juill. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 481-485.

635. — Opposer, du point de vue moral, la vie du corps et la vie de l'esprit (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1926).

636. — Hygiène et moralité (Math., Montpellier, oct. 1930).

Voir Manuel, t. II, p. 485-491.

637. — Quels sont les rapports de la moralité personnelle et de la vie sociale? (Math., Clermont-Ferrand, juill. 1925, et oct. 1933).

638. — Discuter cette formule d'Auguste Comte: « Le devoir et le bonheur consistent également à vivre pour autrui » (Phil., Paris, oct. 1928).

CUVILLIER. — La diss. de phil. au bacc.

639. — *La société est-elle, pour les personnes qui la composent, une fin ou bien un moyen ?* (Phil., Clermont-Ferrand, juill. 1929).

640. — *Les « devoirs envers l'individu » ne sont-ils que des « devoirs envers la société » ?* (Math., Lille, oct. 1930 ; Rennes, oct. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 491-499 et p. 480-481.

641. — *Importance de la connaissance de soi pour la vie morale* (Math., Lille, juill. 1933).

642. — *Est-ce un devoir de chercher et de s'avouer toujours la vérité, en particulier sur les questions qui touchent à la vie morale ?* (Math., Bordeaux, oct. 1925).

643. — *Qu'est-ce que la véracité ? Quelle est sa valeur individuelle ? Quelle est son importance sociale ?* (Math., Martinique, juill. 1932).

Voir le sujet n° 631.

644. — *De la maîtrise de soi et des moyens de l'acquérir* (Phil., Bordeaux, oct. 1930 ; — Math., Montpellier et Toulouse, juill. 1932).

On observera que la maîtrise de soi suppose à la fois la domination sur les appétits corporels et l'indépendance à l'égard des entraînements sociaux. Le plan sera donc calqué sur celui des § III, IV et V du Manuel, t. II, p. 485-501.

645. — *Quelles sont les principales formes du courage ? N'ont-elles pas un élément commun ?* (Math., Montpellier, oct. 1931).

On distinguera : 1°) le courage physique, qui est une des formes de l'empire sur le corps ; — 2°) le courage intellectuel (Manuel, t. II, p. 54) ; — 3°) le courage moral (courage de ses opinions, courage de reconnaître ses torts et, d'une façon plus générale, courage de l'effort moral : *ibid.*, p. 316). C'est cet élément d'effort sur soi-même, par lequel la volonté domine les éléments inférieurs de la personnalité, qui est commun aux différentes formes.

645 bis. — *Le sentiment de l'honneur* (Math., Paris, session spéciale, mars 1940).

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

646. — *Comment convient-il de définir et de concevoir la vérité ?* (Rennes, juill. 1933).

PLAN

I. — CONCEPTION DU SENS COMMUN (RÉALISME).

A) Le vrai est ce qui est conforme au réel, conçu comme une sorte de modèle extérieur.

B) Difficultés de cette conception : 1° il y a des cas (vg. vérité mathématique : Manuel, t. II, p. 70, citation de Goblot) où cette conception ne convient manifestement pas ; — 2° comment confronter nos idées avec ce réel, puisque nous ne sortons jamais de nos propres états de conscience ?

II. — CONCEPTION IDÉALISTE ET RELATIVISTE.

A) Faut-il, avec Kant, définir la vérité « l'accord de la connaissance avec les lois générales de la raison » (Manuel, t. II, p. 521) ?

B) Mais la vérité ne peut être définie d'une façon purement formelle, et le relativisme kantien risque de mener au scepticisme (*ibid.*, p. 523).

III. — CONCEPTION PRAGMATISTE.

A) Faudra-t-il donc, avec les pragmatistes (W. James, etc.) définir la vérité par la simple « réussite » (*ibid.*, p. 527-528) ?

B) Mais, par suite du caractère vague de la notion de réussite, le pragmatisme risque de ruiner celle de vérité (*ibid.*, p. 533).

IV. — CONCEPTION SOCIOLOGIQUE.

A) Le vrai est-il ce qui réalise l'unanimité collective et, à la limite, l'universalité (*ib.*, p. 535-537) ?

B) Mais ni l'unanimité collective ni même l'universalité de fait,

à supposer qu'elle ait jamais existé, ne sont des critères infailibles de vérité (*ibid.*, p. 538-539).

V. — CONCLUSION.

Le vrai ne doit pas être confondu avec le réel. Il ne peut se définir non plus par des critères exclusivement formels. Le vrai, c'est l'intelligible, c'est une œuvre de l'esprit qui reconstruit la réalité à l'aide de concepts (voir sujets 200, 357, etc.), mais de concepts qu'il faut sans cesse remettre sur le métier et ajuster à l'expérience à mesure que celle-ci s'enrichit.

SUJETS ANALOGUES OU TRAITÉS DANS LE MANUEL

647. — Qu'est-ce que la métaphysique? (Toulouse, juill. 1925; Poitiers, juill. 1931).

648. — Peut-on faire de la philosophie sans toucher à la métaphysique? (Poitiers, oct. 1927).

Voir Manuel, t. I, p. xxiv-xxviii et t. II, p. 505-508. En outre, pour le sujet 648, t. I, p. xxx-xxxvii.

649. — Définir le problème de la valeur de la connaissance (Lyon, juill. 1926; Poitiers, juill. 1927).

Voir Manuel, t. I, p. xxxii-xxxiii, et t. II, p. 511 et 515, 520, etc.

650. — Que savez-vous et que pensez-vous du « scepticisme »? (Montpellier, juill. 1937).

651. — Analysez et appréciez les diverses formes du scepticisme (Grenoble, juill. 1931).

Voir Manuel, t. II, p. 517-520.

652. — N'y a-t-il que des connaissances relatives? (Clermont-Ferrand, juill. 1927).

653. — La connaissance humaine est-elle relative? En quel sens? (Paris, oct. 1936).

A) Relativité de la connaissance sensible (Manuel, t. I, p. 185 et 187).

B) Relativité de la science : 1° dans les sciences déductives, les conclusions dépendent des principes, notamment des postulats, adoptés (*ibid.*, t. II, p. 85); — 2° dans les sciences expérimentales : a) relativité de toute mesure (*ibid.*, p. 103); — b) les lois auxquelles elles aboutissent ne sont que des rapports, des relations entre les phénomènes (*ibid.*, p. 123-124).

C) Relativité de la connaissance en général : 1° comme l'a montré Kant, la

connaissance est relative à la constitution de l'esprit humain (*ib.*, p. 520-523); — 2° mais relatif ne signifie nullement illusoire : les lois de l'esprit ne sont pas arbitraires (*ib.*, p. 523-524).

654. — Qu'appelle-t-on le pragmatisme? (Besançon, juill. 1929).

Voir Manuel, t. II, p. 526-529 et 532-534.

655. — La notion de l'inconnaissable (candidats à double examen, Aix, juill. 1932).

Voir Manuel, t. II, p. 509 et p. 524, et Petit Vocabulaire : Inconnaissable*.

656. — La vérité et l'action (Lille, oct. 1937).

Voir Manuel, t. II, p. 525-534.

657. — Expliquez : « La seule façon d'exister, pour une conscience, c'est d'avoir conscience qu'elle existe » (Paris, juill. 1938).

A) Rappeler le *cogito* cartésien (Manuel, t. II, p. 570 et 610) : toute mon existence consiste dans la pensée. L'acte propre de la conscience est en effet la prise de conscience (*ibid.*, t. I, p. 30, 91, 376) : pour elle, *esse est cogitare*.

B) Toutefois il y a aussi une attitude de la conscience qui se laisse vivre, qui « rêve son existence au lieu de la vivre » (*ibid.*, p. 404). Descartes lui-même distingue « l'action par laquelle on croit une chose » et celle « par laquelle on connaît qu'on la croit » (*ibid.*, p. 465-466).

C) Mais une telle conscience existe-t-elle vraiment comme conscience?

658. — Que veut dire la formule : « *esse est percipi* », être, c'est être perçu? (Strasbourg, oct. 1924).

Voir Manuel, t. II, p. 572-575, et p. 579.

659. — Quelles sont les raisons qui peuvent conduire le philosophe à mettre en doute la réalité du monde extérieur? (Paris, juill. 1937).

Ne pas confondre cette question avec celle des « erreurs des sens » (voir sujets 160 à 162). Ces erreurs peuvent être un argument qu'utilisera l'idéalisme, c'est-à-dire la doctrine qui nie « la réalité du monde extérieur ». Mais son argument majeur sera que nous ne connaissons le monde extérieur qu'à travers nos états de conscience. Utiliser ici la théorie psychologique de la perception, et voir, Manuel, t. II, p. 567-570, la critique du réalisme, et la discussion, *ibid.*, p. 579.

660. — Caractériser les principales conceptions de la matière (Rennes, juill. 1937).

Voir Manuel, t. II, p. 581-588 (cf. aussi p. 153-158).

661. — Principales façons de concevoir la nature de la vie (Rennes, juill. 1931).

Voir Manuel, t. II, p. 158-159, et p. 588-596.

662. — *Quels sont les arguments sur lesquels se fonde le spiritualisme ?* (Grenoble, oct. 1932).

663. — *Les caractères distinctifs de l'esprit* (Rennes, juill. 1931).

Voir *Manuel*, t. I, p. 34-59 et t. II, p. 598-624.

664. — *Expliquer et apprécier, en l'appliquant aux preuves classiques de l'existence de Dieu, cette pensée de Descartes : « Il est manifeste à tout le monde que la considération de la cause efficiente est le premier et principal moyen, pour ne pas dire le seul et l'unique, que nous ayons pour prouver l'existence de Dieu »* (Grenoble, juill. 1928).

Cette pensée se trouve dans les *Réponses aux 4^{es} Objections des Méditations* (éd. Adam et Tannery, t. VII, p. 238). — On remarquera : 1° que la preuve par l'idée d'infini (*Manuel*, t. II, p. 639) et la preuve par l'existence d'un être fini ayant cette idée (*ib.*, p. 641) peuvent être regardées comme fondées sur l'idée de cause efficiente ; — 2° que cette pensée relègue au second plan la preuve ontologique (*ib.*, p. 637) et surtout celle des causes finales, à laquelle Descartes attribuait peu de valeur (*ib.*, p. 644 note 2). Sur l'idée de *cause première*, cf. *Manuel*, t. II, p. 642.

665. — *Caractériser les principales façons de concevoir l'idée de Dieu* (Rennes, oct. 1935).

Indiquer d'abord les principales *fonctions* de l'idée de Dieu (*Manuel*, t. II, p. 626-627), puis les différentes *conceptions philosophiques* de cette idée, notamment la distinction fondamentale entre *théisme* et *panthéisme* (*ib.*, p. 630 et suiv.).

666. — *Qu'entendez-vous par « panthéisme » ? En connaissez-vous des formes différentes ?* (Alger, juill. 1937).

Définition générale (*Manuel*, p. 631). Différentes formes : 1° panthéisme *hylozoïste* des Stoïciens (*ib.*, p. 633) ; 2° panthéisme *mystique* des Alexandrins (*ib.*, p. 633-634) ; 3° panthéisme *rationaliste* ou *mathématique* de Spinoza, pour lequel « tout est en Dieu » (*ib.*, p. 646-647) ; 4° panthéisme *idéaliste* de Hegel (*ib.*, p. 647-648). On a aussi donné le nom de panthéisme, soit à certaines doctrines (vg. d'Holbach, Diderot) pour lesquelles le monde seul est réel, Dieu n'étant que la somme de tout ce qui existe, soit à une sorte de culte de la Nature (vg. Hugo, parfois Taine) considérée comme une unité vivante ; mais, dans le premier cas, il s'agit d'*athéisme* plutôt que de panthéisme ; dans le second, d'une attitude littéraire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVERTISSEMENT	v
Introduction générale.	
Objet et caractère de la philosophie	I
Psychologie.	
Le point de vue subjectif en psychologie	5
Le point de vue objectif en psychologie	10
Classification des faits psychiques	14
Sensibilité et activité. Tendances et mouvements	16
Sensations et images	18
Les états affectifs élémentaires	22
Les états affectifs complexes	24
L'instinct	30
L'habitude	33
L'association des idées	34
L'attention	36
La mémoire	40
La perception	45
Le jugement	51
L'idée ou concept. Pensée et langage	55
Le raisonnement	59
La raison	62
L'invention	66
La volonté	68
La liberté	70
Conscience. Inconscience. Personnalité	72
Logique.	
Les procédés généraux de la pensée	77
La science et l'esprit scientifique	81
Les mathématiques	86
Les sciences expérimentales	90
Les « sciences morales »	100

Morale.

Le problème moral.	105
Les mœurs. Le droit. La responsabilité.	109
La conscience et le devoir.	114
Les grandes conceptions de la vie morale.	117
La vie morale.	119
La morale et la vie domestique.	121
La morale et la vie économique.	122
L'état. La patrie. L'humanité.	125
Justice et charité.	130
La morale et la vie personnelle.	132
Philosophie générale.	135